



Bibliothèque Nationale du Québec

920.71

S 24 d

M

For
In

7

UN DEMI-SIÈCLE D'ÉDUCATION FAMILIALE (1882-1932)

ALPHONSE DESILETS

Agronome et Directeur
de l'Enseignement ménager

Histoire de
MÈRE SAINT-RAPHAËL

Ursuline de Québec

Fondatrice de l'École Ménagère Agricole de Roberval
Initiatrice de l'enseignement ménager au Canada
(1837-1920)

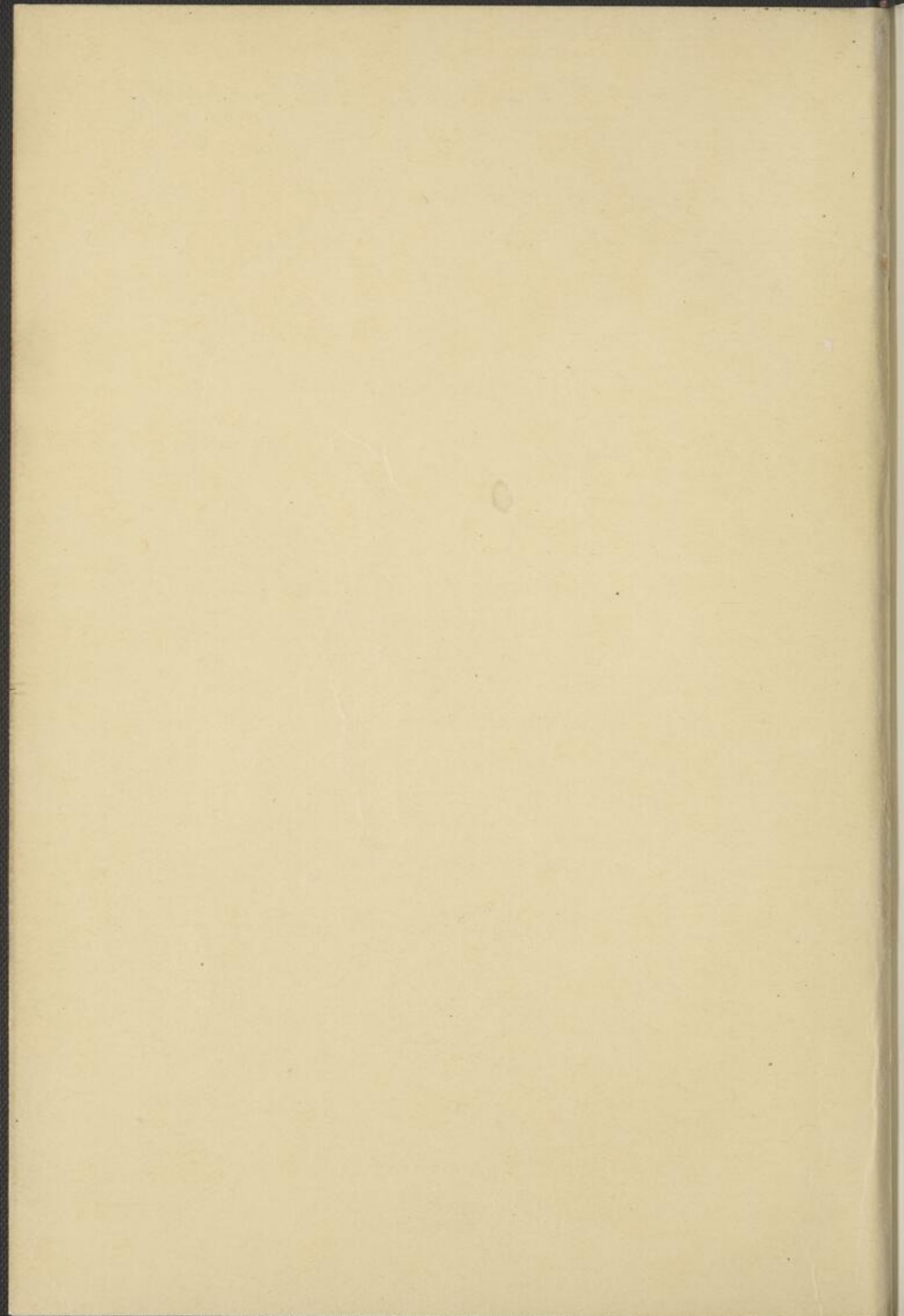
Avec une introduction de
l'honorable CYRILLE-F. DELAGE

Surintendant de l'Instruction Publique
de la Province de Québec

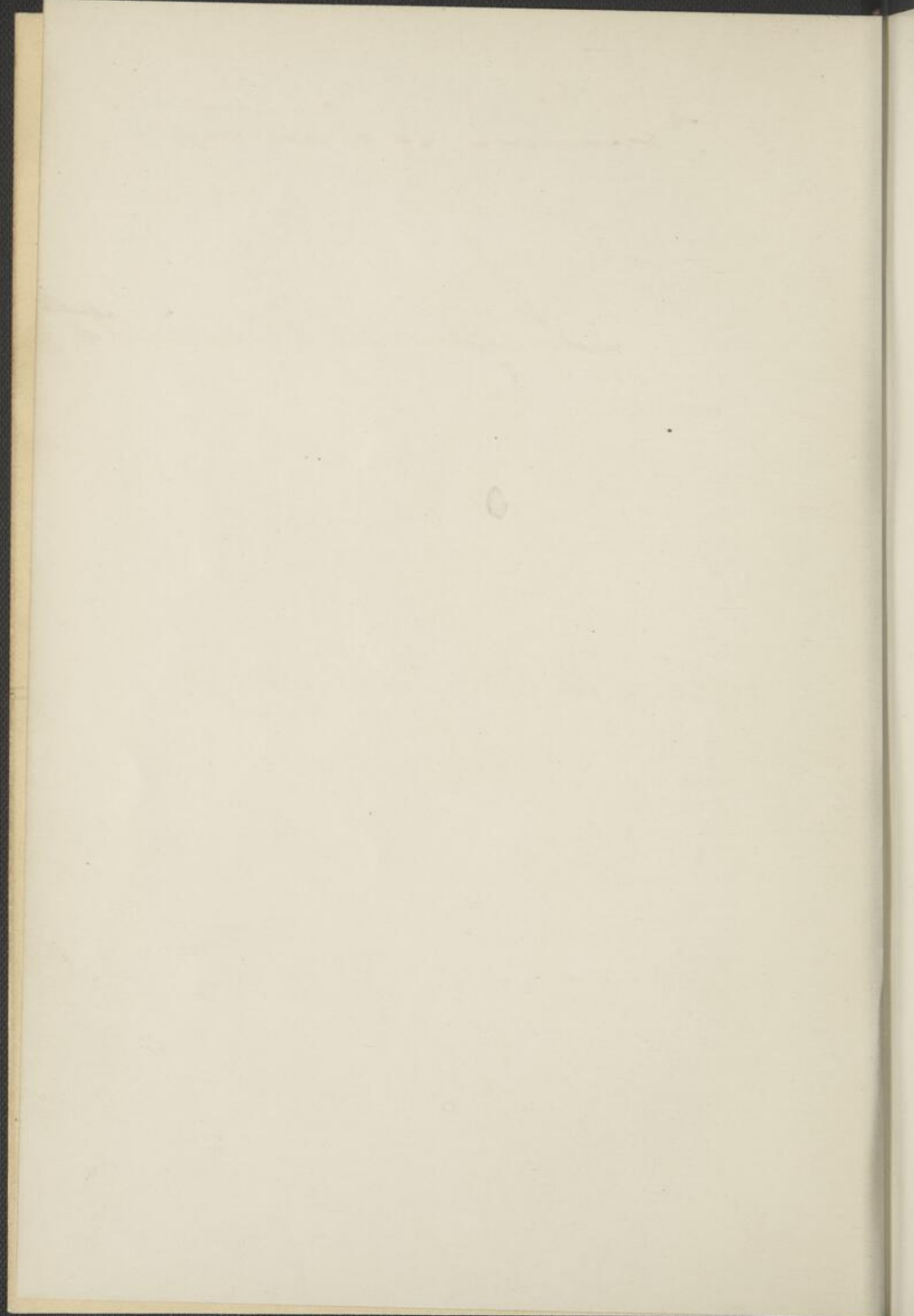


EDITÉ PAR L'AUTEUR
QUEBEC, Canada

1932



SCOLASTICAT CHAMPAGNAT
FRERES MARISTES
LORVILLE, P. S.



Hommage de l'auteur
à Ernest Bédrix


Alexandre Desilets.

Histoire de Mère Saint-Raphaël



DU MEME AUTEUR

- « HEURES POETIQUES », premières poésies; préface de M. Adolphe Poisson; Victoriaville — Arthabaska, 1909.
- « MON PAYS, MES AMOURS », poésies; préface de M. Albert Ferland; Institut Agricole d'Oka, 1914.
- « DANS LA BRISE DU TERROIR », poésies; prix d'Action Intellectuelle, Québec, 1922.
- « AU PAYS DES ERABLES », étude historique, géographique, économique, politique et éducationnelle de la Province de Québec; distribuée en France et en Belgique par la Mission Canadienne de 1923; avec une lettre-préface de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre.
- « POUR LA TERRE ET LE FOYER », économie rurale et domestique, éducation et sociologie; préface de M. Edouard Montpetit; Québec, 1926.
- « MANUEL-GUIDE DES CERCLES DE FERMIERES », pour la direction, l'administration et le bon fonctionnement des Cercles de Fermières; Québec, 1928.



En préparation :

- « PROGRAMME DES SCIENCES MENAGERES », pour la direction de l'Economie domestique et de l'éducation familiale.
- « SUR LE BORD DE L'ILE », poésies, édition de luxe.

A MA FEMME
ancienne élève des Ursulines
de Roberval

et

A MA FILLE
élève actuelle aux Ursulines
de Québec

Je dédie cet ouvrage.

A. D.



Mère Saint-Raphaël, ursuline de Québec,
née à St-Michel de Bellechasse en 1837,
décédée à Roberval en 1920.

Histoire
de
MÈRE SAINT-RAPHAËL

Ursuline de Québec

Fondatrice et première Supérieure
de l'Ecole Ménagère Agricole des Ursulines de Roberval
Initiatrice de l'enseignement ménager au Canada

— par —

ALPHONSE DESILETS

Agronome et directeur de l'enseignement ménager
au Département de l'Instruction Publique
de la Province de Québec.



Avec une introduction de

L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE

Surintendant de l'Instruction Publique.

“La maison que nous élevons
est grande...” (Salomon)

“Que ses oeuvres disent sa
louange...” (Prov., 31)

“Malgré la mort, sa voix se
fait encore entendre...”
(Hebr., XI, 4)

Edité par l'auteur
QUEBEC, CANADA.

1 9 3 2

*« Si le bon Dieu exauce ma prière, vous
« serez une femme accomplie, la femme comme
« il la faut, dévouée à son mari et à ses devoirs,
« pieuse, active, économe, sachant rendre agré-
« able l'intérieur de sa maison. . . »*

Lettre de MÈRE SAINT-RAPHAËL
à une ancienne élève.



INTRODUCTION

Le 29 décembre 1920, dans le Monastère des Ursulines, à Roberval, sur les bords enchanteurs de cette véritable mer intérieure, le Lac Saint-Jean, une grande âme, une âme d'élite, brisait son enveloppe corporelle et prenait enfin son vol assuré vers la demeure céleste. En effet, ce jour-là, s'éteignait lentement Marie-Éléonore-Malvina Gagné, mieux connue sous le nom de Soeur Saint-Raphaël par toute la population de la région environnante. Née à Saint-Michel, comté de Bellechasse, le 6 novembre 1837, une des plus anciennes et intéressantes paroisses de la rive sud du Saint-Laurent, elle entra, le 15 août 1861, chez les révérendes Soeurs Ursulines, de Québec. Elle en sortait au mois de mai 1882 comme la reine sort avec un essaim de sa ruche afin de continuer sur une terre lointaine et inconnue, mais hospitalière, l'oeuvre féconde commencée par ses devancières sur le vieux promontoire, il y a trois siècles, et poursuivie avec un inlassable dévouement: la formation morale et intellectuelle de la femme toujours et partout — aujourd'hui plus que jamais — la pierre angulaire de la famille et le rempart de la race.

La mort de cette femme si distinguée, fondatrice de la maison où ont eu lieu les premières tentatives heureuses d'enseignement ménager agricole au Canada, fut une cruelle épreuve pour ses dévouées compagnes et ses anciennes élèves, mais toutes s'inclinèrent avec la plus grande résignation devant les insondables desseins de la Providence.

Dans quelques mois, pour être précis, en juin prochain, il y aura donc cinquante ans que, comme première supérieure, elle prenait possession du poste qui lui avait été assigné. Il convenait que l'événement fut inscrit en lettres d'or dans nos annales, et la date burinée dans les coeurs et les esprits.

L'herbe ne pousse pas toujours épaisse sur les pas des disparus. Tel fut le sort de la révérende Mère Saint-Raphaël. Aussi, est-ce avec le plus vif enthousiasme que, dans un élan de piété filiale, décision a été prise de tenir de grandes assises à l'occasion d'un si glorieux événement, le cinquantième anniversaire de la fondation du couvent de Roberval par les Dames Ursulines, et de ne rien négliger pour en assurer le plus entier succès. Celle à qui nous sommes redevables de cette gigantesque entreprise ne devait rester dans l'oubli ni dans l'ombre et nul mieux que M. Alphonse Desilets, directeur de l'enseignement ménager-agricole dans notre Province, ne pouvait, pour la circonstance, la faire revivre sous nos yeux.

Il était tout désigné pour ce travail délicat. Il ne s'est point dérobé et sa réputation y a encore gagné, car les traits de la figure aimée que nous ne reverrons plus, hélas! mais n'oublierons pas, ont été fidèlement reconstitués. Celles qu'elle a formées la reconnaîtront promptement, avec la plus douce émotion. Celles qui n'ont pas eu cette faveur insigne, le regretteront infiniment. Tous, j'en suis certain, béniront sa mémoire et formeront des vœux pour que son oeuvre de prédilection ne périclite jamais.

Notre histoire ne doit pas être un « écrin de perles ignorées ». Ce sont de ses plus belles pages que nos défricheurs ont écrites dans tous les centres de colonisation; dans l'Abitibi, les Bois-Francs, le Témiscamingue, le Lac Saint-Jean. Leur conquête du sol, au prix de pénibles sacrifices, doit être fréquemment rappelée. Ces obscurs patriotes, toujours des héros, souvent des martyrs, ont entendu l'appel de la race et, sans hésitation, comme de véritables « vagabonds de la gloire », sont courageusement partis pour la rude entreprise avec leurs dieux lares, leurs foyers, leurs autels, leurs écoles. Sous les coups vigoureux de leur cognée, la forêt s'est éclaircie et la barbarie, grâce à eux, repoussée, a fait place à la civilisation chrétienne et française qui continuera sa pénétration pacifique au continent américain. Sur leur passage inclinons-nous. Pareil témoignage est richement mérité. Ne perdons aucune occasion de le rendre ! Mais il faut

que ce geste, condition essentielle de notre survivance, se prolonge sans interruption. Son évocation est un des plus surs moyens d'arriver à ce désirable résultat. L'oeuvre de M. Alphonse Desilets est donc, sous tous rapports, une heureuse et précieuse contribution, car nul doute que la lecture des pages émouvantes inspirées par une longue et fructueuse carrière, entièrement vouée au service de nobles causes, fera surgir des émules qui marcheront sur les traces de cette remarquable femme.

Le voeu exprimé au lendemain du décès de Mère Saint-Raphaël est donc réalisé. Ses exemples seront constamment sous les yeux de nos jeunes filles.

C'est pourquoi, je m'empresse d'offrir à l'auteur mes sincères remerciements avec mes cordiales félicitations et mes meilleurs voeux de succès.

CYRILLE-F. DELÂGE, M.S.R.C.,
Surintendant de l'Instruction Publique.





I

L'ATTRAIT D'UNE GRANDE OEUVRE

Enfance de Marie-Eléonore-Malvina Gagné, à Saint-Michel
de Bellechasse.—Education de famille et instruction
soignée.—Dans la voie d'ascension.—
1837-1861.



QUÉBEC, pilier inébranlable de la civilisation chrétienne et française au Nouveau-Monde, est demeuré le berceau des traditions les plus nobles et le foyer des dévouements les plus généreux.

Le prestige des grands exemples, depuis Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, Louis Hébert et Marie Rollet, Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation et Madame de La Peltrie, le courage et les vertus des nobles cœurs et des puissantes intelligences de notre enfance nationale, ont laissé leur empreinte dans l'âme et dans le caractère de certaines familles, de telles maisons et de telles cités. Québec garde le dépôt sacré de ce patrimoine et sa vie est toute différente de celle des autres villes du pays. Aussi voit-on revenir vers elle, comme les flots qui descendent et remontent sans cesse, sous le rythme des marées, les héritiers de ces premiers

colons, de ces "habitants" d'autrefois, qui partis de Québec descendaient s'établir le long du Saint-Laurent vers le bas du grand fleuve, et dont les fils remontent vers la cité maternelle, par instinct naturel et comme rappelés par la voix des destinées.

Toutes les paroisses échelonnées le long du Saint-Laurent ont donné à la patrie ses meilleurs défenseurs, ses apôtres les plus ardents, ses lumières les plus brillantes, ses prêtres, ses religieuses, ses artistes, ses écrivains. Et il n'est pas jusqu'au moindre village du littoral laurentien qui n'ait obéi à la loi traditionnelle.

Au berceau de la race, dans la cité tricentenaire d'où sont partis, à tour de rôle, tant de héros et d'héroïnes à la double conquête des âmes et du territoire, entre les murs du vieux Québec, il existe, depuis les origines de la Nouvelle-France, des foyers d'apostolat et de science civilisatrice où les feux allumés par la foi catholique et par l'esprit français ne se sont jamais éteints.

Le monastère des Ursulines, depuis 1639, a fourni au Canada des femmes de haute culture, des éducatrices aux profondes influences, des mères éclairées, courageuses et patriotes, en nombre tel que les souches maitresses de toute la colonie ont conservé l'empreinte ineffaçable de cette éducation. La noblesse de pensée, la délicatesse du sentiment, la droiture de la volonté et l'effective énergie dans l'action caractérisent la for-

mation donnée à leurs élèves par les dignes héritières et continuatrices de Marie de l'Incarnation.

Cette influence est demeurée si vraie et si durable chez nos familles de souches françaises, c'est-à-dire dans les coeurs et les esprits d'hérédité latine, que des anciennes élèves des Ursulines pourraient seules expliquer le prestige et l'ascendant de tels de nos grands hommes dans le monde religieux, politique, éducationnel, littéraire et artistique.

Mais c'est encore et surtout au foyer familial que l'impression laissée au fond des âmes se fait le mieux sentir. Si l'ordre a pu régner, si le bon sens et l'équilibre économique, si la survie des traditions, de la foi et de la langue ont été garantis et stabilisés depuis plusieurs siècles, c'est dans une ample mesure à cette heureuse influence que nous le devons.

C'est aussi à l'éducation donnée par les Ursulines de Québec, des Trois-Rivières, de Roberval, de Stanstead, de Rimouski et de Gaspé, que se rattachent des vocations généreuses, héroïques même, dans toutes les sphères d'action sociale, apostolique et missionnaire. Et pourtant cette influence s'exerce discrètement, sans effort et sans apparat, comme l'émanation d'un parfum d'élite qui attire et retient ou qui dispose à l'élan par l'infusion d'une vertu motrice de toute puissance.

Nous allons voir bientôt comment cet attrait s'est révélé dans l'âme d'une humble fille de villageois, gran-

die entre les champs, où mûrit le froment des énergies, et la mer où se domptent les flots parfois capricieux de la volonté. Fille d'un pilote et d'une fermière émérite, elle devait gouverner une nacelle et faire aimer la terre et le foyer.



Marie-Eléonore-Malvina Gagné, est née à Saint-Michel de Bellechasse, le 6 novembre 1837, de Joseph Gagné pilote et de Marie-Luce Mercier. Elle n'avait que deux ans lorsque son père périt en mer, au cours d'une tempête d'équinoxe. Ce tragique souvenir a été gardé vivace dans la tradition familiale. Ce fut un deuil cruel pour la petite famille, car M. Gagné était un bon père et un bon époux. Ses pilotages le menaient souvent très loin. De la maison l'on guettait son retour. Il disait toujours à sa femme avant de partir : « Tu te mettras à la fenêtre avec la petite dans tes bras ; avec ma lunette d'approche je vous verrai toutes les deux. » C'était le bonheur anticipé à chaque retour. Hélas ! la vie des marins est souvent vouée à une fin tragique. Restée pauvre, et la pension réglementaire accordée aux veuves de marins ne suffisant pas, la mère de Malvina dut pourvoir aux besoins de ses quatre enfants. Elle se fit couturière pour les familles aisées du village. Le deuxième et le quatrième enfants moururent dans le cours de l'hiver suivant.

Ces deuils s'ajoutant à la pauvreté, ébranlèrent la santé de madame Gagné. Mais l'amour maternel triompha des épreuves; la mère chrétienne vécut pour les deux petites filles que Dieu lui avait conservées.

Or, les beaux jours revinrent. Après trois ans de veuvage madame Gagné se remaria avec un M. Prudent Lacombe, négociant et marin lui aussi. Une prospérité nouvelle s'établit au foyer où la jeune Malvina grandissait en âge et en grâces. Elle avait à peine cinq ans que ses talents et son goût de l'étude la faisaient remarquer à l'école du village. Déjà ses qualités d'ordre, de ponctualité, de décision et d'énergie se faisaient jour à travers les imperfections inhérentes à l'enfance. Un grand fonds de piété native s'ajoutait à ses qualités intellectuelles. Elle tranchait parmi les autres par un ascendant remarquable. Ses compagnes d'études et ses maîtresses même mettaient en elle toute leur confiance. Déjà elle faisait de l'apostolat en disant la douceur de la vie au foyer et la beauté de l'existence champêtre.

La maison de madame Lacombe, à Saint-Michel, était située à quelques pas de l'église. Toute blanche, à deux étages, avec galeries en avant et en arrière, comme les maisons de marins, elle rayonne de propreté. En face se trouve un vaste jardin qui s'étend jusqu'à la grève du majestueux fleuve Saint-Laurent. Au delà c'est l'Ile d'Orléans, ce joyau de notre paysage qué-

becois, puis, comme fond de scène, les Laurentides au profil gracieux qu'un voile mauve ou pourpre baigne de ses nuances transparentes selon les caprices de l'heure ou de la saison. L'oeil qui s'est arrêté un jour à contempler ce spectacle de féerie ne sait plus l'oublier.

La petite Malvina a dû pétrir son âme d'enfant aux couleurs de cette nature exceptionnelle. Et, si elle a pu l'enrichir d'émotions différentes, c'est d'avoir suivi l'oncle Mercier, frère de sa mère, au deuxième rang de la paroisse, quelques fois durant les vacances. Là, sur les terres en culture, au milieu des travaux d'une ferme bien tenue, l'enfant s'intéresse à tout. Le jardin; la basse-cour, les petits animaux d'élevage, la moisson, et les veillées de la campagne, tout contribue à l'initier à cette vie des champs qui la passionnera toute sa vie. N'aurait-elle pas acquis dès cette époque le goût de l'agriculture qu'elle a gardé et transmis plus tard à des milliers de jeunes filles confiées à ses soins ?

Malvina avait douze ans lorsqu'une préceptrice, mademoiselle Casault, soeur du juge Casault et de l'abbé Casault, recteur de l'Université Laval, femme de noble caractère et de haute culture, fonda à Saint-Michel une académie. Malvina fut son élève et mademoiselle Casault distingua en cette enfant une vocation marquée pour de grandes destinées. L'influence bienfaisante de l'éducatrice porta tous ses fruits dans

l'âme docile et droite de l'élève. D'ailleurs, à cette époque, le vent du libéralisme n'avait pas encore imprégné l'atmosphère familiale et paroissiale où grandissait une jeunesse fournie des exemples les plus admirables. Les enfants restaient soumis à la direction paternelle et maternelle. Les éducateurs pouvaient compléter l'oeuvre familiale de formation intellectuelle et morale des enfants, sans qu'une intervention néfaste vint pallier l'autorité des apôtres de l'enseignement.

Femme de goût, connaissant le beau et aimant le bien, mademoiselle Casault avait ouvert à son élève des horizons étendus.

Sous la tutelle de cette éducatrice distinguée le caractère de l'adolescente se perfectionne sensiblement. Sa volonté s'oriente vers un idéal supérieur. Elle puise, au contact de mademoiselle Casault, le goût du vrai, du beau et du bien. Déjà elle entre dans la voie d'ascension dont elle ne s'écartera jamais. Laisée à elle-même depuis l'âge de 18 ans jusqu'à sa vingt-quatrième année, elle poursuivra la culture de son esprit et de son coeur par l'étude et par la lecture de livres choisis et instructifs. Son père adoptif en était fier. Toujours gai, doux et paternel, il se plaisait à partager, avec la mère de Malvina, les plus belles espérances basées sur les talents et la droiture de volonté de cette enfant. Il le disait souvent et s'en ouvrait au vieux pasteur de la paroisse, son directeur spirituel.

Durant les loisirs de l'année scolaire la jeune Malvina s'adonnait avec plaisir aux travaux domestiques, soins du ménage, embellissement de l'intérieur et de l'extérieur, pratique de la couture et confection des ouvrages ménagers qui ont fait la richesse et l'orgueil de nos garde-robes et de nos armoires, dans les générations qui nous précèdent. Du travail de ses mains elle avait garni le mobilier et les grands coffres de la famille désormais prospère. Aussi fut-elle toute sa vie un ardent apôtre du retour à ces activités, garantie de l'aisance et de l'économie dans nos familles.

En 1852, madame Lacombe, consentait à laisser sa fille prendre charge d'une classe comme institutrice dans l'île d'Orléans. Toutefois, Malvina put reprendre ses études et se perfectionner l'année suivante, à l'École de M. Toussaint, dans son village natal de Saint-Michel. Elle y suivit des cours spéciaux de dessin et de mathématiques. Là encore elle brilla par son jugement, sa mémoire et son application au travail. A 17 ans elle fut adjointe à sa soeur aînée comme maîtresse d'enseignement à Lévis puis à L'Isle-Verte.



Mais la jeune fille songeait à la vie religieuse. Elle n'avait connu ni visité aucune communauté. Le curé de L'Isle-Verte, l'abbé Marceau, à qui elle confia ses intentions, lui conseilla la plus ancienne et la plus

solide institution religieuse d'apostolat et d'enseignement en notre pays. En 1861 il obtenait de la Supérieure des Ursulines de Québec l'admission de sa protégée, d'ailleurs si bien recommandée par mademoiselle Casault, elle-même ancienne élève de cette maison.

La postulante sera accueillie avec bonheur au Monastère de la rue du Parloir. Lorsque les portes conventuelles s'ouvriront devant elle il lui semblera qu'elle entre tout naturellement dans les voies de sa destinée. Elle aura fait, d'un coeur vaillant, le sacrifice de sa jeunesse et l'adieu à sa famille. Et comme elle avait grandi dans la simplicité d'une existence modeste, sous l'oeil vigilant d'une mère profondément chrétienne, vaillante et courageuse, la jeune fille n'aura pas à dépouiller une nature trop rebelle aux exigences de la vie monastique. Aussi bien, et d'une pareille sérénité d'âme, serait-elle entrée dans l'état du mariage si sa vocation, déjà très évidente à vingt ans, ne l'avait tenue éloignée du monde ces quatre dernières années. Elle entrera au postulat à l'âge de 24 ans, le 15 août 1861.

Malvina Gagné apportait aux Ursulines un trousseau fort modeste. Mais elle n'ignorait pas, néanmoins, que des exemples du passé l'engageait à faire large la part de biens personnels qu'elle offrirait à sa famille d'adoption.

En effet, on retrouve, et toutes les Ursulines ont pu le lire au monastère de Québec, un document précieux qui s'intitule :

« Quittance des Ursulines pour la dot de mademoiselle Charlotte Barie, en 1647. » Voici les effets qu'elle apportait à son entrée au couvent : « Un charlit à quenouille, une paillasse, un lit de plumes avec deux traversins, un matelas, trois couvertures et un tour de lit, en serge ; une table de bois, un placet et deux coffres ; plus ses habits de religion, trois paires de draps, trois douzaines de serviettes fines, trois grandes nappes de toile de brin, une grande serviette de collation, vingt-quatre aunes de toile de lin, une douzaine de mouchoirs, deux douzaines de chaussons, une douzaine de chemises, un petit manteau pour les malades, deux cuillers et une fourchette d'argent, trente livres d'étain en vaisselle, quatre grandes chaudières, une petite marmite avec son couvercle, un petit poêle, un poëlon, un gril. »

La dot payée : trois mille livres.

Trousseau de la première novice ursuline canadienne à Québec. « *Bulletin des Recherches Historiques.* »





II

LA MEILLEURE PART

Vocation religieuse.—Aux Ursulines de Québec.—Formation disciplinaire, perfectionnement moral et intellectuel.

—Préparation à la mission d'éducatrice.—

Reflét du modèle.—1861-1881.



“**Q**UEL est donc cet Amant dont les charmes et l'attrait nous enlèvent, malgré nous, nos filles et nos soeurs. »¹ En écrivant ces lignes, le comte de Montalembert voulait exprimer l'attrait irrésistible qu'exerce sur certaines âmes d'élite la vocation religieuse et leur docilité aux desseins providentiels.

Or en choisissant de consacrer aux Ursulines sa vie, ses talents et son expérience de six années dans l'enseignement, mademoiselle Gagné donnait une première grande preuve de sa docilité aux volontés de Dieu et une marque évidente de vocation monastique.

C'est dire qu'elle concevait déjà la nécessité d'une abnégation totale de sa volonté propre, qu'elle était prête à se dépouiller de sa personnalité mondaine et à s'assimiler à son nouvel état de vie.

¹ MONTALEMBERT, « *Les Moines d'Occidents.* »

Néanmoins, l'adieu au monde et surtout à sa chère famille; la séparation de sa mère, de son père adoptif, de ses frères et sœurs, lui furent bien douloureux. Il n'en fallait point trop conférer par avance à la maison et il fallut faire ses préparatifs de départ dans le silence.

Le 15 août 1861, mademoiselle Marie-Eléonore-Malvina Gagné disait adieu au monde, à sa famille et à ses chères élèves, pour s'enfermer derrière les grilles monastiques. Son départ devait être définitif. Car, la jeune postulante avait bien réfléchi avant de poser cet acte d'une conséquence si grave. Aussi l'événement ne pouvait pas s'accomplir sans quelque torture morale de sa part et de celle de ses proches. Elle espérait bien revoir sa famille de temps à autres, mais ne pouvait s'empêcher de songer à l'abandon de ses premiers bonheurs, au renoncement et à l'oubli de l'existence heureuse entre ses père et mère, frères et sœurs, parents et amis, à l'éloignement du décor enchanteur de la petite maison blanche, de la plage et des rochers, des arbres séculaires, de la pieuse église au bord du fleuve, en un mot, de toute la petite patrie où sa jeunesse avait rêvé, chanté et prié comme on rêve, chante et prie entre quinze et vingt ans.

Ces souvenirs durent se presser dans son esprit et l'émotion la plus intense dut lui serrer le cœur lorsque un peu avant l'heure des vêpres, ce beau di-

manche de la mi-été, sa mère et sa soeur Arthémise l'embrassèrent pour la dernière fois sous les arceaux du vieux Parloir. La postulante fut conduite au noviciat où elle dut rester seule pendant toute la durée de l'office religieux. Pour la distraire de sa tristesse déjà visible, une religieuse lui apporta un exemplaire de la « Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation » ; elle ne l'ouvrit même pas, tant elle avait de larmes dans les yeux et de tristesse au fond de l'âme. Elle récapitulait les dernières heures de l'adieu et son coeur se brisait. Au retour de la chapelle la Mère-maîtresse et les novices trouvèrent leur nouvelle venue baignée de larmes. Elle s'ennuya beaucoup et durant plusieurs mois.

Mais les premières épreuves n'avaient en rien affaibli sa ferme décision. Le 21 novembre de la même année la jeune postulante passait au noviciat après la cérémonie d'usage. La prise d'habit, au monastère des Ursulines, revêt un caractère de noblesse et de distinction qui reflète les plus hautes origines historiques de ce grand Ordre. La postulante qui aspire au noviciat se présente au pied des autels parée d'une toilette de jeune mariée. Elle est toute habillée de pâle et de même enveloppée d'un long voile puis couronnée de fleurs. Mademoiselle Gagné, pour cette cérémonie, portait une robe à traîne, en soie lilas, un chapeau léger de même nuance, avec noeuds de rubans, comme en portaient les demoiselles de haute lignée au

temps de Louis XIV. La cérémonie eut lieu ce beau matin de fin d'automne 1861 et mademoiselle Gagné reçut le voile blanc des mains de S. G. Mgr Horan, évêque de Kingston, alors de passage à Québec. On lui donna avec l'habit religieux le nom justement prophétique de Saint-Raphaël. Elle serait ainsi destinée à de longs voyages. On rapporte que quelques religieuses déplorèrent tout d'abord le choix de ce nom porté déjà par plusieurs novices qui n'avaient point persévéré. A quoi on répondait : « Rien d'étonnant puisque l'archange Raphaël fut le patron des voyageurs ! » Mais ces propos badins n'affectèrent pas un seul jour la constance de la fervente novice. Elle devait marcher dans les voies providentielles et conduire à bon port la mission qui l'attendait quelque vingt ans plus tard.

Mère Saint-Raphaël prononça ses vœux en religion le 21 novembre 1863 en présence de S. G. Mgr Baillargeon, archevêque de Québec. La R. Mère Saint-André était alors supérieure. Le père et la mère, le frère et les deux soeurs de Mère Saint-Raphaël assistaient à la cérémonie, avec nombre de prêtres et d'ecclésiastiques du clergé métropolitain, et quelques parents et amis de famille de la nouvelle professe. Mgr Baillargeon prononça le sermon de circonstance, expliquant le grand bienfait de la vocation religieuse et la haute importance de respecter la fidélité aux engagements de cette vocation.

Cette fidélité fut tout un programme dans la vie de Mère Saint-Raphaël et la pierre angulaire de sa mission de fondatrice. Elle ne sépara point un seul instant de cette fidélité la réalisation de ses vœux de profession: pauvreté, chasteté, obéissance. Et cette fidélité, génératrice merveilleuse de tant de forces, elle ne cessera de la demander à ses filles en religion comme à ses élèves de Québec, de Chatham et de Roberval.



Les destinées de cette femme d'œuvres se dessinent à son insu dès le début de sa vie monastique. Avec l'intuition profonde de sa mission dans le domaine éducationnel, Mère Saint-Raphaël avait l'intelligence de ses devoirs les plus impérieux et les plus urgents: le perfectionnement de son être moral et l'élévation de son esprit dans la vie intérieure. Douée d'un jugement à toute épreuve et d'une nature riche, elle avait à soumettre sa volonté et à réprimer ses vivacités. D'une ardeur indomptable au travail, à l'étude et aux exercices réguliers, elle témoignait dès lors de son énergie en face du devoir, de tous les devoirs que lui imposeraient ses vœux monastiques.

Mais ce qui pouvait surtout marquer cette vocation d'un signe exceptionnel, c'était son culte pour la grande et vénérée fondatrice de Québec, la Mère Marie de l'Incarnation.

Car c'est à cette époque, en mars 1867, que se firent les premières démarches pour la cause de béatification de la Vénérable Mère. La Supérieure du temps, Mère Saint-Gabriel, (Adélaïde Plante, née en 1797 à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et morte au monastère de Québec à l'âge de 92 ans, après 72 années de profession religieuse) avait obtenu de l'Ordinaire un procureur et les assemblées d'examen préliminaire dans cette cause s'étaient ouvertes le 13 mai de la même année. Mère Saint-Raphaël suivait les développements de l'enquête canonique avec un intérêt tout particulier. Pour elle, comme pour toutes ses soeurs en religion, Marie de l'Incarnation restait le grand modèle et l'inspiratrice constante des vertus les plus hautes et des dévouements les plus fructueux.

Durant les vingt années qu'elle a passées au Vieux monastère de Québec, la Mère Saint-Raphaël n'a eu d'autres ambitions que de travailler à sa perfection dans l'accomplissement intégral de ses devoirs, les plus humbles comme les plus difficiles. Elle fut sans cesse, dans l'estime de ses soeurs spirituelles, le prototype du devoir consciencieux, incarné dans une femme de profonde modestie et d'infatigable dévouement. Rien d'autre ne l'aurait distinguée d'entre ses compagnes du cloître que cette seule vertu disciplinaire aura suffi à la désigner à une mission de large envergure.

Comme Marie de l'Incarnation, dans son couvent de Tours, Mère Saint-Raphaël n'a d'abord d'autre souci

que sa vie intérieure. Elle veut que sa vie cachée soit régénératrice. Que chaque exercice de la Règle apporte un amendement graduel à son caractère, une maîtrise à son tempérament et à sa nature impulsive. Tous les petits emplois qui s'offrent à un stage de noviciat, lui deviennent choses si naturelles que durant toute sa vie de professe elle les recherche comme à plaisir. Tant il est vrai que le moindre défaut est un plomb dans l'aile des âmes d'élite et qu'elles éprouvent de contentement à s'en débarrasser.

Esprit sérieux, éminemment pratique, profond, élevé, surnaturel, elle témoigne, toute sa vie, d'un coeur droit, viril, délicat et discret, dévoué au bonheur des autres. Pas une fibre d'égoïsme dans ce coeur de sainte. Et son âme d'apôtre s'intéresse avant tout au règne de Jésus-Christ dans les âmes.

Douée d'une énergie morale étonnante et d'un tempérament bouillant, elle réalisa ce que les directeurs spirituels appellent « la correspondance à la grâce de vocation », à tel point qu'elle finit par dominer et transformer son caractère jusqu'à l'aménité devenue la maturité de la douceur. Ses contemporaines, ses soeurs de cloître, et ses élèves adonnées à l'observation, se souviennent et nous rapportent d'avoir été surprises de son calme imperturbable à certaines heures où d'autres auraient cédé à l'emportement.

D'un jugement solide, d'une sincérité absolu, et pleinement consciente de tout son devoir, elle envisa-

geait toute affaire, temporelle ou spirituelle, dans les grandes lignes d'abord. Intuitive et psychologue, elle avait bien vite démêlé l'essentiel du superflu. Elle remontait directement des effets à la cause et trouvait avec sûreté le moyen, le préventif ou le remède, selon les circonstances. Réfléchie, habituée à la méditation, elle parlait peu. Mais elle savait écouter et comprendre. Surtout elle agissait.

Néanmoins, comme il sied à une nature exceptionnelle, Mère Saint-Raphaël a son originalité distincte. Et tout en dépouillant sa personnalité, elle garde les formes extérieures du caractère qui la font elle. Comme chez la Fondatrice, « sa manière est faite de contrastes, de clartés et d'ombre, de grandeur et d'humilité, de majesté et de simplicité. »¹ Elle a des élans d'enthousiasme et des minutes d'angoisse ou de dépression. Elle a des mouvements d'humeur, mais si tôt réprimés. Elle admire les splendeurs de la nature, de ses spectacles et de ses phénomènes, et elle se trouve bien petite devant les oeuvres infinies du Créateur. Elle aime passionnément la majesté du temple et la beauté du rite, elle orne des fleurs les plus belles et des trésors les plus précieux de l'historique monastère les autels et les repositoirs qui sont confiés à ses soins. Mais les chapelles modestes, les corniches où sont gardées les plus humbles statues et où brûlent les plus

¹ DOM JAMET, « *Marie de l'Incarnation.* »

timides lampions sont également l'objet de ses attentions quotidiennes. Elle déplorerait tout autant qu'on se désintéresse d'une image poussiéreuse que d'un tabernacle insuffisamment orné. Rien ne lui est indifférent.



Les impressions que l'on peut éprouver en embrasant un nouvel état de vie sont bien diverses, selon que la vocation est incertaine ou définitive. Le coeur ne se vide jamais entièrement des affectioens qui l'ont occupé toute une enfance et toute une jeunesse. Pour remplacer ce qu'elle a abandonné à la porte du cloître, une jeune fille de vingt-quatre ans s'attache naturellement à tels détails de l'existence nouvelle, à telles personnes de sa nouvelle famille, à telles choses de sa nouvelle demeure.

Si rien ne fut indifférent à Mère Saint-Raphaël dans son nouveau milieu, il est aussi vrai de penser qu'elle s'attacha particulièrement à certains privilèges que la vie ursuline offre à ses religieuses dans l'historique monastère de Marie de l'Incarnation.

Nous savons que peu de semaines après son entrée au postulat, et surtout depuis son admission au noviciat, Mère Saint-Raphaël, connaissait déjà tous les trésors de la maison. Elle aimait à apprendre en détail l'historique de chaque objet, découvrant dans ces souvenirs un peu de l'âme, du langage et de la pensée de

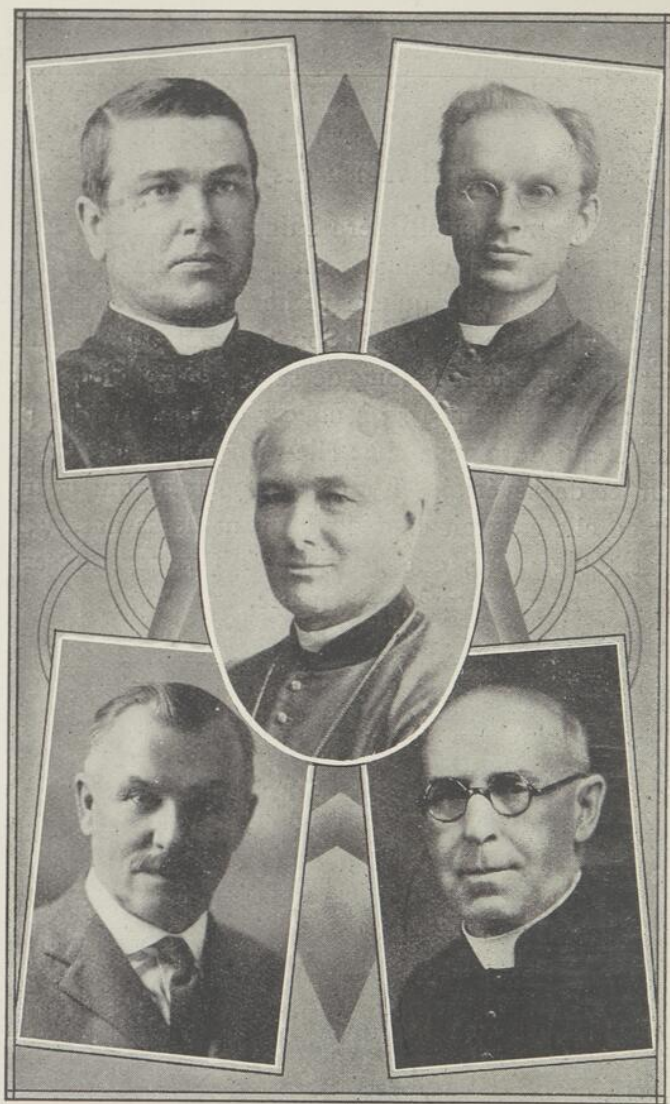
la vénérable Fondatrice. Elle se sentait ainsi plus près du modèle. Elle s'en ouvrit un jour au chapelain du temps, l'abbé Georges-Louis Lemoine, qui exerça son ministère aux Ursulines de 1854 à 1888 et qui y mourut après 34 ans de services dévoués.

Nul ne saurait dire combien de fois Mère Saint-Raphaël s'est arrêtée à contempler la richesse du maître-autel de la chapelle datant de 1732, le tableau de la Nativité et les reliquaires précieux qui en sont l'ornement principal. Ainsi de l'autel latéral du Sacré-Coeur, le plus ancien au pays, inspiré par Mgr de Saint-Vallier en 1700. Situé près du choeur des religieuses, le petit oratoire du Sacré-Coeur renferme des trésors d'une valeur historique de premier ordre. Ce fut la chapelle des premières Ursulines de la Nouvelle-France; Mgr de Laval, les Pères Vimont, de Bréboeuf, Lallement, Jogues et Garnier y ont célébré la sainte messe le long d'un demi-siècle. Bien des fois ils se sont prosternés sur les dalles de pierre qui sont encore là et qui gardent l'empreinte creusée par leurs pas. Et, avec madame de La Peltrie, Marie de l'Incarnation, qui repose depuis trois siècles sous ces mêmes pierres, y vint prier et pleurer bien des fois entre 1639 et 1672. Enfin, et pour ne pas répéter ce que l'histoire générale des Ursulines a raconté, la chapelle du monastère a l'honneur de garder depuis le 14 septembre 1759 les restes mortels de l'illustre marquis de Mont-

calm ; deux plaques de marbre y rappellent la mémoire glorieuse du « grand vaincu des Plaines d'Abraham. »

Si, à son naturel, Mère Saint-Raphaël était encline au culte du beau et aux saines jouissances de l'âme, ce n'est pas à dire qu'elle rechercha cette satisfaction de ses goûts personnels. Son noviciat aux Ursulines s'est prolongé tout le long de sa vie de religieuse. Elle s'entraîna aisément à se renoncer en tout. C'est peut-être ce qui développa chez elle cette apparence de froideur et de sévérité. L'esprit d'apostolat qui grandissait en elle exigeait ce dédoublement de sa nature ; elle avait tôt compris que le coeur doit rester au service de la tête, en toute âme bien née.





M. l'abbé J. E. Lizotte,
Mgr Dominique Racine, ancien
M. J. Constantin, M. D.,

M. l'abbé Ths Marcoux,
évêque de Chicoutimi,
M. l'abbé Ths Tremblay.



III

UNE FEMME APOTRE

L'esprit d'apostolat de Mère Saint-Raphaël.—Une idée se fait jour.—Le cœur et la tête d'une femme.—
A l'exemple de Marie de l'Incarnation.



DURANT les vingt premières années de sa vie de religieuse, de 1861 à 1881, Mère Saint-Raphaël occupa diverses charges, toutes modestes, mais propres à l'enrichir de connaissances et d'expérience. Elle fut successivement maîtresse d'infirmierie et pharmacienne, puis maîtresse de division à l'École Normale de Québec; en 1878 elle fut envoyée en mission comme maîtresse des novices à Chatham, Ontario, et y demeura deux ans; de retour à Québec elle fut nommée sacristine, puis assistante-dépositaire et maîtresse de classes.

Pieuse et zélée, elle témoignait d'une grande dévotion à Saint Joseph. Elle se faisait l'apôtre de son culte. On raconte qu'au temps où elle était sacristine elle prenait un soin particulier à orner son autel dans la chapelle intérieure. Ne pouvant se permettre l'achat de lis naturels pour décorer cet autel en la fête canonique du Saint, elle utilisa ses talents artistiques

pour confectionner des lis artificiels qui mystifièrent toute la communauté tant ils étaient parfaits.

L'expérience acquise dans ses fonctions diverses, sa ponctualité et sa conduite exemplaire en toutes choses, jointes à la fermeté de son caractère, avaient attiré sur elle l'attention de ses supérieures. De son côté, elle ne rêvait que dévouement, sacrifice, héroïsme même s'il eut été nécessaire de souffrir pour le bonheur des autres.

Cette générosité d'âme, qui est la caractéristique des natures d'élite, Mère Saint-Raphaël la devait sans doute à la droiture de sa volonté comme à la profondeur de son esprit chrétien. Mais, de plus, n'est-il pas vraisemblable que les idées élevées de son temps aient influé sur l'orientation de sa pensée et de ses sentiments ?

Car, en dépit des insinuations gratuites qu'on a pu faire à cet égard, il est facile de prouver que les communautés enseignantes, même les plus fermées, se sont de tous temps tenues au courant des progrès de l'époque et des grands faits contemporains. Les Ursulines en étaient parfaitement informées. « La Revue Canadienne » fondée en 1864, « L'histoire du Canada » de l'abbé Ferland, publiée en 1867, les rapports des quatrième, cinquième et sixième Conciles de Québec, en 1868, 1873 et 1878; les « Annales canadiennes de la Propagation de la Foi », fondées en 1877; la

mort de Pie IX et les premières Encycliques de Léon XIII en 1878; le compte-rendu des importantes délibérations du Congrès catholique de Québec en 1880; la translation solennelle des restes de Mgr de Laval, puis, la fondation du diocèse de Chicoutimi, en la même année, comportent autant de faits historiques consignés dans la mémoire de Mère Saint-Raphaël et connus, avec leur signification, par les Ursulines de son temps.

L'intérêt porté aux missions catholiques trouvait un regain d'intensité dans les appels des Souverains Pontifes, des Evêques, des écrivains laïques même. Et l'on demandait des ouvriers et des ouvrières, pour la vigne du Seigneur, depuis nos régions nouvelles jusqu'aux pays les plus éloignés de la civilisation.

Mère Saint-Raphaël réunissait en elle toutes les vertus de l'apôtre, toutes les aptitudes de la missionnaire. Décisive, courageuse, personnellement désintéressée, débrouillarde, connaissante en affaires, habile à contourner les difficultés, intelligente et avertie, elle était douée par-dessus tout d'un sens surnaturel propre à convertir les plus revêches. En outre, elle s'était attachée à l'étude d'un modèle dont les leçons inspiraient sans cesse les religieuses Ursulines du Canada depuis trois siècles.

Elle savait depuis longtemps toute l'histoire de Marie de l'Incarnation, ses adieux aux joies paisibles

d'un monastère où l'austérité du cloître était compensée par mille douceurs que chaque jour apporte dans ce décor incomparable et sous le ciel privilégié de la Touraine heureuse. Elle savait le long et périlleux voyage, cette traversée de l'Atlantique à une époque où les dangers étaient multiples, et dont la durée longue de trois mois n'était point propre à rassurer de pauvres religieuses sans défense et sans expérience des voyages. Elle connaissait aussi le détachement des affections fraternelles, cimentées par des années de vie commune et quasi familiale dans la même maison. Elle avait deviné l'angoisse soudaine qui dut envahir l'âme de la Fondatrice et de ses compagnes à leur arrivée sur le sol rude et sauvage de la Nouvelle-France. Elle n'en admirait que plus ardemment le courage et l'énergie de ses devancières.

Peut-être songeait-elle parfois aux possibilités de refaire les mêmes sacrifices, d'acquérir les mêmes mérites et d'accomplir les mêmes héroïsmes.

Et à certaines heures où elle était assise, avec ses élèves autour d'elle, au pied de la relique du vieux frêne sous lequel Marie de l'Incarnation avait enseigné le catéchisme aux petites filles algonquines et huronnes, il n'est pas invraisemblable d'imaginer que Mère Saint-Raphaël se transportait par la pensée dans quelque région nouvelle de colonisation canadienne et d'évangélisation catholique. Qu'elle s'y voyait distri-

buant l'aumône de l'instruction et la chaleur lumineuse de la foi dans les âmes.

Mais, comme elle était entièrement soumise aux volontés de Dieu et de ses supérieures, elle ne révéla que bien plus tard son désir ardent d'apostolat et d'exceptionnelle abnégation. Car elle avait appris, depuis sa tendre enfance, à subordonner les élans du cœur aux dictées d'un jugement sain et savait que le cœur, seul, est mal balancé s'il n'est contrôlé par la sagesse réfléchie et la pondération.

Avant tout Mère Saint-Raphaël restait en conformité absolue avec l'esprit et le rôle de son Ordre : l'instruction des jeunes filles. Novice elle avait été initiée à la règle de Saint-Augustin et aux Constitutions que les Jésuites avaient rédigées pour les Ursulines de la congrégation de Paris, en 1612. Le monastère de Tours d'où était venue Marie de l'Incarnation en 1639, appartenait à la congrégation de Bordeaux. Angèle Mérici, en fondant son Ordre dans le diocèse de Vérone, Italie, en 1535, avait placé l'oeuvre sous la protection et le vocable de Sainte-Ursule. Les premiers essais de la ruche-mère s'étaient répandus en France au début du XVII^{ème} siècle. L'esprit d'apostolat les poussa jusqu'aux plages du Nouveau-Monde. Et les Ursulines du Canada gardaient l'élan de généreux dévouement qui explique les ardeurs missionnaires. Mère Saint-Raphaël, pour une, pouvait bien

éprouver le désir de continuer la tradition de l'illustre Compagnie, d'autant que l'exemple des Jésuites précéda généralement, ici comme en Europe, l'établissement des nouvelles missions ursulines.



Mère Saint-Raphaël était une femme de tête. Les religieuses qui ont vécu quelques années à ses côtés, les professionnels et les gens d'affaires qui ont eu à traiter avec elle, s'accordaient à lui reconnaître tous les traits d'une femme supérieure. En vérité elle l'était par l'élévation de ses pensées, la largeur de ses vues et la justesse de son raisonnement. L'honorable Joseph-Édouard Caron, alors qu'il était ministre de l'Agriculture, avait eu maintes fois l'occasion de l'apprécier. « Il suffit de causer quelques instants avec elle, disait-il, pour comprendre ce qu'il y a de jugement, de bon sens, d'équilibre et de finesse en cette humble religieuse. » Et le regretté Ministre nous disait un jour : « Je n'ai pas encore vu une femme à l'esprit aussi élevé qui soit capable de discuter avec autant de sens pratique des questions d'ordre matériel... Pourtant, je m'y connais en femmes !... »

Cette femme apôtre possédait, en effet, le sens des réalités. En toutes choses elle saisissait d'abord l'essentiel. Son sens méthodique lui permettait de séparer de l'ensemble les accessoires et les contingen-

ces. Habitée, dès le giron maternel, à se priver du superflu, elle n'eût cédé à aucun caprice.

Par ailleurs, elle savait inspirer à ses soeurs en religion, comme aux élèves confiées à ses soins, les principes d'une éducation positive. Elle voulait et faisait en sorte qu'on prit grand soin de la santé des élèves, qu'on leur enseignât des choses pratiques et praticables dans leurs familles. Pour profiter de leurs études elle exigeait que les élèves fussent bien nourries, bien habillées pour sortir et qu'elles dormissent bien aux heures de repos.

Enfin, elle parlait peu et réfléchissait beaucoup. C'est pourquoi on ne la vit jamais désarmée ni prise au dépourvu dans les circonstances difficiles. Elle avait prévu, et bien souvent prévenu, les difficultés. Et par son exactitude et sa précision elle donnait l'exemple d'une régularité qui permit à ses collaboratrices comme à elle-même d'accomplir vite et bien des sommes étonnantes de travaux intellectuels et d'ouvrages manuels.

Comme chez la Vénérable Marie de l'Incarnation, les hautes qualités d'âme et de coeur de Mère Saint-Raphaël devaient la désigner à une mission importante et en faire la providence d'une grande oeuvre, sur un champ d'action plus étendu.

Or, cette action elle l'exercera surtout par la charité et par l'éducation chrétienne des filles de colons

et d'agriculteurs. Son patriotisme militant prendra ainsi la forme la plus noble. On verra par la suite que cette femme apôtre a bien mérité de l'Eglise et de la patrie. Et, si M. André Bellessort a pu écrire de Marie de l'Incarnation qu'elle fut une « grande Française » nous pourrions dire avec autant de raison que Mère Saint-Raphaël fut une « grande Canadienne ».



La première maison des Ursulines de Roberval, en 1882.



IV

LE CHAMP D'ACTION

La région du Saguenay et du Lac Saint-Jean, de 1828 à 1880.—Roberval, la colonisation, l'agriculture et l'industrie.—Le "Domaine du Roi" et le "grenier de la Province". — L'organisation éducative et l'instruction.



JUSQU'EN 1828, la région qui s'étend au Nord du Saguenay, et qui forme le bassin du lac Saint-Jean, n'était connue que des missionnaires jésuites, de quelques rares trappeurs, naturalistes et arpenteurs français. En 1672, le Père Albanel, de la Compagnie de Jésus, était monté jusqu'à la baie d'Hudson par le lac Saint-Jean et la rivière Mistassini. En 1702, le Père de Crespieul desservait la mission montagnaise de Chicoutimi, du Lac Saint-Jean et du grand lac des Mistassins.¹ A cette époque, les missionnaires jésuites avaient effectué des défrichements considérables déjà le long de la rivière Métabetchouan. La région de Chicoutimi, Saguenay et Lac Saint-Jean était encore désignée, depuis l'intendant Hocquart, sous le

¹ DAMASE POTVIN, « *La Robe Noire*. »

nom général de « Domaine du Roi ». ¹ L'arpentage en fut fait en 1732 par Joseph-Laurent Normandin, qui laissa son nom à l'un des cantons les plus fertiles de ce bassin.

En 1732, le vingt-troisième et dernier missionnaire jésuite attaché à la région, le Père LaBrosse, avait prêché l'Évangile à toutes les tribus indigènes, Montagnais, Papinachois et Mistassins, dispersées sur ce territoire. Il avait noué des liens solides entre les naturels et les blancs, trappeurs, coureurs de bois et agents des compagnies de traite. Il ne reste guère que quelques familles montagnaises, aujourd'hui cantonnées dans la Réserve fédérale de la Pointe-Bleue, à quelques milles de Roberval.

De 1658 à 1732 le Domaine du Roi était concédé par affermage à bail, à des colons, pêcheurs et traiteurs de pelleteries, dépendant de la Compagnie des Postes du Roi. « Après la cession du Canada à l'Angleterre le territoire du Saguenay continua à être affermé. Les fermiers du Domaine, dit Arthur Buies, étaient intéressés à exclure les étrangers autant que possible et à tenir secrètes les ressources du pays, autant pour maintenir leur monopole que pour empêcher toute compétition chaque fois qu'il s'agissait de renouveler le bail ». ² La Compagnie

¹ « Ordonnance et Edits Royaux », 23 mai 1733.

² « Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean », 1896

de la Baie d'Hudson qui garda, sous la domination anglaise, les mêmes privilèges que celle des Postes du Roi de France, se bornait à faire le commerce des pelleteries avec les sauvages. Elle permettait quelquefois à de vieux employés de cultiver un petit jardin à leur profit. Mais en fait de culture, rien de plus. Les premiers efforts de colonisation et d'agriculture n'y furent tentés, avec l'aide officiel, que vers 1837.

En 1820, M. Pascal Taché, qui avait habité et parcouru la région pendant vingt-deux ans, fit un rapport général à l'Assemblée Législative. Ses révélations éveillèrent l'attention. On apprit ainsi que le bassin du Lac Saint-Jean, sur une longueur de trente lieues, depuis Chicoutimi jusqu'à Mistassini, était formé de terres fertiles, sous un climat tempéré, coupé de rivières poissonneuses, et couvert de forêts où les bois de pin, de cèdre, de tremble et d'épinette offraient une source de richesses incalculables. Dès lors, et surtout depuis 1828, les explorateurs officiels ne cessèrent de parcourir la région et de publier cartes, devis, mémoires et suggestions propres à attirer la colonisation et l'industrie en ce pays du Nord. Lord Dalhousie, alors gouverneur du Canada, avait ordonné plusieurs expéditions d'enquête et de description géographique, dont les principales furent conduites par Joseph Bouchette, géomètre, Hamel, arpenteur, le lieutenant Baddeley, ingénieur royal, Bowen, Proulx

et Nixon du 66ème régiment. Les rapports de cette commission firent connaître la topographie, la géologie et l'agrologie du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

Le gouvernement délimita, en 1879 et 1880, les cantons du bassin du Lac dans l'ordre suivant : au sud, les cantons de Métabetchouan, Charlevoix, Roberval, DeQuen et Dablon; à l'ouest, Ouatouchouane, Demeules et Dufferin; au nord-ouest, Parent, Normandin et Albanel. On y trouve quelques-unes des terres les plus fertiles du pays et qui suffisent à justifier l'appellation donnée à ce beau territoire : le grenier de la province de Québec.

En effet, depuis cinquante ans, l'agriculture s'y est développée de pair avec la colonisation. Le laboureur et le semeur ont marché sur les pas pressés du défricheur. Une prospérité rapide s'est assise au foyer de l'habitant venu des belles paroisses de Montmorency, de Charlevoix et du bas de Québec. Et le lac, petite mer intérieure, d'une circonférence d'environ trente lieues, a cessé d'être regardé comme un gouffre légendaire où vont se perdre de trop hardis aventuriers.



Cependant, et malgré les perspectives d'un développement industriel assez prochain, la région du Lac

Saint-Jean n'avancait qu'avec lenteur dans le domaine économique et intellectuel. De 1830 à 1880 on peut affirmer que le souci de l'instruction ne préoccupait guère les gens du pays. La seule forme d'éducation donnée aux enfants d'alors venait de la noblesse native des souches familiales issues de nos vieilles paroisses laurentiennes. Les vertus sociales d'honnêteté, de droiture, de loyauté, de charité et d'entraide mutuelle, le courage et la tenacité propres aux conquérants d'un sol nouveau, la foi vive, l'espérance des jours meilleurs, ont expliqué la victoire définitive des vaillants défricheurs sur les mille difficultés de pénibles débuts.

De bien lourdes épreuves avaient pesé sur les épaules et sur l'âme des premiers habitants du Royaume de Saguenay. Ne suffit-il pas de rappeler que le grand feu de 1870 avait balayé tout le pays, depuis Mistassini jusqu'à la Baie des Ha! Ha! et que la population était réduite à une extrême pauvreté. Ces faits n'étaient pas inconnus des Ursulines de Québec. Elles n'ignoraient pas non plus que, déjà, « un moderne regrettable avait presque tué les arts domestiques dans les foyers ruraux. Et que la petite école des rangs, celle des cultivateurs, enseignait toutes sortes de bonnes choses, sans doute, moins l'agriculture appliquée, la plus importante des matières, après la religion... »¹

¹ G.-E. MARQUIS, « *Aux Sources Canadiennes* », p. 150

Vers 1880, ranimé par le courant de politique nationale de Lafontaine et de Cartier, un grand souffle de patriotisme passait sur la province de Québec. La Société Nationale Saint-Jean-Baptiste avait groupé, en un jour mémorable, l'élite de la race et donné le mot d'ordre: « prendre pied chez nous ». C'était aussi l'époque de la construction des voies ferrées du Pacifique Canadien et du Transcontinental. La Compagnie de Québec et du Lac Saint-Jean venait de terminer le premier tronçon de son chemin de fer de Québec à Saint-Raymond; le prolongement ne devant atteindre Chambord qu'en 1888.

L'ère était à l'expansion du prestige canadien-français. Les Cantons de l'Est et les Bois-Francs, occupés depuis un siècle par les héritiers des conquérants britanniques, cédaient pas à pas un splendide territoire à l'élément de langue française.¹ L'Acte de Confédération de 1867, en stipulant les droits et privilèges de chaque Province, avait révélé aux habitants du Bas-Canada la puissance ethnique de leur caractère et de leur proliféité. On poussait, du haut des chaires et des tribunes, dans la presse et dans les parlements, la colonisation intense. L'élite savante ou simplement cultivée se préoccupait effectivement de l'instruction de la jeunesse et de l'éducation du peuple. Nos grandes pépinières collégiales, de garçons et de

¹ Voir Abbé CHS-ED. MAILHOT, « *Histoire des Bois-Francs* », tome III, Arthabaska, 1921.

jeunes filles, envoyaient des essaims d'éducateurs et d'éducatrices aux quatre coins de la province. Et c'est en évoquant les premiers résultats de cette action de haute portée sociale qu'un éducateur de chez nous a écrit : « L'éducation a été comme une planche de salut « jetée sur la mer agitée de notre existence; nous « l'avons saisie et elle nous a sauvés; ne la lâchons « pas, encore une fois elle nous sauvera »...²



Or, depuis longtemps, des amis des Ursulines tout en louant leur zèle, et constatant que la ruche mère de Québec surabondait de biens et de sujets, reprochaient aimablement aux religieuses de ne pas étendre par de nouvelles fondations l'oeuvre de la Vénérable Marie de l'Incarnation. A la visite épiscopale de novembre 1880, les plus anciennes du monastère s'entendirent pour exprimer à Monseigneur l'Archevêque de Québec leur désir d'étendre à l'extérieur leur zèle d'éducatrices. Mais aucune d'elle n'entrevoyait de quel côté pourraient se diriger leurs pas.

M. Elisée Beaudet, alors député du Saguenay à la Chambre des Communes, dans le but d'attirer les colons au Lac Saint-Jean, désirait une fondation d'Ur-

² Hon. C.-F. DELÂGE, « *Conférences et Discours* », Vol. I, p. 57.

sulines à Roberval. Durant l'hiver de 1880, il avait adressé au Vieux Monastère une copie de son discours de la Session fédérale au sujet du chemin de fer régional et de ses projets de développements du Nord. N'était-ce pas une invitation aux Ursulines de tourner leurs regards vers ces terres nouvelles ? M. l'abbé Georges-Louis Lemoine, leur aumônier, portait un intérêt immense à cette question. Par l'intermédiaire de M. l'abbé Joseph-Ernest Lizotte, curé de l'endroit, qui avait succédé à Messire F.-X. Delâge en 1878, le projet fut négocié entre Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, Mgr Elzéar Taschereau, archevêque métropolitain, et la Chapitre général des Ursulines. L'Évêque de Chicoutimi était venu au parloir des Ursulines le 28 février 1881 et portait la première démarche à l'Archevêché le même jour.

« Chose remarquable, l'Archevêque de Québec, qui s'était opposé jusque-là à plusieurs demandes de fondations faites aux Ursulines par différents diocèses, donna immédiatement son consentement à celle-ci. Le but des Ursulines, en acceptant cette fondation, était d'étendre le règne de Jésus-Christ et de hâter la glorification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation ». ¹ Une lettre fut aussitôt adressée du Monastère à l'Archevêché remerciant avec effusion S. G. Mgr Taschereau d'avoir accueilli favorablement la requête de Mgr l'Évêque de Chicoutimi et espérant que la

¹ *Annales du Monastère des Ursulines de Roberval.*

Vénérable Mère Marie de l'Incarnation guiderait elle-même ses filles dans ces régions nouvelles. Il restait à choisir l'endroit de l'établissement. On parla de la Pointe-Bleue. Mais Mgr Racine désirait qu'on visitât les lieux avant de prendre une décision.

Les Ursulines y consentirent, avec la permission de l'Ordinaire. Aussi bien savaient-elles la lourdeur des sacrifices que devaient leur imposer l'éloignement, la pauvreté, et l'indifférence de quelques-uns à l'égard de l'éducation des enfants. Il fallait une volonté éclairée, un tact doublé de prévision, une énergie opiniâtre et une foi vive dans les desseins de Dieu pour assurer la persistance de l'entreprise. Mais, dans l'âme et dans le coeur de toute Ursuline il y a les vertus et le dévouement d'une missionnaire.

Si les vaillants essaims de ce grand Ordre ont pu reconstituer d'importantes et durables souches à travers notre province c'est, sans contredit, par la vertu de leur Vénérable Fondatrice qui les protégea partout et toujours. L'historien de Marie de l'Incarnation, Dom Jamet, nous disait à l'Université Laval de Québec, en octobre 1926, ces remarquables paroles que nous ne saurions oublier: « Vous savez avec quel dévouement les Ursulines du Vieux-Monastère, et celles des Trois-Rivières, de Roberval, de Stanstead, de Rimouski, de Gaspé, continuent leur mère parmi vous. Vivante image de Marie de l'Incarnation, s'inspirant

de son esprit, de son patriotisme, elles maintiennent et développent les traditions qui ont fait la nation. Elles sont dans cette Eglise de la Nouvelle-France, sous la simplicité dont elles s'entourent, la flamme douce mais fidèle. Entre les murs de leur cloître, c'est Marie qui prie et enseigne, qui veille sur vous toujours, achevant avec amour sa tâche maternelle... »





1882—Les Fondatrices: debout, de gauche à droite: Soeur St-Vincent, Mère Marie de la Nativité, Soeur St-Joachim; assises: Mère St-Alexandre, Mère St-Henri, Mère St-Raphaël, Mère St-François de Paule.



1895-96—Premières finissantes du cours agricole-ménager.

1437
1895
42
56



V

POUR LA TERRE ET LE FOYER

Triple idéal: l'autel, la famille, la patrie. — Fondation du monastère des Ursulines et de l'école ménagère agricole à Roberval.—Les fondatrices, vertus héroïques, premiers succès.—1882-1895.



ROBerval, sur le bord du Lac Saint-Jean, a été fondé en 1855 et son érection civile et canonique fut accordée en 1870. C'est dans les limites de cette localité qu'au printemps de 1881 les Ursulines de Québec firent l'achat des terrains où se trouve leur établissement actuel. Elles payèrent, au prix de quatre cents piastres, six arpents de terre, auxquels M. Jean-Baptiste Parent ajouta un arpent et demi à titre gratuit. MM. Alphonse Marcoux et Euloge Ménard, citoyens de l'endroit, ajoutèrent, le premier un lopin de terre et le second un don de cent dollars, pour agrandir le domaine destiné à la construction du couvent.

La réalisation du projet ne fut point retardée. Le 24 mai 1881, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, en compagnie de Mgr Racine, trois religieuses du monas-

tère de Québec, Mère Sainte-Catherine, (née Elizabeth Tims), supérieure, Mère Saint-Georges, (née Van Felson), dépositaire, et Mère Sainte-Marie, (née Cimon), maîtresse générale du pensionnat, quittèrent Québec pour se rendre au Lac Saint-Jean par bateau, avec arrêts à la Baie-Saint-Paul, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Tadoussac et Chicoutimi. Elles firent le reste du trajet en voiture jusqu'à Roberval. A l'heure des adieux bien des yeux étaient mouillés de larmes. Et il sembla à la vénérable doyenne d'alors, Mère Saint-Gabriel, que les voyageuses n'allaient plus revenir. Parvenues à destination, après trois jours de fatigues, les visiteurs choisirent le site et virent commencer les fondations d'un monastère à deux étages avec mansardes, et qui devait mesurer 80 x 30 pieds. Au rez-de-chaussée se trouveraient la chapelle, une salle de récréation, deux réfectoires et de petits parloirs; à l'étage supérieur, les classes, la salle de communauté et les cellules des religieuses; sous les combles, les dortoirs des élèves et l'ouvroir où dès le début on enseignerait le filage et le tissage. M. le Curé de Roberval accepta de surveiller la construction, qui ne s'effectuait que lentement à cause de l'éloignement de la maison-mère et de la pénurie de ressources.

Le 1er août 1881, les élections eurent lieu au monastère de Québec. Mère Sainte-Catherine fut réélue Supérieure, et les missionnaires du Lac Saint-Jean furent nommées. Ce furent: Mère Saint-Raphaël.

supérieure et maîtresse des novices ; Mère Saint-Henri, assistante et maîtresse générale ; Mère Saint-François-de-Paule, zélatrice et dépositaire, puis les Mères Saint-Alexandre et Marie de la Nativité ainsi que les Soeurs converses Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joachim. Elles reçurent leur obédience le 30 du même mois.

Il est facile d'imaginer que depuis cette date les missionnaires désignées, et surtout la vaillante Mère Saint-Raphaël, durent méditer souvent les paroles que Mgr Racine avait prononcées devant elles récemment : « Y aura-t-il parmi vous une nouvelle Marie de l'Incarnation ?... »

C'est à la région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, c'est-à-dire au Royaume de Saguenay, que Mère Saint-Raphaël allait consacrer désormais ses talents, sa science, son dévouement et le reste de sa vie. Dans le sens même de sa vocation d'éducatrice, et conformément à l'esprit de son Ordre, cette vaillante fille de Sainte-Angèle venait d'endosser, avec son obédience, toutes les charges et responsabilités d'une grande mission. Elle acceptait d'avance et consciemment les risques et périls d'une vaste entreprise, les épreuves inévitables qui en sont la consécration parfois cruelle, et surtout la très lourde responsabilité de maintenir coûte que coûte dans un pays nouveau une fondation nouvelle. Mais cette femme était de force à mener loin les projets les plus périlleux.

En septembre la Supérieure de Québec vint visiter les travaux en compagnie de Mère Saint-Raphaël, qu'elle espérait laisser à son oeuvre, et de la Soeur Saint-Joachim; mais l'habitation n'était pas suffisamment avancée.

Le 23 mai 1882, M. le curé Lizotte recevait définitivement dans sa paroisse, au nom de l'Ordinaire du diocèse, quatre des religieuses fondatrices du monastère des Ursulines de Roberval. C'était Mère Saint-Raphaël, supérieure, son assistante Mère Saint-Henri, (Vitaline Dion, soeur du R. Père Dion qui fonda avec le Frère André les pèlerinages à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal), et les Soeurs Saint-Vincent et Saint-Joachim, converses. Elles avaient quitté Québec trois jours auparavant en compagnie de Monseigneur Racine, et avaient fait le trajet par bateau jusqu'à Chicoutimi où les RR. Mères du Bon-Pasteur les avaient accueillies à bras ouverts. Le voyage de Chicoutimi à Roberval, d'une distance de vingt-cinq lieues, devait s'effectuer par voitures en deux longues journées, avec relais à Jonquière, Hébertville et Saint-Jérôme. Elles arrivèrent à Roberval, le mardi 23 mai, à six heures du soir, et furent reçues au presbytère où elles logèrent pendant dix jours. Trois autres religieuses, les Mères Saint-François-de-Paule, (Élise Gosselin), Marie de la Nativité, (Fridoline Létourneau) et Saint-Alexandre, (Joséphine Poitras), devaient les rejoindre le 20 juillet suivant.

L'aménagement du premier monastère ne fut jamais complètement achevé. Dans une longue notice biographique consacrée à Mère Saint-Raphaël, M. l'abbé Calixte Tremblay, du clergé de Chicoutimi, remarque que les débuts de la maison des Ursulines de Roberval furent pénibles tout comme ceux de la maison de Québec au XVII^{ème} siècle.

« Le logement préparé par Marie de l'Incarnation et ses filles était tout à fait insuffisant. Cependant les Ursulines l'habitèrent plus de trois ans, souffrant toutes les privations et toutes les incommodités, respirant un air vicié dans ces appartements encombrés d'enfants sauvages. Toutes choses égales d'ailleurs, les fondatrices de Roberval au début, vécurent elles aussi de pauvreté et de sacrifices ».¹ Mais les annales révèlent que, dans cette modeste enceinte, les coeurs débordaient d'une joie franche et expansive. La mansarde n'était même pas confortable; les armoires manquaient encore et on y monta quatre lits autour d'un petit poêle prêté par une personne charitable. Dans d'autres pièces, des caisses renversées servirent de tables durant plusieurs mois. Seules la chapelle et les classes étaient à peu près complètes. On garda le Saint-Sacrement dans le sanctuaire, mais il fallait aller à la messe, dimanches et fêtes, à l'église paroissiale, jusqu'au mois de septembre. Depuis cette époque M. le curé Lizotte et

¹ Voir « *Le Progrès du Saguenay* », 17 février 1921.

son vicaire desservirent la communauté pendant huit ans. A la pauvreté du logement s'ajoutait la frugalité des repas : pain noir, lard salé et pommes de terre. Ce menu, plutôt monotone on le conçoit, dura plusieurs mois.

Malgré la pénurie d'argent, M. le curé Lizotte avec l'aide de Mgr Racine et de la Maison-Mère, put avancer les travaux assez rapidement pour permettre aux religieuses de se cloîtrer et aux premières élèves d'entrer en classes au mois de septembre suivant.

Les terrains avoisinant le monastère étant marécageux, ils furent assainis durant l'été par les soins de M. le curé Lizotte et de ses paroissiens les plus zélés. Un dévoué serviteur des premières années, M. Alphonse Dumais, en améliora une grande partie. Mais il restait à clôturer l'emplacement et pendant longtemps les religieuses elles-mêmes furent obligées de protéger leurs premières cultures contre les animaux errant en liberté aux alentours. Les amis des premiers jours furent souvent mis à contribution, d'ailleurs très volontaire et toujours bienveillante. Les débuts du roulant de la ferme se doivent à des générosités multiples : la première vache fut donnée par l'évêché de Chicoutimi ; le premier cheval, le légendaire "Fan" dont les anciennes se rappellent, venait de la Maison-Mère ; M. Euloge Ménard fit don de la première brebis, et, un quatre-roues à planches fut payé par l'au-

mônier des Ursulines de Québec. Ainsi débutait la première école ménagère agricole du pays.



La bénédiction du monastère et la cérémonie d'installation et de claustration, avaient été fixées au mardi, 1er août 1882. S. G. Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, présidait. Une grand'messe solennelle fut célébrée à l'église paroissiale par M. l'abbé J. Richard, du séminaire des Trois-Rivières. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Bruno Leclerc, vicaire forain, curé d'Hébertville, qui s'inspira des paroles de Salomon: « La maison que nous élevons est grande. » L'orateur sacré fit voir le nouveau monastère comme un temple de la prière et du sacrifice, et comme un cénacle d'éducation et d'instruction. Un nombreux clergé assistait au chœur. L'Université Laval était représentée par M. l'abbé J.-C.-K. Laflamme du Séminaire de Québec. La cloche destinée au monastère fut bénite, à l'issue de la messe, par Mgr l'Évêque de Chicoutimi, et reçut les noms de Marie-Joseph-Anne-Jeanne-Agnès; cette cloche était un don de Madame Ann Murray de Toronto, mère de Marie de la Purification, Ursuline de Québec.

Au monastère, à midi, les membres du clergé, les bienfaiteurs de l'institution, ainsi que les parrains et

marraines de la cloche, assistèrent à un banquet préparé avec le gracieux concours de madame Murray et de mademoiselle Amélie Nault de Québec, soeur de Mère Saint-Joseph qui accompagnait à cette fête la Supérieure de Québec.

Dans l'après-midi, à la suite du salut solennel à l'église paroissiale, un cortège impressionnant se forma de l'évêque, de son clergé, des religieuses et des fidèles. La procession se déroula en grandes pompes à travers les rues de Roberval jusqu'au monastère. Des arcs de triomphe, des décorations magnifiques et profuses donnaient à cet événement un caractère de jubilation populaire et d'inoubliable grandeur.

Monseigneur Racine bénit d'abord l'édifice, pendant que les religieuses se tiennent sur le seuil. La foule qui s'est massée sur l'emplacement des Ursulines et qui, de tous les points environnants domine cette scène grandiose, est profondément émue. La nature elle-même encadre le spectacle d'une lumière de féerie. Jamais les vastes horizons du lac bleu, ni la verdure des rivages, ni les vapeurs légères qui flottent sur ce décor, n'avaient parus si beaux. A ce moment on s'aperçoit que les soeurs fondatrices sont recueillies; elles prient. Elles prient le Dieu qui donne aux âmes héroïques la force avec la joie dans l'acceptation des grands sacrifices. Puis l'Évêque revient vers elles. Il a la majesté du pontife qui va parler

au nom de Dieu. Car c'est l'instant solennel de l'installation claustrale. L'Evêque prononce les suprêmes paroles : « Mes filles, vous voilà au terme de vos « désirs. Vous avez dit adieu à vos familles, à vos « amies, à vos soeurs, pour venir vous enfermer dans « cette maison. Cette immolation de vous-même, Dieu « l'accepte et vous en donnera un jour la récompense. « Vous avez tout quitté pour lui, vous trouverez tout « en lui. Jésus, votre époux, vient de prendre possession de cette maison. Entrez sans crainte, entrez « avec joie; il est là, il vous attend... » Les religieuses tombent à genoux sur les dalles du portique; l'Evêque les bénit avec effusion. Elles se relèvent et disparaissent lentement derrière les portes du cloître qui se referment sur elles pour toujours. Elles venaient de prendre possession de leur nouvelle demeure, désignée sous le nom de Monastère de la Mère de l'Incarnation, sous le patronage de la Sainte-Famille. Un Te Deum d'actions de grâces fut alors chanté à la chapelle intérieure. Puis le même soir toute la population en fête célébra la fin de ce grand jour par des feux de joie.



Le peuple du Lac Saint-Jean, les colons même les plus éloignés, étaient venus rendre aux religieuses ursulines l'hommage de leur estime et de leur profonde reconnaissance. Car les hautes vertus des filles de

Sainte-Angèle avaient ému le coeur généreux et sensible de cette brave population. Une lettre pastorale aux fidèles du diocèse avait fait connaître leur mission éducatrice. Ce document, lu au prône des églises, disait : « En venant s'établir au milieu de vous, N. T. C. F., ces bonnes religieuses n'ont d'autre désir, d'autre ambition que de procurer aux enfants de la vallée du Lac Saint-Jean les grands et précieux avantages qu'elles distribuent si largement aux enfants de la ville de Québec. Vous les recevrez donc comme des anges de la terre que le Seigneur vous envoie dans sa bonté et sa miséricorde. Vous les entourerez de respect et de vénération; vous leur confierez vos jeunes enfants pour qu'elles leur enseignent, avec les sciences humaines, la science par excellence, celle de la vertu et de la sainteté. »

A la même date exactement, mais deux cent quarante-trois ans après Marie de l'Incarnation à Québec, Mère Saint-Raphaël inaugurait son oeuvre éducatrice à Roberval. Mère Saint-Raphaël était alors âgée de 44 ans.



Dès le lendemain de leur installation les Ursulines de Roberval se préparèrent à recevoir les élèves qui leur seraient confiées. La rentrée des classes eut lieu en septembre avec vingt-cinq pensionnaires et

cinquante externes. L'ameublement de la maison était rudimentaire. Les bancs et les pupitres, les chaises et les tables du réfectoire, avaient été faits par un ouvrier de Roberval M. François Degagné. Les rares livres de la bibliothèque de même que la lingerie de communauté logeaient dans une seule armoire. La chambre de la Supérieure, meublée de deux caisses recouvertes et servant de bureau et de table, d'un lit, d'une chaise et d'un banc de lave-main, servait au besoin d'infirmier aux religieuses ou aux élèves malades : deux petites sauvagesses y moururent, en dépit des soins assidus qui leur furent donnés. Malgré les onze poêles à bois installés dans la maison le chauffage était défectueux ; la fumée refusait souvent de s'évader par les cheminées mal construites, et il fallait ouvrir même par les froids excessifs, sous peine d'asphyxie. Les religieuses se levaient, à tour de rôle, pour allumer les onze poêles à trois heures du matin.

Au milieu des misères dont elles étaient témoins et parfois victimes, les élèves du temps partageaient à coeur joie les sacrifices dont leurs maîtresses leur donnaient un si vaillant exemple. Quelques survivantes des premières années nous affirment encore que « c'était tout de même le beau temps ». On vivait dans l'esprit de famille qui rapproche les coeurs en confondant les volontés. Et les élèves de cette époque se consolait en songeant que, dans bien des foyers de la région, l'existence n'était guère plus confortable.

Le souci d'acquérir une formation morale, intellectuelle et ménagère agricole, soutenait vaillamment les courages. Aucune des élèves n'eût songé un seul instant à abandonner les religieuses à leurs difficultés ni à se priver des avantages de l'éducation. Aussi bien devait-on voir le personnel étudiant et surtout le nombre des pensionnaires se doubler en peu d'années.

Car, le voeu de Mgr Racine avait été parfaitement compris par les familles du Lac Saint-Jean et par quelques-unes de la région de Chicoutimi. Devant les perspectives d'un avenir brillant pour la colonisation et l'agriculture, il était urgent de dresser sans retard toute une phalange de femmes d'élite, de futures épouses préparées avec soin à leur mission, de reines du foyer capables de collaborer utilement au travail difficile de l'homme. M. Jean-Charles Chapais, agronome, exprimait au gouvernement de solides espérances à l'endroit de Roberval, lors de sa première visite officielle en 1884.

Le rôle social d'une école Ménagère avait été conçu, dans toute son ampleur, par Mère Saint-Raphaël. Elle savait déjà que « l'enseignement des écoles « ménagères apprend à la femme son métier d'épouse « et de mère, l'art et la science d'administrer avec économie le budget du ménage, de faire régner dans « son foyer l'ordre, la propreté, le charme, qui retiennent le père à la maison, lui rendront la vie douce.

« le travail facile, l'envelopperont d'une atmosphère
« chaude et sereine de paix et de réconfort moral, et,
« le disputeront victorieusement aux séductions mal-
« saines du dehors. »¹ Dans le même ordre d'idées,
Jules Simon proclamait la nécessité de « préparer les
jeunes filles au rôle d'économies et de ménagères, et
de leur apprendre cette économie domestique, cet art
intérieur si nécessaire pour entretenir la paix. »



Aussi bien n'est-on pas étonné de voir grandir rapidement l'oeuvre des Ursulines de Roberval. Déjà en 1885 Mère Saint-Raphaël s'ouvrait à M. le curé Lizotte de l'opportunité d'une nouvelle construction. L'Évêque du diocèse obtint de la Maison-Mère la décision requise à ce projet dont les plans furent confiés à l'architecte Berlinguet de Québec. Commencé en 1887 le nouvel édifice, tout en pierre, de 116 pieds par 44, fut terminé à l'automne de 1890; le 21 novembre la communauté et le pensionnat y furent installés, c'est le cloître actuel. M. Euloge Ménard avait de nouveau aidé le parachèvement des travaux par un don généreux, tandis que le curé de Roberval collaborait de ses conseils et de son expérience pratique, et que

¹ « *L'Enseignement Ménager* »,—Office International de Fribourg.—Voir No. 5.

Mère Saint-Raphaël attirait les bénédictions divines sur l'entreprise en instruisant à titre gratuit des enfants pauvres, durant les vacances, le long de plusieurs années.

Le programme de l'enseignement agricole ménager prenant une ampleur toujours plus considérable, le nombre des élèves augmentait chaque année. Le gouvernement provincial s'intéressait de plus près à cette oeuvre importante et progressive. M. Joseph Girard, alors député à la Législature, s'était fait son avocat en haut lieu. L'honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture, accorde en 1892 une subvention de \$3,500. pour la construction d'une aile destinée uniquement à l'École Ménagère, et pour l'achat d'un lopin de terre à cultiver selon les méthodes modernes: il ajouta \$600. pour aider la construction des bâtiments de la ferme.

Le premier monastère fut démoli en 1894. La même année, le couvent des Ursulines de Roberval obtenait son érection civile et se détachait matériellement de la maison-mère de Québec.¹ De 1890 à 1892 le chapelain d'office avait été M. l'abbé D.-O.-R. Dufresne. M. l'abbé Thomas Marcoux succéda à M. Dufresne en 1892. Pasteur vigilant, d'une ponctua-

¹ L'acte officiel porte la signature de Sir Adolphe Chabreau, alors Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

lité quasi proverbiale, il est aujourd'hui dans sa quarantième année de services dévoués au même poste. Mère Saint-Raphaël tenait le digne Aumônier en haute estime. « C'est un homme de paix, disait-elle, et il ne peut que faire régner la paix. » Elle prisait ses conseils et louait justement sa prudence. M. le Chapelain, comme l'appellent les anciennes de Roberval, est le témoin des débuts modestes et des progrès réalisés, pendant près d'un demi-siècle au service de l'autel, de la famille et de la patrie. M. l'abbé Marcoux a largement contribué de ses deniers et de son dévouement à tous les progrès de l'institution.

Vers la même époque, le Docteur Jules Constantin accepta de surveiller assidûment la santé des élèves et des religieuses de la communauté où les vocations augmentaient d'année en année. Le Dr Constantin, qui a donné sans compter aux Ursulines de Roberval, est demeuré depuis près de quarante ans le médecin attitré de l'institution. Sa constante sollicitude a largement contribué à maintenir le personnel, élèves, maitresses et domestiques, dans la plus parfaite bonne humeur.

La maison des Ursulines de Roberval devenait, par un arrêté en Conseil de 1892, une grande institution éducationnelle, reconnue comme type d'institut scientifique et pratique de formation ménagère et agricole pour jeunes filles. On demandait son programme

même de l'étranger. Et nous avons retracé, lors d'un récent voyage en Europe, sa durable influence dans la constitution de plusieurs écoles ménagères supérieures de France et de Belgique.



L'application précise et ponctuelle des directions autorisées en matières d'agronomie avait rapidement formé des compétences parmi le personnel enseignant de Roberval. Les fermiers eux-mêmes n'avaient d'autre ambition que de porter au rang de modèle la ferme de l'École Ménagère. L'éminent agronome que fut M. Edouard Barnard y apportait une attention constante ; ses directions étaient suivies à la lettre et les succès ne tardèrent pas à se manifester et à porter des fruits dans tout le nord de la province. Sur 84 arpents 66½ étaient en culture, soumise à un système de rotation raisonnée, en vue de l'industrie laitière. La comptabilité agricole établie en 1892 se continue encore aujourd'hui. Un verger et un immense jardin furent établis dès cette époque. Nombre de cultivateurs de la région venaient consulter Mère Saint-Raphaël devenue, par son application aux études agronomiques et ménagères, une autorité reconnue en ces matières. La commission des Juges du Mérite agricole décerna aux Ursulines de Roberval le diplôme officiel de grand mérite et la médaille d'ar-

gent au concours de 1895. Cette distinction fut remise à Mère Saint-Raphaël, en septembre 1895, par l'honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture à Québec, lors d'une visite qu'il fit à l'École Ménagère, en compagnie de S. G. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Mère Saint-Raphaël était alors assistante et directrice de la ferme, alors que Mère Marie de la Nativité était Supérieure. L'honorable M. Beaubien et Mgr Laflèche prononcèrent, à cette occasion, délogieux discours à l'adresse des Ursulines de Roberval, les félicitant du bien accompli et faisant des voeux pour les succès à venir. Mgr Laflèche épinglea de sa main la médaille d'argent à la guimpe de Mère Saint-Raphaël.

On pouvait donc compter sur une pépinière féconde de ménagères averties et de fermières émérites. Déjà on pouvait entrevoir pour les classes des travailleurs une aisance mieux assise sur des principes de prévoyance, de savoir-faire et d'administration domestique équilibrée. Mère Saint-Raphaël n'avait-elle pas conçu, dès le début de son oeuvre, le moyen le plus sûr de réaliser dans les foyers de chez nous les fruits du progrès de bon aloi, dont Mgr Baurard exquise le tableau dans l'un de ses plus beaux livres : « Si la maison du laboureur, du travailleur est devenue plus aérée, mieux éclairée, plus saine, sa nourriture plus substantielle, sa femme mieux vé-

«tue, ses enfants plus propres, son repos assuré, sa
«vieillesse assistée, sa vie elle-même prolongée, com-
«ment nous chrétiens, nous ses frères, n'en serions-
«nous pas non seulement heureux comme d'un vrai
«progrès, mais reconnaissants comme d'un signalé
«bienfait ?" ¹

¹ « *Le Vicillard* », ch. III, p. 32.





Les pensionnaires de 1903 en pique-nique.



1896-1899—Un groupe d'élèves du pensionnat.



VI

MERE SAINT-RAPHAEL, EDUCATRICE

Le programme de Roberval et les applications de l'économie domestique.—Le pensionnat et l'école ménagère agricole.—Aide du Ministère de l'Agriculture.—1896.



UN gouverneur de l'Etat du Maine, monsieur Haines, disait à l'inauguration du couvent des Ursulines de Waterville, en 1888 : «Ce sont des instituteurs comme celui des Ursulines qui développent chez un peuple le sentiment de la dignité personnelle, de l'honneur et du patriotisme, en mettant à la base de leur enseignement la religion.»¹

Ne dirait-on pas que ce témoignage d'un homme d'Etat résume tout le programme éducatif des filles de Marie de l'Incarnation au Canada, et, qu'en venant au Lac Saint-Jean, Mère Saint-Raphaël s'en est inspirée dans l'arrangement de son programme scolaire ?

En effet, plus on examine la teneur et l'esprit de ce programme, mieux on y découvre le souci d'inculquer aux jeunes filles du temps, aux épouses de de-

¹ HENRI BOURASSA, « *Le Canada Apostolique* », 1919, p. 115.

main, cette conscience du rôle élevé, plien de durables conséquences, qu'une femme d'éducation soignée est appelée à jouer dans son milieu.

L'auteur de ce programme s'y connaissait en femmes. Sa psychologie habituelle avait depuis longtemps découvert que «spéculativement, la femme est «désintéressée et utilitaire. Elle est désintéressée en «ce sens qu'elle s'attelle volontiers à des études, à des «travaux qui l'ennuient, desquels elle ne tire aucun «plaisir personnel, mais qu'elle accepte de poursuivre, «pourvu qu'elle y voie quelque utilité et qu'elle en «aperçoive les répercussions utiles sur la vie des au-«tres.»¹

Comme, d'ailleurs, toutes les éducatrices qui font voeu d'instruire la jeunesse, les Ursulines de Roberval étaient imbues des principes que le Surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable Cyrille-F. Delâge, rappelle au Congrès Pédagogique de 1914, à l'Université Laval de Québec, lorsqu'il dit : «Le véritable éducateur doit étudier le caractère de ses élèves, «comme l'homme public la mentalité du peuple qu'il «représente. . . L'instruction ne va pas sans l'éduca-«tion. Il faut à la fois orner l'esprit et le coeur. Pour «former l'enfant au devoir il faut des maîtres façon-«nés d'une haute autorité morale. . . » Pour péné-

¹ V. GINA LOMBROSÒ, «*L'âme de la femme*», page 239.

trer l'âme et le coeur des enfants rien ne vaut qu'une âme et qu'un coeur de mère. C'est pourquoi Mère Saint-Raphaël répète souvent à ses soeurs collaboratrices : «Rappelez-vous que vous êtes les mères de vos «élèves; aimez-les et qu'elles sentent que vous les «aimez, autrement vous ne pouvez leur faire de bien». Et pour réaliser cette action durable dans les coeurs de ces enfants il fallait tenir compte de leur milieu natal, de la mentalité, du caractère et de la profession de leurs familles.

Mère Saint-Raphaël ne fut pas lente à analyser les sentiments de profond attachement et d'opiniâtre volonté qui constituent le patriotisme effectif d'un peuple de colons. Le coin de terre c'est la patrie. Ce qui fait la tristesse du destin d'Israël, c'est qu'il n'existe plus d'amour, au coeur du Juif, pour la terre ancestrale. La chaleur du patriotisme ne réchauffe point l'âme des nomades. Mais le coeur qui a pris racine au sol arrosé de son sang ou trempé de ses pleurs, celui-là ne s'arrache pas sans douleur du milieu qui l'a vu grandir. Le fils natif du sol canadien aime sa patrie d'un indomptable amour. Colon, il s'attache même à sa misère ; elle est pour lui de loi naturelle et normale. Parce qu'il a foi en sa mission de collaborateur aux grandes oeuvres civilisatrices, le conquérant des terres nouvelles obéit à la poussée de l'espérance et embellit son rêve d'avenir des auroles d'un amour qui est charité.

Mille fois, du début à la fin de sa tâche, Mère Saint-Raphaël s'est ingéniée à faire connaître à ses élèves le mérite du défricheur, sa haute mission patriotique. L'oeuvre était urgente par tout le pays, mais plus pressante peut-être en cette région si riche de ressources naturelles et de fertilité agricole. Or, pour rendre fructueux le courage des colons et le travail des agriculteurs, il importait que l'homme fut compris et secouru par une épouse éclairée. Pour allumer au coeur de la femme, de la mère et de la collaboratrice, cette flamme par laquelle toute viscissitude est atténuée, Mère Saint-Raphaël apportait, avec des moyens matériels et moraux qui furent l'échafaudage de son plan éducatif, un haut idéal du devoir à remplir et un ardent patriotisme doublé de vertus cardinales.



Si, de 1895 à 1909, le pensionnat et l'école ménagère forment deux sections distinctes, ce n'est pas à dire qu'une partie des élèves se désintéresse de la formation ménagère donnée par l'institution. «La co-existence, dans la même maison, du pensionnat et de l'école ménagère, est curieuse à noter du fait des rapports qui existent entre eux. Les élèves du pensionnat, moyennant un supplément, peuvent suivre

«les cours de l'école ménagère qui leur conviennent, et celles de l'école ménagère prennent des cours du pensionnat tout ce qui leur est nécessaire pour acquérir une solide formation littéraire élémentaire. Ce qui est à signaler surtout, c'est qu'en dehors des des cours, les élèves des deux écoles ne forment qu'une même famille. L'on ne saurait trop louer et mettre en relief le souci qu'ont les éducatrices de Roberval de tenir la classe agricole au niveau qu'elle doit occuper dans le pays, si elle sait comprendre sa position sociale.»¹ Nous abondions précisément dans les mêmes conclusions lorsque, en 1914, au Congrès de la Jeunesse Catholique à Montréal, nous déplorions le fait que le cultivateur n'estime pas assez la valeur sociale de son existence.²

On comprendra qu'il a fallu, à Mère Saint-Raphaël, plusieurs années d'essai pour compléter l'élaboration de son programme éducationnel. Dans ses rapports officiels au Ministère elle explique ce que doit être cette forme nouvelle d'éducation pratique. «La parfaite organisation d'une école ménagère demande du temps et comme toutes les oeuvres utiles, ne s'accomplit pas sans difficulté. Nous sommes fidèles au programme tracé dès le début; il peut se

¹ «Bulletin de la Canadienne», septembre 1904.

² V. «Le devoir social au Canada français», 1915, pages 96 et suivantes.

«résumer ainsi: Donner à nos élèves les connaissances nécessaires à une maîtresse de maison suivant sa position sociale. L'étude et le travail manuel, les classes et les récréations se succèdent de manière à les faire apprécier et goûter. Le cours entier embrasse trois ans, mais aux élèves qui ne peuvent le suivre plus d'une année, nous tâchons d'enseigner quelques notions sur chacune des branches qui composent le cours. En général il faut donner à celles qui viennent pour la première fois les plus simples éléments. Si elles ne restent ici qu'un an, il est difficile de les rendre bonnes ménagères, à moins de dispositions spéciales qui se rencontrent quelquefois. La tâche la plus ardue est de les former à l'ordre et à l'économie ; elle en acquièrent cependant l'habitude avec le temps et de la bonne volonté. Nous comprenons plus que jamais que ce n'est pas tout de leur donner les connaissances nécessaires à la tenue d'un foyer. . . Ce qui importe surtout c'est de leur inspirer le dévouement, l'abnégation, l'amour du chez soi. Il faut donc, en plus de la théorie et de la pratique de la Science du Ménage,¹ appuyer beaucoup sur la partie morale de ce que nous pouvons appeler la pédagogie domestique. C'est ce que nous avons toujours essayé de faire et c'est aussi ce que

¹ Titre du Manuel des élèves ménagères de Roberval.

«la légèreté de certains caractères rend parfois bien «difficile.»¹

Mère Saint-Raphaël eut de tout temps le souci d'une éducation positive. Elle répète souvent aux religieuses chargées de classes: « Les élèves s'appliquent-elles à l'économie domestique ?... Rappelez-vous que nous sommes une institution ménagère et que vous devez les former dans ce sens... Enseignez aux élèves des choses pratiques, des choses qu'elles feront dans leurs familles. » Elle répétera cette recommandation jusqu'aux derniers jours de sa vie.

L'éducation et l'instruction données à Roberval, en la maison des Ursulines, sont telles que les parents sont émerveillés du savoir-faire de leurs enfants. Dès les premières années déjà, les élèves sont préparées aux brevets de tous les degrés, conformément au programme du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. L'enseignement littéraire est calqué sur celui de la Maison-Mère de Québec. Mais ce sont surtout les « travaux de l'ouvrage » qu'apprécient les familles du Lac Saint-Jean et du Saguenay.

Les annales de l'École Ménagère enrégistent les premiers travaux manuels apportés ou montrés par les

¹ « *Premier Congrès Pédagogique Provincial d'Enseignement Ménager* », p. 434 et suivante.

élèves à leurs parents. Ce sont des habits d'enfants confectionnés par des ursulinettes qui ont elles-mêmes filé, teint et tissé en flanelle unie, en étoffes et en toiles la laine et le lin fournis par la ferme de l'École et par les parents des élèves. Ce sont encore des manteaux et des robes, des tapis, des serviettes de lin, des couvre-lits, des gilets et des bas, des catalognes de plancher, et le reste. Seules, au début, les élèves des classes supérieures apprennent à filer, à tisser et à confectionner, mais les travaux du reprisage et du raccommodage, ainsi que la couture et le tricot, sont en honneur dans toutes les classes.

L'émulation des élèves est grande et elles prennent à exécuter ces travaux manuels un plaisir extrême. Une large part leur est confiée des soins ménagers de l'intérieur. A tour de rôle, à chaque repas, ce sont des élèves qui dressent le couvert et lavent la vaisselle, qui servent à table; elles balayent, époussettent et rangent les objets d'usage quotidien, au dortoir, au réfectoire, en classe, au parloir et à la sacristie; elles ont le soin de la lingerie. Et chaque opération se fait sous la direction d'une religieuse maîtresse ménagère. Elles acquièrent les habitudes de bienséance et la pratique administrative domestique.

Aussi bien savons-nous, par la correspondance adressée de Roberval à la Maison-Mère, dans les premières années, que les élèves de Mère Saint-Raphaël

et de ses collaboratrices savent apprécier la sollicitude de leurs maîtresses Ursulines. « Nos élèves, écrivait-on, sont telles que nous l'espérons : respectueuses, « dociles, amies du travail et d'une ardeur sans pareille « à l'étude. C'est une ardeur qui ressemble à de l'effervescence... Elles sont d'un zèle admirable pour « tout ce qui touche à l'enseignement ménager ; pour « l'ouvroir particulièrement. L'une d'elles, de famille « aisée, n'a pas voulu étudier la musique afin de travailler au métier... »

La bonne influence de l'École ménagère agricole de Roberval s'étendant au loin, le gouvernement veut donner plus d'élan à cette oeuvre et en faire rayonner le prestige. En 1896, l'honorable Louis Beaubien, alors ministre de l'Agriculture, accorde des bourses aux élèves ménagères de la région et de l'extérieur. Le Pensionnat et l'École Ménagère deviennent deux corps distincts. Au Pensionnat, les élèves reçoivent une éducation supérieure dans toutes les branches enseignées par les meilleures institutions du pays. A l'École Ménagère on les forme à tous les travaux de l'économie domestique.

Ainsi, à la cuisine, on apprend à faire les soupes les plus en usages dans les familles, à apprêter les viandes de diverses façons, à préparer les légumes, à faire les pâtisseries, desserts, gâteaux et même le pain de ménage. A la laiterie, l'élève est initiée à tous les

détails de la plus scrupuleuse propreté dans les soins du lait et des ustensils ; on enseigne la fabrication du beurre et des petits fromages, et ce département est pourvu des appareils modernes, écrémeuse, centrifuge, babcock, etc. A la lingerie, c'est le détachage, le blanchissage, le repassage et l'entretien des vêtements et du trousseau de maison. A l'ouvroir, on reprise, raccommode, tricote à la broche et à la machine ; on apprend à tailler et à coudre, et l'on file et tisse la laine et le lin. La culture du jardin et des petits fruits, le soin de la basse-cour et l'exploitation du rucher sont enseignés d'après les données modèles de la science et de l'expérience, et les élèves y prennent un vif intérêt. Les jeunes ménagères sont entraînées à régler les dépenses sur les revenus, à orner l'intérieur et l'extérieur du foyer, à organiser des fêtes de famille, à se dévouer à tous, en un mot à semer du bonheur autour d'elles. Mais les arts d'agrément ne sont enseignés qu'à celles qui savent d'abord coudre, tricoter, repasser et raccommoder.

Les élèves comprennent de bonne heure la nécessité de se former aux devoirs sérieux de l'avenir. Cette formation éminemment pratique est appuyée par la théorie des meilleurs auteurs connus et par l'expérience plusieurs fois séculaire des Ursulines.



La Mère Saint-Raphaël était douée d'un esprit méthodique. Philosophe née, elle savait diviser. Ame simple, raisonnable avant tout, elle estimait justement que les complications de la vie n'ajoutent guère au bonheur de l'humanité. Son système éducatif ne visant pas tout d'abord à la formation professorale, a été édifié sur la méthode déductive: la pratique en premier lieu, la théorie ensuite.¹ Son programme n'était pas encombré; elle avait pris soin de choisir et de préparer ses maîtresses de classes agricoles et ménagères de façon que leur enseignement fût clair, méthodique, précis, utile et applicable dans le milieu et à l'époque où les élèves seraient appelées à vivre. Elle n'eût pas souffert que son institut contribuât à déraciner de sa vocation native une seule jeune fille confiée à ses soins. Elle avait horreur des prétentions et du snobisme et n'estimait que le vrai talent, la vertu éprouvée et le mérite honorablement acquis. Elle avait le don de rendre contagieux le bon exemple des élèves modèles, et récompensait les qualités acquises et les efforts sincères de perfectionnement. L'élévation des sentiments la noblesse de coeur avait, dans son estime, tout autant et plus de valeur que les talents de l'esprit. Elle aimait à louer la distinction native que l'humeur ne dément pas. Elle savait que, si l'entregent peut faciliter les

¹ Voir le rapport de l'École Ménagère de Roberval dans le compte-rendu du Premier Congrès Pédagogique Provincial d'Enseignement ménager 1926, p. 432.

affaires, la courtoisie et la politesse cimentent des amitiés précieuses. Pardessus tout, Mère Saint-Raphaël exigeait de ses élèves une piété raisonnée, une foi agissante et une conduite conforme aux convictions ancrées dans l'âme de ces jeunes filles privilégiées. Elle avait réussi à convaincre les enfants que tous les perfectionnements d'ordre matériel ne doivent être poursuivis qu'en vue du bien ultime des âmes. Et que « les sciences morales se détachent de la théologie et « se soudent comme un prolongement aux sciences « physiques ». ¹

Pour assurer à ses élèves les fruits durables de cette éducation et de cette instruction, Mère Saint-Raphaël ne négligeait aucun détail. D'ailleurs, rien n'échappait à son attention toujours en éveil. Celles qui l'ont connue ne sauraient oublier la finesse et la vivacité de son coup d'oeil. Mais elle savait choisir le moment de donner une leçon, de reprendre une faute, de redresser un travers. Elle avait appris depuis longtemps de Lacordaire que « surveiller, c'est veiller sur quelqu'un; que l'on veille sur ce qu'on aime, et que la surveillance doit être avant tout un acte d'affection. »



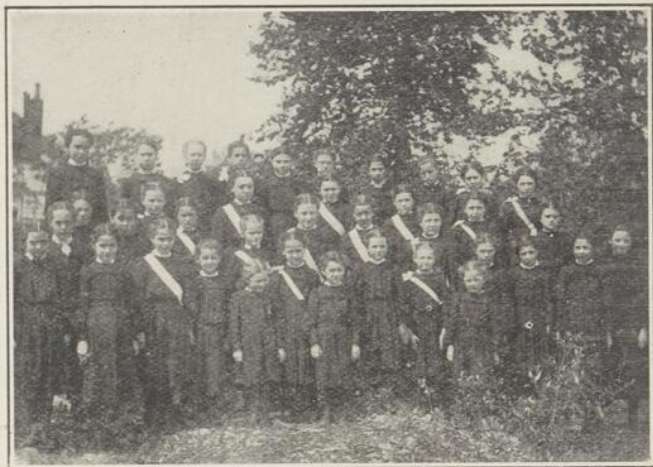
¹ HENRI TAINÉ, « *Origines de la France contemporaine* », Tome 1er, page 277.



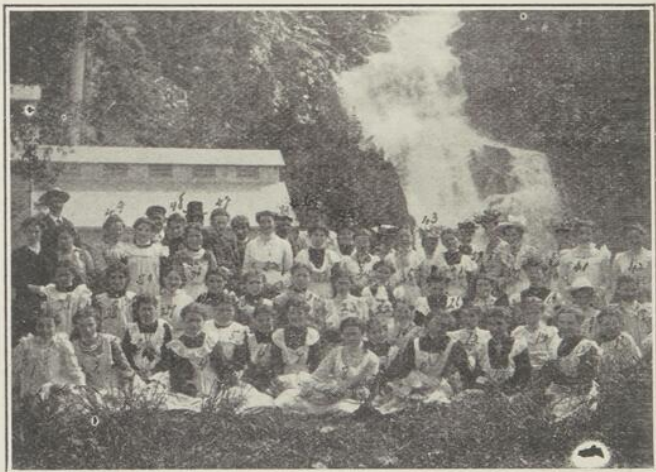
Aux cours d'art culinaire.



Aux cours d'hygiène domestique.



1904—Elèves du cours ménager.



1904—Les pensionnaires en excursion à Val-Jalbert.



VII

A L'OEUVRE ET A L'EPREUVE

Le tragique incendie de 1897.—Reconstruction du couvent
et de l'École Ménagère.—Femme de courage et de
réalisation.—Monsieur le curé Lizotte.—
Besoins grandissants de l'oeuvre.



L'INÉLUCTABLE loi des contingences humaines veut, qu'à l'heure où l'on croit une oeuvre complétée, celle-ci soit soumise à des épreuves parfois terribles. La rentrée des élèves, en septembre 1896, avait réconforté par l'entrain des nouvelles et comblé de joie Mère Saint-Raphaël. L'année scolaire 96-97 s'annonçait, par le nombre et par la qualité des élèves inscrites, comme une phase pleine de promesses pour l'avenir et comme une éloquente confirmation de l'excellence de son institut. Le local destiné à l'enseignement ménager avait été outillé au complet. Le pensionnat était aménagé à l'égal des meilleures maisons du pays. Les allocations gouvernementales avaient permis des améliorations aux dépendances et à la ferme. Déjà la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Montréal, avait envoyé deux religieuses étudier ici le rouage du nouveau système

d'éducation ménagère, en vue d'instituer plus tard une école semblable à Sainte-Martine de Château-guay. Et les Soeurs de la Providence manifestaient l'intention de fonder une institution du même genre à Sainte-Ursule de Maskinongé. Les succès évidents de l'École Ménagère Agricole de Roberval ayant leur répercussion par toute la province le mouvement ne pouvait manquer de susciter de l'émulation. D'autant que l'on voyait, dans cette forme d'éducation féminine, la seule préparation vraiment utile aux conditions sociales et économiques des familles du Canada français.



Mais le tocsin lugubre allait bientôt sonner l'heure d'une épreuve terrible, et qui coûta la vie à sept religieuses. Les victimes de cette catastrophe furent : les Révérendes Mères Saint-François-de-Paul, l'une des fondatrices, (née Elise Gosselin), âgée de 42 ans ; Sainte-Anne, (Laure Hudon), 32 ans ; Sainte-Ursule, (Clorinde Garneau), 36 ans ; Marie de la Providence, (Emma Létourneau), 31 ans ; Saint-Louis, (Rose Gosselin), 24 ans ; Saint-Antoine de Padoue, (Catherine Bouillé), novice de 22 ans, et, Soeur Saint-minique, (Marie-Louise Girard), converse, âgée de 42 ans.

Le 6 janvier 1897, jour de l'Épiphanie, à 5 heures et demie du matin, les religieuses sacristines occupées à illuminer la crèche de l'Enfant-Jésus avant la messe, s'aperçurent tout-à-coup que le feu avait pris aux draperies de la fenêtre voisine. Les vitres ayant éclaté, les flammes se communiquèrent rapidement aux garnitures et aux boiseries du sanctuaire et, en moins de dix minutes, l'incendie activé par le courant d'air avait embrasé toute la chapelle.

Ici nous laissons à la R. Mère Sainte-Antoinette, alors supérieure du monastère de Québec, le soin de faire le récit de ce tragique événement et de ses premiers lendemains. Quelques jours après la catastrophe, une lettre circulaire était adressée, du Vieux Monastère à toutes les maisons d'Ursulines au Canada ; nous en citerons les principaux extraits :—

“Il est faux de dire, ainsi que l'ont publié certains journaux français, que les religieuses n'ont pu s'échapper à causes des grilles de fer ; il y avait des issues de tous côtés et l'on pouvait facilement pénétrer dans le monastère et en sortir. Il est certain que, parmi les religieuses qui ont péri, plusieurs ont été victimes de leur dévouement en retournant sur leurs pas pour sauver les archives et autres objets de valeur.

« Quel moment d'angoisse pour nos soeurs, lorsque réunies en face de cette fournaise ardente, elles

s'aperçurent que plusieurs de leurs compagnes manquaient ? N'osant s'avouer leurs craintes, parlant à voix basse, elles attendaient des paroles rassurantes des amis qui les entouraient. Un vénérable vieillard, bienfaiteur de la communauté, était là, muet, accablé de douleur. « Monsieur Parent, lui dit la Mère Supérieure, auriez-vous la bonté d'aller à la rencontre de Mère Saint-François-de-Paul, de Mère M. de la Providence et des autres religieuses que nous ne voyons pas ici ? » Pour toute réponse, il salua tristement et se dirigea vers le théâtre de l'incendie. Toutes celles qui venaient d'être nommées avaient franchi le seuil de l'éternité, et l'ami généreux n'eut pas le courage de rapporter la triste nouvelle.

« Cependant le feu continuait son oeuvre de destruction ; l'école ménagère, placée à une cinquantaine de pas du Monastère, devint aussi la proie des flammes. M. le curé Lizotte pria les religieuses de se rendre au presbytère ; alors, ces dignes émules de nos saintes Fondatrices, tombant à genoux, la Supérieure, d'une voix ferme, prononça l'acte de résignation ; puis, s'adressant à M. le Chapelain, lui demanda s'il pourrait dire la messe. Toutes se dirigèrent vers l'église paroissiale, où elles assistèrent au Saint Sacrifice avec une ferveur angélique, s'abandonnant sans réserve à la Divine Providence. Fortifiées par la sainte communion, elles pouvaient dire à Notre-Seigneur : « Nous n'avons plus rien sur la terre, les

liens si doux et si forts qui nous unissaient à des soeurs bien-aimées ont été brisés ; mais en vous possédant, mon Dieu, que pouvons-nous désirer !»

«Le jour de l'Épiphanie au matin, une dépêche télégraphique apportait à Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi, alors de passage à Québec, la nouvelle de l'incendie du Monastère de Roberval et les noms des sept religieuses qui avaient péri victimes de leur dévouement. Sa Grandeur se hâta de venir nous communiquer la foudroyante nouvelle, qui répandit la consternation dans toute la communauté et dans le pays entier. Sans hésiter, nous décidâmes d'aller au secours de nos pauvres soeurs ; et le lendemain, Mère M. de l'Assomption, soeur de la Supérieure des Ursulines de Roberval, et moi, partions en compagnie de Monseigneur Labrecque et de notre aumônier, M. l'abbé Lionel Lindsay. Le trajet nous parut long ; nous étions si anxieuses au sujet de nos chères incendiées. Vers les huit heures du soir, nous arrivâmes à la gare, où nous attendaient monsieur le curé de Roberval, monsieur Marcoux, chapelain du Monastère, et plusieurs citoyens. La tristesse peinte sur les figures nous disait mieux que les paroles la part que l'on prenait à notre douleur. On nous conduisit au presbytère, où nos chères soeurs s'étaient réunies pour nous recevoir. Leur attitude calme et résignée, la fermeté d'âme avec laquelle elles envisageaient cette rude épreuve, nous ont prouvé une

fois de plus que la croix, acceptée de la main du Souverain Maître, apporte toujours avec elle des grâces de force et de consolation. Ce fut avec une bien vive émotion que nous apprimes de la jeune et courageuse Supérieure, qui comptait une de ses propres soeurs parmi les victimes, les détails de ce désastreux incendie.

« Le lendemain, dès qu'il fut possible de pénétrer au milieu des décombres, les précieux restes des chères victimes furent recueillis dans une même bière et transportés à l'église paroissiale où, dans l'après-midi, un Libera fut chanté. Le 8 janvier eurent lieu les funérailles. On avait tendu l'église en noir ; au milieu s'élevait un catafalque entouré de cierges ardents. A dix heures, au son des cloches, la population entière et un grand nombre d'étrangers se rendirent au service funèbre. Monsieur le curé Lizotte officiait assisté de diacre et de sous-diacre. On voyait au chœur Monseigneur Labrecque, Messieurs les Grands-Vicaires Belley et Delège, et plusieurs prêtres. La musique solennelle, le chant grave de la messe des morts, rendu avec tant d'expression et de piété, la foule recueillie, tout redisait hautement les regrets de l'assistance. Tous se firent un devoir et un honneur de reconduire les dépouilles vénérées au cimetière du couvent, en face des ruines encore fumantes.

«En ce même jour, onze religieuses de Roberval partirent pour Québec, accompagnées de M. Lindsay, notre aumônier ; l'une d'elles, Mère Saint-Rémi, dont la propre soeur avait péri dans l'incendie, était gravement brûlée. L'accueil affectueux et sympathique qui les attendait, dut apporter quelque soulagement à leurs coeurs affligés. Mère M. de l'Assomption et moi restâmes auprès des Fondatrices et des autres religieuses, afin d'aviser aux moyens à prendre pour la réouverture des classes que la population était très désireuse de voir s'effectuer au plus tôt. M. le curé Lizotte qui, depuis la fondation du Monastère avait été pour ainsi dire l'ange visible de cette communauté par son zèle et son dévouement, nous informa alors qu'il s'était entendu avec ses amis pour procurer aux religieuses un local où elles pourraient continuer leur oeuvre. Monsieur Thomas Du Tremblay, citoyen de Roberval, avait eu la générosité d'offrir sa propre maison, hôtel vaste et bien divisé, et cela gratuitement jusqu'à la mi-juin. Une telle libéralité est certainement digne d'éloge ; et que d'autres nous aurions à enrégistrer ! Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Cyrène et Administrateur du diocèse de Québec, les Messieurs de l'Archevêché et du Siminaire, les communautés religieuses, nos nombreux amis et nos anciennes élèves ont été admirables de zèle et de générosité ; leurs offrandes spontanées ont contribué en bonne part à la possibilité d'ouvrir les clas-

ses dès le premier février. De plus, nous devons à la prévenante attention des Messieurs de la Compagnie du chemin de fer du Lac Saint-Jean la faveur du passage gratuit sur la ligne entre Québec et Roberval, d'ici à janvier prochain,

«Après quinze jours passés au monastère de Québec, nos chères soeurs, reposées et réconfortées, retournaient à Roberval, appréciant le privilège d'avoir connu la Maison-Mère dont elles avaient tant entendu parler ; de notre côté, nous avons été consolées du bon esprit et de la parfaite formation religieuse de cette jeune communauté.

«La Mère M. de l'Assomption avait accédé à ma demande et était restée auprès de nos chères soeurs, devant leur être d'un grand secours dans la réorganisation de leur oeuvre. Elle revint après trois semaines, avec les deux fondatrices, Mère M. de la Nativité et Mère Saint-Raphaël, venues à Québec, afin de s'entendre plus facilement au sujet des travaux de reconstruction de leur Monastère.

«Les oeuvres de Dieu doivent porter le cachet de la croix ; aussi notre confiance est-elle raffermie par cette douloureuse épreuve. Sa Grandeur Monseigneur Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, nous écrivait en cette circonstance : «Je vois dans cette épreuve, qui devient presque un deuil

national, une action très miséricordieuse de la divine Providence, qui s'est choisie des victimes pures et saintes, afin de mériter à notre chère Eglise du Canada des jours meilleurs. Nous traversons une époque bien mouvementée, et la foi de plusieurs est mise en péril ; il faut une grande expiation, il faut des victimes ; votre communauté si fervente a eu l'honneur d'être choisie pour cette oeuvre héroïque. . . Nous pourrions donc dans ce douloureux événement un motif puissant d'espérance. Si dix justes eussent suffi pour sauver Sodome est-ce que ces chères victimes ne sauveront point le Canada, et surtout la vieille Province catholique de Québec. . ? Chantons la gloire de celles qui sont tombées au champ d'honneur.» Nous ajouterions volontiers aux paroles prophétiques du saint évêque: Ce douloureux événement ne serait-il pas pour nous l'heureux présage de la béatification de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, grâce sollicitée depuis bientôt trente ans par l'Ordre des Ursulines ?»

Il nous a été raconté, à ce sujet, par une ancienne élève, qu'au printemps précédent, alors que des pensionnaires étaient parties en excursion sur le Lac, une forte brise s'éleva qui menaçait de faire chavirer l'embarcation. Les religieuses au bord de la grève, témoins de cette scène, voulaient arracher leurs élèves au péril ; la Surveillante se serait écriée : «Mon

«Dieu ! mon Dieu ! prenez plutôt ma vie et sauvez «ces enfants !» Ne serait-ce là qu'une simple coïncidence ?

Quoiqu'il en soit, cette douloureuse épreuve avait profondément attristé toutes les familles de la région et particulièrement M. l'abbé Lizotte, curé de Roberval, et protecteur assidu des Ursulines. Si quelque historien était tenté d'écrire la vie de ce vénérable apôtre, de ce curé modèle, de ce prêtre selon le cœur de Dieu, il devrait paraphraser l'axiome cher aux thomistes : «le bien ne fait pas de bruit.» Car M. Lizotte est un modeste, un travailleur infatigable mais un silencieux. Sans plus de délai le dévoué pasteur offrit de nouveau son aide à Mère Saint-Raphaël, pour relever des ruines encore fumantes, le monastère et l'école ménagère. La catastrophe avait été vite connue par toute la presse du pays, et des dons généreux affluèrent de toutes parts avec les plus vifs témoignages de sympathie. Mère Saint-Raphaël, bien que vivement affectée par ce malheur, n'en traduisait pas moins sa confiance inébranlable en la Providence, par cette parole tant de fois répétée : «Dieu l'a permis, nous n'avons qu'à dire : fiat ! . . . Aimons le bon Dieu, c'est l'essentiel. . .»

La Maison-Mère se montra généreuse envers ses filles éprouvées ; en plus de secours multiples elle envoya \$1000. à Roberval et délégua trois religieuses

pour remplacer les disparues. Le gouvernement provincial, à la demande du député, M. Joseph Girard, souscrivit \$5,000. Mademoiselle Alexina Marcoux, aujourd'hui madame Armand Tessier, entreprit une collecte qui rapporta \$2,500. M. Thomas Du Tremblay, nous l'avons vu, prêta son hôtel, aujourd'hui l'Hôpital Saint-Michel, et fit à ses frais les modifications requises pour un couvent provisoire. Madame Eugène Roy mit sa maison à la disposition de l'externat. Et la Cie de chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, durant une année, transporta gratuitement ou à taux très réduits tous les dons en nature et les matériaux de construction. ✓

Sous la direction de M. le curé Lizotte, les travaux avancèrent si rapidement qu'en septembre suivant les élèves reprenaient leurs classes dans un édifice plus que convenable pour cette époque. Les plans avaient été faits par M. Jos.-P. Ouellet, architecte de Québec. En 1898 la lumière électrique fut installée dans toute la maison par les soins généreux de M. Simon Cimon, électricien de Roberval. Il rendra les mêmes services gratuits lors de la construction du pensionnat et de la chapelle.

En 1900, Mère Saint-Raphaël reprit la charge de Supérieure qu'elle devait garder jusqu'en 1906. En 1903 il fut décidé qu'on ferait un emprunt pour reconstruire le pensionnat, aux dimensions de 100 pieds

par 50. L'édifice fut béni le 5 octobre 1904. L'architecte, M. Ouellet, avait ouvert une souscription qui permit de placer sur le haut de l'édifice une superbe statue de Saint-Joseph grande de neuf pieds.

La magnifique avenue du Monastère, ornement de la ville et l'objet de l'admiration des visiteurs, doit son existence à la bourse et au travail persévérant du toujours généreux monsieur l'abbé Marcoux. C'est vers 1910 que le plan en fut élaboré et les premiers travaux exécutés.

En même temps que l'Ecole Ménagère et le Pensionnat, la ferme de l'institution suivait la marche du progrès. Les troupeaux de races pures, les semences sélectionnées, les bâtiments modèles et le roulant parfaitement tenu rapportaient des revenus appréciables. L'épreuve n'avait, à vrai dire, que raffermi le courage et confirmé l'ascension des vaillantes éducatrices dans la voie de perfectionnement.





Statue de la Sainte Vierge sur la Voie Angéline.



Kiosque des élèves.



1907-1909—Les élèves du cours ménager.



VIII

NOUVELLE ÈRE DE PROGRES

Le jubilé d'argent du monastère de Roberval en 1907.—
Affluence d'élèves.—Chapelle neuve.—La ferme
modèle.—M. l'abbé Olivier Martin et le
Dr Jean-Charles Chapais.



LE premier août 1907 marquait une étape mémorable dans l'histoire des Ursulines de Roberval. Elles célébraient ce jour-là le jubilé d'argent du monastère et de l'École Ménagère Agricole. On avait attendu cette date importante pour bénir la pierre angulaire d'une chapelle séparée des édifices déjà existants. Comme ceux du pensionnat les plans de cette chapelle, d'architecture très sobre mais vraiment élégante, étaient dus au crayon de l'architecte J.-P. Ouellet, de Québec, justement considéré comme un bienfaiteur des Ursulines de Roberval. De même a-t-on rendu un juste hommage de reconnaissance aux entrepreneurs qui ont exécuté ces plans : MM. Jean Poitras, Térance Potvin, Joseph Giroux, Abel Ouellet, Thomas Pagé, Fortunat Gingras et Arthur Lavallée. Ces habiles constructeurs n'ont rien épargné pour atteindre la

perfection dans la solidité comme dans le fini, et leur bienveillance envers les religieuses ne s'est pas un instant démentie.

L'affluence considérable des élèves ayant permis ces agrandissements, Mère Saint-Raphaël, qui était alors Dépositaire, avait facilement obtenu un emprunt que les revenus pouvaient amortir à courte échéance.

Les Ursulines de Roberval allaient désormais illustrer par la pratique l'enseignement de la théorie agricole-ménagère. La fondatrice combina habilement les sciences connexes, agronomie, horticulture, aviculture, petit élevage, et les arts ménagers au complet, avec l'enseignement qui conduit aux brevets de tous degrés. L'enseignement littéraire était calqué sur celui de la Maison-Mère. Ce programme fut demandé par dix-huit maisons d'éducation féminine dans la province et par plusieurs pédagogues et directrices d'instituts européens. Et l'Université Laval s'affiliait l'École Ménagère agricole de Roberval en 1909.

X Le Surintendant de l'Instruction Publique de cette époque, l'honorable Boucher de la Bruère, souligna avec fierté ce fait exemplaire en écrivant : « Il est honorable pour la Province de Québec de constater qu'elle est le premier pays au monde à inaugurer cet enseignement. » Et le Dr Jean-Charles Chapais écrira plus tard que, « depuis, cette même idée des écoles ménagères, nous l'avons vue se développer à l'étran-

ger, en France vers 1886; en Belgique en 1887, en Suisse en 1889, en Allemagne en 1900, mais seulement après avoir reçu sa première application au Canada, en 1882, grâce à l'initiative des Dames Ursulines de Roberval ». ¹



Nous savons déjà que, depuis cinquante ans, toutes les élèves de Roberval ont été initiées à la théorie et à la pratique de l'économie domestique et de l'agriculture. On les entraîne aux travaux de la laiterie, à la fabrication du beurre et du fromage pour la famille, au jardinage, à l'arboriculture fruitière et ornementale, à la tenue de la basse-cour et à la conduite du rucher, à la mise en conserves des viandes, des légumes et des fruits.

En 1893, la ferme de l'École Ménagère Agricole contenait 84 arpents dont 66½ en culture de blé, avoine, fourrages verts, foin, pâturage, pommes de terre, blé-d'inde d'ensilage, pois et haricots.

En 1894 on construit une grange-étable de 90 par 30 pieds, avec silo, système de ventilation, remise à engrais et fosse à purin. Sa capacité est prévue pour 30 têtes de bétail. Les engrais liquides sont répandus sur les prairies de mil et trèfle au moyen d'une arroseuse « sprinkler ». Les dix vaches de la ferme, tou-

¹ « *L'Action Catholique* », 28 février 1921.

tes enrégistrées et contrôlées, produisent en l'espace de 12 mois 41,115 livres de lait et 1,545 livres de beurre. Pour le personnel de la maison, élèves, religieuses et serviteurs, on a dépensé là-dessus 3,066 livres de lait et cinq gallons de crème en nature. Le troupeau laitier est formé de sept Ayrshires et de trois croisées. La laiterie est aménagée à la moderne, aérée, ventilée et munie d'une glacière attenante. L'eau courante est installée dans tous les bâtiments. Au poulailler on n'élève que des Plymouth-Rocks grises.

En 1895, la division des terres est parfaite: les champs sont divisés par pièces de six arpents et demi de superficie, séparés par des clôtures transversales solides et longés d'une allée qui va d'un bout à l'autre des terres et rend les communications très faciles même aux plus mauvais temps. Le système de rotation en cours est ainsi agencé: 1ère sole, cultures sarclées de betteraves, carottes, navets, choux-de-siam, patates et blé-d'inde; 2ième sole, blé et avoine, avec mil et trèfle en vue de la formation de jeune prairie; 3ième sole, prairie à foin et fourrage vert. C'est l'assolement classique de Rotamstead. La première sole a reçu des engrais naturels enfouis dans le labour. Les autres ont été fumées en couverture et la prairie est arrosée de purin dilué. Le pâturage reste en dehors de la rotation. Les juges du Mérite Agricole ne trouvent sur toute la ferme aucune mauvaise herbe. Les instruments aratoires sont en bon ordre et remisés avec

soin. La comptabilité agricole est parfaite. Le nombre des points mérités par cette ferme est de 90.9 et donne droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite.

C'est le point de départ idéal d'une exploitation agricole mise à la portée des élèves ménagères et futures fermières. Les cultivateurs de la région viennent fréquemment se renseigner sur place et profitent des expériences qui s'y font avec science et ponctualité.

Mère Saint-Raphaël était devenue en quelque sorte l'agronome de cette région. Et l'on vit, durant plusieurs années, le spectacle unique d'une modeste religieuse qui recevait le dimanche, au parloir, les cultivateurs et les colons d'un peu partout, et qui leur dispensait, à travers les grilles du cloître, les conseils judicieux de la science et les fruits déjà mûrs de son expérience en agriculture.

En 1896, Mère Saint-Raphaël fait exécuter sur la ferme des améliorations foncières de fossoyage et d'assainissement qui mettent plusieurs arpents en état de production. L'ensilage du blé-d'inde augmente la production laitière et par suite l'élevage des veaux et des porcs. La séparation de la crème au centrifuge élève le rendement en beurre.

En 1897 et 98 on tente l'essai de nouvelles variétés fruitières dans le jeune verger. Les prairies et les champs de luzerne sont les meilleurs de la région. On achète de nouveaux instruments aratoires. Les étables

et les écuries abritent 8 vaches canadiennes, 2 jersey-canadiennes, une ayrshire, quatre génisses, un taureau canadien enregistré au Livre d'Or et trois chevaux; la ferme possède en plus 10 porcs, 35 poules et 19 oies. En 1899 la moyenne de rendement en lait a été de 5,020 livres par vache; celle du beurre, 226 livres. On fait, cette année-là, l'essai de poules Minorques, à la basse-cour, mais cette race n'est pas assez rustique pour la contrée. On poursuit l'amélioration du sol, par la pratique de la rotation commencée en 1893; le trèfle donne deux récoltes grâce à l'application des engrais de ferme et des cendres de bois.

En 1900 la durée de lactation a atteint dix mois et demi; la quantité de lait approche 6,000 livres par vache et le pourcentage de gras dépasse une moyenne de 4.6%. Les élèves suivent assidûment les travaux de la ferme; elles ont en main le « Journal d'Agriculture » et les manuels agricoles des FF. de l'Instruction Chrétienne, de Barnard et de Langelier. En 1901 la ferme compte 4 chevaux, 20 bêtes à corne et 4 moutons. Le rendement en lait se chiffre à 63,081 livres, avec dix vaches en lactation, soit une moyenne de 6,308 livres par vache, et un total de 2,653 livres de beurre. Presque tout le troupeau est constitué de vaches canadiennes enregistrées. Les expériences portent notamment sur le rendement payant d'une industrie laitière bien contrôlée.

En 1902 et 1903 l'École Ménagère fait l'acquisition de nouveaux domaines. L'étendue des terres en culture est portée à 175 acres, tandis que 50 acres sont en forêt. On poursuit des essais de culture et d'élevage sous la surveillance de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. On fait des expériences sur la culture de la navette pour les moutons et les porcs. La basse-cour est une source de profits considérables, l'hiver aussi bien que l'été; on ajoute à l'alimentation des volailles des os broyés, des légumes et du trèfle hachés. On construit un poulailler modèle en 1905; les élèves s'intéressent vivement à l'incubation naturelle et artificielle ainsi qu'à l'élevage des poussins et à l'engraissement en épipette. Le rucher fut établi en 1909; il a donné depuis des résultats merveilleux.



En 1906, de nombreux visiteurs étrangers accompagnés d'inspecteurs officiels viennent se renseigner sur la ferme et l'École Ménagère agricole de Roberval dans le but d'organiser des établissements similaires dans la province et en dehors du pays. Au témoignage de M. l'abbé Olivier Martin, inspecteur de l'enseignement ménager de 1914 à 1923, « Roberval s'était déjà acquis de la renommée par son enseignement ménager-agricole, solidement assis depuis plusieurs années, et dont un si grand nombre d'élèves avaient largement

bénéficié. » En effet, le Dr Jean-Charles Chapais avait écrit précédemment, dans ses rapports d'inspection, qu'après avoir parcouru toute la région, il avait « retrouvé dans les vieilles familles comme dans les « jeunes ménages du Lac Saint-Jean la bienfaisante « influence de l'École Ménagère de Roberval ».

Cette influence sera de mieux en mieux justifiée par la suite, à mesure que, selon les conseils du regretté M. Michel Bélanger, agronome, les Ursulines de Roberval amélioreront leur système de production agricole et d'élevage. Car bientôt elles mettront à la tête de leurs troupeaux laitiers, accrédités, des sujets choisis provenant de la Ferme fédérale que dirige le Dr Gustave Langelier au Cap-Rouge. Elles enrichiront leur basse-cour de troupeaux de Rhode-Island. Elles suivront à la lettre les directions agronomiques de M. l'abbé Honorius Bois ¹ et de l'agronome régional M. Irénée Paré. Elles enverront des religieuses à la quinzaine agricole de Giffard, où toutes les communautés dirigeant des écoles ménagères viennent chercher une direction pour leur pratique en agriculture.

En un mot, elles ne négligeront rien qui soit de nature à maintenir leur enseignement au niveau des

¹ M. L'ABBÉ BOIS, ancien inspecteur des écoles ménagères, aujourd'hui directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dirige encore le travail des fermes de communautés religieuses.

exigences et des progrès de la région où leurs élèves sont destinées à vivre. Si les dernières épreuves, l'incendie et l'obligation de reconstruire, la disparition de leur fondatrice, l'inondation résultant de la hausse du Lac après les barrages industriels récents, ralentissent leur pas un moment, elles ne se relèveront que plus courageuses, plus ardentes à marcher sur les traces de leur modèle inoublié, Mère Saint-Raphaël.





L'Eccle Ménagère Régionale et l'Ecole Normale des Ursulines de Roberval,
telles qu'elles apparaissent aujourd'hui.



IX

LA COURONNE D'OR

Les cinquante ans de vie religieuse de Mère Saint-Raphaël, en 1913.—Le second incendie, en 1919.—Maladie et mort de la fondatrice, en 1920.—Pensées, paroles et vertus de la fondatrice.—Survivance de son oeuvre.



ENTRE-TEMPS, Roberval reçoit la visite de personnalités éminentes du clergé et du gouvernement, des sociologues et des éducateurs, qui ne cachent ni leur surprise ni leur satisfaction de l'oeuvre accomplie par les Ursulines. Ce sont : S. E. le Cardinal Taschereau, S. E. le Cardinal Bégin, archevêques de Québec ; les Délégués Apostoliques Mgr Falconio, Mgr Sbaretta, Mgr Stagni, Mgr Andrea Cassulo ; Lord Grey, gouverneur général du Canada, et Lady Grey ; Lord et Lady Devonshire ; Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; Sir Louis Jetté et plus tard l'honorable M. Narcisse Pérodeau, lieutenants-gouverneurs de la province de Québec ; l'honorable Honoré Mercier et Sir Lomer Gouin, anciens premiers ministres de cette province ; l'honorable Joseph-Edouard

Caron, ministre de l'Agriculture; l'honorable Athanase David, ministre du Secrétariat provincial; l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et madame Delâge; l'honorable M. Motherwell, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et madame Motherwell; Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé; Mgr J.-C. Allard, P.A., curé de Sainte-Martine de Châteauguay et fondateur de l'École ménagère régionale de cette localité; M. François Veillot, directeur de « La Croix » de Paris; le Dr Jean-Charles Chapais, alors commissaire fédéral de l'Agriculture; M. O.-É. Dallaire, délégué du ministère provincial de l'Agriculture; le Dr Amédée Marsan, secrétaire général du Mérite Agricole; M. Georges Bouchard, agronome et député; M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture de Québec; M. l'abbé Olivier Martin, ancien inspecteur de l'Enseignement ménager; M. l'abbé J.-Eug. Maurais et M. l'abbé Honorius Bois, successivement chargés de la même mission officielle; M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles primaires; M. J.-Edouard Boily, inspecteur régional des écoles du Lac Saint-Jean; M. l'abbé J.-Ulric Couture, inspecteur actuel des écoles ménagères et quelques autres.

A chacune de ces visites, élèves et maitresses se font une fête de montrer les résultats tangibles de la formation agricole et ménagère donnée ici. Nous avons eu nous-même, à plusieurs reprises, le privilège de voir à l'oeuvre, dans les divers départements de l'École

Ménagère et de la ferme, des centaines de futures fermières et maîtresses de maison, et nous savons combien elles se passionnent pour les sciences domestiques et pour l'agriculture féminine.



Mère Saint-Raphaël, affligée de cécité partielle depuis 1910, reste l'inspiratrice constante et attentive de toute la vie de sa maison. De 1910 à 1915 elle remplit la charge de zélatrice. Jusqu'à juillet 1918 elle fera partie du Conseil et du Chapitre du monastère. Par la suite elle restera la conseillère par excellence, celle qui encourage, qui approuve et qui récompense. Avant sa cécité, Mère Saint-Raphaël avait enseigné aux grandes élèves, le catéchisme et l'agriculture, matières qui nécessitent tant de logique et de réflexion.

Une de ses élèves, aujourd'hui professeur à l'École Normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi, rapporte ainsi ses souvenirs des classes faites par la vénérée fondatrice: « Quelle vie! quelle éloquence même, en « son enseignement. Comme l'heure de catéchisme « était vite écoulée à entendre les explications si claires « et si justes de cette véritable éducatrice. Que de « principes solides elles inculqua à nos âmes; que de « directives sûres à notre conduite! C'était la doctrine la plus pure et la plus simple qu'elle nous prê-

« chait. Il ne fallait pas être des demi-chrétiennes, « mais des convaincues et des vaillantes... Mère Saint-Raphaël était bien un apôtre, un apôtre de tout ce « qui est vrai, juste et bon. »

Elle n'était pas moins intéressante, pas moins convaincante dans ses classes d'agriculture: « La femme, » répétait-elle souvent et partout, « c'est l'âme de la famille. Formons des femmes vaillantes, des femmes « qui sauront être les compagnes fidèles des agriculteurs, des femmes qui comprendront leur mari, qui « tout en étant instruites n'auront pas peur de mettre « la main aux travaux de la ferme et de la maison... »

En 1912 Mère Saint-Raphaël était devenue complètement aveugle. Ses soeurs de cloître redoublèrent de prévenances et d'affectueux soins à son égard. Jusque-là elle avait été la Mère selon le coeur et l'esprit. Elle devint la Grand'Mère, l'aïeule vénérée, entourée et plus que jamais écoutée de toutes.

Il y eut cinquante ans, en 1913, que Mère Saint-Raphaël était entrée en religion. Cet heureux anniversaire donna lieu à des fêtes splendides les 23 et 24 octobre au Monastère de Roberval. S. G. Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, S. G. Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, étaient venus rendre hommage à la vénérée fondatrice, avec plusieurs membres du clergé: Mgr F.-X. Belley, curé de la Baie Saint-Paul, MM. les abbés Marcelin Hudon,

V.F., curé de La Malbaie, J.-É. Lizotte, devenu curé de Saint-Jean Deschaillons, le R. Père Couët, dominicain, le R. P. Boyer, supérieur des Oblats de la Pointe-Bleue, M. J.-É. Laberge, chapelain des Ursulines de Québec.

Le matin du 23, à la messe basse, célébrée par l'Archevêque de Québec, Mère Saint-Raphaël renouvelait ses vœux de profession religieuse; il y eut chant et musique par les élèves. A 9 heures, messe pontificale par S. G. Mgr l'Evêque de Chicoutimi, assisté des RR. MM. Bilodeau et Lavoie, Lacombe et Gauthier, Grenon et Verreault. Mgr Bégin assistait au trône, accompagné des abbés Duchesne, Hudon et Boily. La messe des Anges, harmonisée, était chantée par les élèves. A 11 hres 30 il y eut banquet de cinquante convives, dans les salles de l'Ecole Ménagère.

Après le banquet, séance à la grande salle de réception, récitation, musique et chants de circonstance, présentation d'adresses. Puis Messieurs Bégin et Labrecque firent l'éloge de la digne jubilaire en relatant l'historique de l'oeuvre accomplie jusque-là. La séance se termina par un bref discours de M. Jean-Baptiste Carbonneau, député à la Législature et représentant le gouvernement. M. Carbonneau donna lecture d'une lettre élogieuse du Premier Ministre de la Province, Sir Lomer Gouin, et remit à la jubilaire une médaille d'or envoyée par l'honorable Joseph-Edouard

Caron et portant l'inscription suivante : « Au mérite.— Cinquantenaire de la Révérende Mère Saint-Raphaël. Présentée par l'honorable Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, 1913. » On fit ensuite la visite du monastère, de l'école ménagère et des salons où étaient exposés les nombreux et riches cadeaux offerts par les parents et les amis de la révérende Mère. Un salut solennel avec « Te Deum » et allocution par M. l'abbé Laberge, clôtura cette inoubliable journée. Le lendemain fut réservé à une fête intime des anciennes élèves. M. le Chapelain, l'abbé Marcoux, s'était dépensé sans compter pour assurer le succès de la fête jusqu'en ses moindres détails.

Dans les parures de ces fêtes on remarquait, au-dessus des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le mot « fidélité ». En effet, ce mot avait pour Mère Saint-Raphaël, un sens particulièrement profond et renfermait une puissance magique. Cette fidélité qu'elle pratiquait si bien à l'égard de tous ses devoirs, elle la demandait tous les jours à ses soeurs et à ses élèves. Elle orientait ainsi les volontés, dans les voies de la vocation, selon les vues providentielles.

A peine reposée des émotions de ces grands jours, Mère Saint-Raphaël s'était remise au travail, car en dehors des heures de prière et de méditation, elle fut toute sa vie une infatigable travailleuse. Même pendant les dix dernières années, alors qu'elle était aveu-

gle, elle n'est jamais restée oisive une seule minute. Toujours occupée à quelque travail utile, souvent nécessaire, elle accomplissait ce devoir par esprit de pauvreté, d'économie et de charité. Son travail allégeait les obligations de ses soeurs en religion. A quatre-vingts ans, Mère Saint-Raphaël avait gardé une étonnante jeunesse d'âme. Elle se dévouait encore avec toute la confiance et tout l'enthousiasme de ses vingt ans. Sa mémoire toujours vive et son esprit en éveil lui rendaient facile le travail intellectuel. Elle composait au crayon, les brouillons de lettres de circonstances, rapports officiels, adresses de réceptions, dialogues scientifiques pour les fêtes du pensionnat, etc. Elle ne laissait son crayon que pour reprendre son tricot. Ses élèves nous racontent qu'elle faisait beaucoup d'ouvrage en peu de temps, et que son tricot était toujours régulier et moëlleux. On en était émerveillé et c'est à qui pouvait avoir un vêtement fait par Grand-Mère. Plus d'une élève de Roberval ont tenu à conserver de ces reliques précieuses en mémoire de Mère Saint-Raphaël.

En février 1915, à l'occasion de la Semaine Agricole qui se tenait à Roberval sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de Québec, il nous fut donné d'être reçu avec nos confrères en agronomie, dans la maison où régnaient l'esprit et le coeur de la grande éducatrice. L'inoubliable impression qui nous en est

restée est celle d'une vaste ruche en pleine saison d'abondance. Au sein des abeilles ouvrières, des butineuses allant et venant, des sentinelles calmes et vigilantes, des jeunes nymphes aux ailerons légers, nous contemplions le spectacle attendrissant d'une reine vénérable, d'une mère respectée, devant qui s'ouvraient les rangs serrés de la colonie et qu'entouraient d'affectueuses gardiennes attentives à ses moindres mouvements. Et nous pensions justement aux précieux trésors d'éducation privilégiée qui s'accumulent jour par jour, grâce aux vertus exemplaires de travail, d'ordre, de discipline, dans l'âme de ces élèves, de ces milliers de jeunes filles, ménagères et fermières de demain.

Aussi bien ne fûmes-nous pas surpris de voir naître, à Roberval, au lendemain de cette visite, et d'un mouvement spontané, l'un des premiers Cercles de Fermières modèles, fondé dans les salons du Chapelain des Ursulines, par d'anciennes élèves de l'École Ménagère Agricole. Le premier groupement du genre en cette province avait été inauguré quelques jours auparavant à Chicoutimi. Ses fondatrices, mesdemoiselles Cécile Guay, fille aînée de M. Joseph Guay, président de la Société d'Agriculture du comté, et Rolande Savard, fille aînée du Dr Edmond Savard, député à la Chambre des Communes du Canada, étaient pareillement élèves des Ursulines, diplômées de l'École Ménagère de Roberval. Cette oeuvre sociale féminine s'est développée depuis seize ans. Elle compte aujour-

d'hui plus de 150 Cercles, groupant au delà de 10,000 membres. Et l'on peut dire que l'influence de Mère Saint-Raphaël se prolonge encore ici, dans le temps et dans l'espace, à la manière des ondes concentriques dans le miroir d'un lac tranquille.

En juillet 1918, pour cause de surdité, Mère Saint-Raphaël donnait sa démission comme membre du Conseil et du Chapitre de la Communauté. Mais elle n'en reste pas moins l'âme dirigeante, et toutes les affaires importantes se discuteront à ses côtés, près de son fauteuil bleu, devenu une relique précieuse pour ses filles spirituelles.



Une fois de plus la loi cruelle des compensations devait soumettre à double épreuve les Ursulines de Roberval. Le 21 janvier 1919, un nouvel incendie détruit, cette fois, l'édifice de 140 x 30 pieds qui abritait le département ménager, la buanderie et l'externat. Métiers, ustensiles, mobilier, pianos et autres instruments furent réduits à néant. Le chiffre des pertes s'élevait à \$81,000. Les assurances ne couvraient que la minime valeur de \$13,000. Les 328 élèves inscrites au début de l'année scolaire durent rentrer dans leurs familles pour ne revenir qu'en septembre suivant. Le courage physique et moral de Mère Saint-Raphaël n'en fut point affaibli. Elle sut, comme autrefois, déployer une vigueur égale à sa parfaite

soumission aux desseins providentiels et conseilla, avec toute la lucidité de ses premières années, les religieuses chargées de faire face aux affaires et à la reconstruction. Car, il fallait rebâtir, et l'on songea à la création d'une Ecole Normale.

A peine rétablie d'une pleuro-pneumonie qui l'eût conduite au tombeau en février 1918, n'eussent été les soins merveilleux du Dr Constantin, la vénérable octogénaire s'affaiblissait de mois en mois. Elle avait suivi les projets de relèvement durant toute l'année 1919. Le 3 septembre 1920 une première attaque de congestion pulmonaire inquiète sa communauté. Le 18 octobre une seconde attaque la terrasse. Cette fois encore, le médecin de la communauté peut ranimer l'espoir dans le coeur des religieuses inquiètes. Mais la vénérée malade doit garder la chambre où, chaque matin, le Chapelain lui apporte la Communion. M. l'abbé Lizotte, revenu à Roberval où il s'est retiré, dit la messe plusieurs fois en octobre et novembre dans l'oratoire de l'infirmerie. Le 22 décembre ce fidèle ami des premiers jours célébrera auprès du lit de Mère Saint-Raphaël une messe qui sera son adieu.

Réduite à l'extrême faiblesse par une troisième attaque le 12 décembre, la vénérable malade disait au Dr Constantin : « Je sais qu'un jour vient où il faut « partir ; si le bon Dieu me fait miséricorde, je ne vous « oublierai pas, Docteur... » Or, la congestion enva-

hissait peu à peu tout son être ; seule la tête tenait bon. Jusqu'au dernier moment elle fait à la Supérieure, Mère Saint-Augustin, des recommandations pour toute la communauté. Elle n'oublie ni les élèves, ni les religieuses, ni les serviteurs. Elle porte toute sa grande famille dans sa pensée. Ses moindres paroles sont un testament qui sera gardé avec amour et vénération. La vaillante religieuse avait déposé son tricot dans la première semaine de décembre, son crayon le 15 et son chapelet le 25.

L'annaliste de la communauté écrit sur la fin de décembre 1920 : « Notre bien-aimée Mère savait qu'elle « s'en allait, et elle était contente d'aller à Dieu. Mais « ses enfants désiraient la retenir ; elle le savait et « souffrait de leur douleur. En nous bénissant une « dernière fois elle dit avec émotion : « Je vous em- « porte toutes dans mon coeur »... Notre Mère con- « serva une parfaite lucidité jusqu'à la fin et ne cessa « de prier verbalement et mentalement. Une des der- « nières oraisons jaculatoires recueillies sur ses lèvres « mourantes : « Bon Saint-Joseph, protégez l'Eglise! »... « L'on priait aussi autour d'elle, et, à sa demande on « chantait des cantiques, les cantiques de son choix, à « Jésus, à Marie, à Joseph, les amours de sa longue « vie... »

Le 29 décembre 1920, à onze heures et demie de l'avant-midi, dans la 84^{ième} année de son âge et la

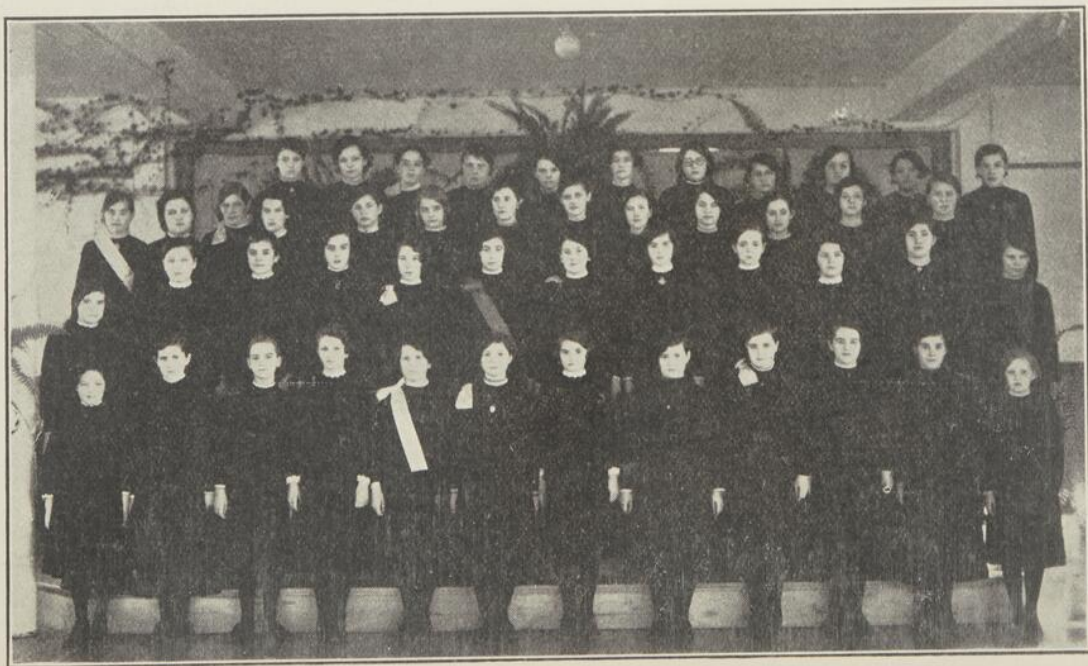
60ième de sa vie religieuse, la Mère Saint-Raphaël, fondatrice et première Supérieure des Ursulines de Roberval, mourait saintement et simplement, comme elle avait vécu. L'aumônier de sa communauté et sa famille religieuse priaient à ses côtés et pleuraient comme on pleure au chevet d'une mère mourante.

Les archives du monastère de Roberval disent encore: « Le bon Dieu qui, pour couronner les vertus de « notre bien-aimée Mère devait broyer nos coeurs, eut « pitié de nous... pour adoucir le coup inévitable. Il « choisit un jour et une heure qui nous permirent de « nous réunir toutes autour de son lit d'agonie; et nous « avons pu nous édifier de sa pieuse mort comme nous « nous étions édifiées de sa sainte vie. Nos élèves « partant en vacances, nous pûmes nous donner tout « entières au devoir de prier pour elle et goûter la consolation de pleurer ensemble... »

Les restes mortels de la sainte religieuse demeurèrent cinq jours en chapelle ardente. Les funérailles eurent lieu le lundi, 3 janvier 1921, à 9 heures du matin en la chapelle intérieure du monastère. Le service fut chanté par S. G. Mgr Labrecque, évêque du diocèse, assisté de MM. les abbés J.-E. Lizotte, ancien curé de Roberval, Luc Morin et Maurice Constantin du Séminaire de Chicoutimi. M. l'abbé Léon Maurice, de l'évêché, agissait comme maître de cérémonie. Avaient pris place au choeur: le R. Père Boyer, O.M.I.,



1931-32—Elèves des classes élémentaires.



1931-32—Elèves du cours moyen.

curé de la Pointe-Bleue; MM. les abbés Georges Bilo-deau, V.F., Ths-V. Marcoux, aumônier des Ursulines; S. Rossignol, curé de la paroisse; L. Pelletier, curé de Sainte-Hedwidge; E. Parent, vicaire à la cathédrale; Chs-Elzéar Tremblay, professeur au séminaire; A. Boily, vicaire à Roberval; E. Michaud, vicaire à Saint-Gédéon; Jules Simon, séminariste, ainsi que MM. Albert Lévesque, cérémoniaire, Armand Hamel, thuriféraire, Auguste Lévesque et P.-A. Lavallée, acolytes, Laurent Néron, porte-bougeoir, Raphaël Lévesque, porte-livre.

Deux neveux de Mère Saint-Raphaël, messieurs Cloutier, de Chicoutimi, et Armand Lacombe, de Roberval, et deux amis de la communauté, le Dr Jules Constantin, M.D., et monsieur Léon Couet, portaient les coins du poêle. Le cercueil fut porté par MM. Arsène Néron, Luc Simard, F. Gignac et J. Tremblay, du personnel de la maison. Les anciennes élèves admises dans la chapelle intérieure occupaient les places des élèves pensionnaires. A l'orgue on exécuta la « Marche funèbre » de Chopin, une Messe de Requiem grégorienne, puis le « Pie Jesu » de Lambillotte après l'Élévation et « l'Ego Sum » d'Ernest Gagnon après l'absoute.

A la suggestion de madame Armand Tessier, les anciennes de la région recueillirent les fonds nécessaires pour qu'un service ou une messe de Requiem

fut chanté dans chaque paroisse où résidaient des élèves de Mère Saint-Raphaël. Le 31 janvier des services furent donc célébrés dans les paroisses de Roberval, Hébertville, Saint-Prime, Saint-Félicien, Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Saint-Coeur-de-Marie et Péribonka. Les annales du monastère conservent les noms de toutes celles qui ont contribué à ce geste de filiale vénération.

Toute la presse de notre province et plusieurs journaux et revues de l'étranger firent écho au grand deuil qui venait d'atteindre l'Ordre séculaire des Ursulines par la mort d'une humble religieuse, mère de grandes oeuvres. M. l'abbé Calixte Tremblay, dans « Le Progrès du Saguenay » écrivait, au lendemain des funérailles: « La vie de Mère Saint-Raphaël appartient à l'histoire de notre région. Ses exemples sont de ceux qu'il faut tenir sous les yeux de nos jeunes filles. Les anciennes élèves des Ursulines ont droit à ce que l'on fasse revivre le souvenir du dévouement dépensé à leur bénéfice... »



Maintenant Mère Saint-Raphaël n'est plus. Mais elle survit dans ses pensées, dans ses paroles et dans son oeuvre. Si nos yeux ont cessé de la voir, notre mémoire reconstitue fidèlement chaque trait de sa phy-

sionomie, les nuances de son oeil brun, au regard vif et profond, derrière ses lunettes toutes menues; son dos voûté, rapetissant encore sa taille en-dessous de la moyenne; sa démarche habituellement silencieuse et recueillie, son pas court et mesuré comme s'il était réglé par l'obsession volontaire d'un souci de discipline et de méditation.

Telle apparaissait la bonne Mère, au sortir de la chapelle, de la salle de communauté, de sa chambre ou de tout autre lieu, lorsqu'une élève retardataire, ou en frais d'espièglerie, s'aventurait aux abords de la chapelle. Si l'élève était trop bruyante, elle se bornait à l'avertir d'un signe de main qui indiquait: « Soyez respectueuse, Notre-Seigneur est près d'ici ! ». . . . Dans les dernières années de sa vie, la vénérable Mère était sans cesse accompagnée d'une religieuse, d'un « ange conducteur », qui fut presque toujours une ancienne, l'une des premières novices de la maison.

Cette dernière, à qui nous sommes redevable d'informations précieuses, nous a transmis toute une gerbe de pensées et de paroles qui peignent bien la grande âme d'une très humble mais aussi très sainte religieuse, Mère Saint-Raphaël. Nous croyons que ces pensées et ces paroles, tout autant que ses actes, méritent d'être transmises à la postérité comme des trésors d'héritage incorruptible.

Les enseignements de la fondatrice nourrissent encore les méditations de ses héritières spirituelles. Dans le cloître où fleurissent les vertus qui font l'objet des principaux vœux de profession religieuse, on se souvient que Mère Saint-Raphaël a pratiqué jusqu'à la perfection la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Pauvre, elle ne voulut à son usage, toute sa vie, que les objets les plus pauvres du patrimoine usuel. Son renoncement personnel cachait des sacrifices que bien peu de ses proches ont pu surprendre mais qui se trahissaient malgré elle aux yeux observateurs. Et durant les vingt-six années qu'elle occupa des charges secondaires elle pratiqua l'obéissance avec une déférence telle qu'elle demandait les moindres permissions à ses supérieures souvent plus jeunes qu'elles.

De plus, les trois vertus théologiques qui sont à la base du catholicisme intégral ont servi de supports quotidiens à son perfectionnement. La foi, l'espérance et la charité ont inspiré chacune des pensées, des paroles et des actions de cette femme à l'esprit élevé, profond et surnaturel.



Depuis sa plus tendre enfance Mère Saint-Raphaël avait manifesté une foi vive et une confiance inébranlable dans les desseins de Dieu sur nous. Elle faisait « Tout pour Dieu et pour le devoir. Le ciel, ajoutait-

« elle, ne se donne pas plus aujourd'hui qu'il se donnait
« autrefois ; il s'achète avec le sacrifice. » Elle disait
à une ancienne élève avec qui elle est restée en corres-
pondance de 1886 à 1892 : « Priez beaucoup pour con-
« naître ce que le bon Dieu veut de vous. Dans le
« monde comme dans le cloître, vous devez être le type
« de la femme forte. » Elle aimait à répéter le voeu
de toute sa vie d'éducatrice : « J'espère que vous cher-
« chez à former l'esprit et le coeur de vos élèves, que
« vous aimez ces chères enfants, et surtout que vous
« savez enrichir votre âme pour le ciel en agissant tou-
« jours pour des motifs de foi. » Ou bien : « Cultivez
« chez vos élèves l'esprit de foi et l'esprit de famille.
« Tâchez de détruire peu à peu l'esprit d'indépendance
« qui est la plaie de notre siècle. » Avec la même con-
fiance elle savait reconforter les âmes affaissées : « Vous
« souffrez, disait-elle un jour, à une religieuse ; ce mot
« me fait mal. Mais j'y vois la main miséricordieuse
« du Divin Maître qui façonne votre âme et l'accou-
« tume à ces mille et un chagrins qui marquent la vie
« de la personne la plus heureuse. » Cette foi agis-
sante dissipait aisément les illusions stériles : « Les
« rêves les plus brillants s'évanouissent souvent par un
« ordre de la Divine Providence qui règle tout pour
« notre plus grand bien. Ainsi, ce mot « si Dieu le
« veut », doit toujours se trouver sur nos lèvres, plus
« encore, dans notre coeur. » Et comme elle spiritua-
lisait toutes choses elle comprenait que : « Les yeux

« qui se détournent volontairement des choses ter-
« tres voient plus clair dans les régions célestes. » Aussi
bien son « Aimons bien le bon Dieu » était-il son re-
frain, son remède pour tous les maux.

S'il est vrai que l'espérance fait vivre et prolonge les énergies morales, on comprend que Mère Saint-Raphaël ait parcouru d'une âme tranquille cette longue, souvent pénible, mais toujours fructueuse ascension vers les hautes destinées où Dieu l'avait conduite. Comme son esprit de foi, ses motifs d'espérance s'appuyaient de convictions inébranlables. Elle les raisonnait avec gaieté et bonhomie. « La femme forte de « l'Écriture Sainte est une perle précieuse bien rare « aujourd'hui. Cependant il ne vous est pas impos- « sible de devenir ce joyau sans prix. Avec une forte « dose de dévouement et d'abnégation, détrempee dans « une solution de vraie piété, prise tous les jours, vous « y arriverez. » Cette formule semi-médicale est extraite d'une lettre en date de mai 1892. Plus tard elle écrira : « Du courage ! soutenez ce courage par la pen- « sée que ce que Dieu fait est bien fait. » A une ancienne après son mariage elle disait : « Si le bon Dieu « exauce ma prière, vous serez une femme accomplie, « la femme comme il la faut : dévouée à son mari, à « ses devoirs ; pieuse, active, économe, sachant rendre « agréable l'intérieur de sa maison... » A des reli-
gieuses encore novices dans l'enseignement : « Jetez à

« pleines mains la bonne semence quand bien même
« vous ne récolteriez à peu près rien apparemment. »

C'est surtout par sa vertu de charité que sa prédication devenait exemplaire et irrésistible. Elle avait révélé aux religieuses éducatrices de sa communauté le secret de pénétrer au cœur de leurs pupilles : « La douceur et la bienveillance sont les compagnes inséparables de la vraie charité. Elles ouvrent la porte des cœurs, gagnent la confiance et facilitent la conquête des âmes. Ce sont deux qualités essentielles à l'Ursuline. » Elle disait encore : « Étudiez bien ces deux mots : dévouement, abnégation ; méditez-les, ils résument toute la vie d'une institutrice... Les âmes qui nous sont confiées ont droit à nos sacrifices et à nos immolations. » Souvent, elle ajoutait : « Travaillez chez de mériter et de conserver la confiance de vos élèves par l'abnégation et la sainteté de votre vie, et vous ferez beaucoup de bien. » Sa grande bonté se traduisait dans cette recommandation : « Pardonnez, excusez... Laissez de côté tous les raisonnements de l'amour-propre ; l'indulgence est une vertu dont on ne connaît pas assez le prix... Prenez garde ! Soyez scrupuleuses sur le chapitre de la charité... » Pour motiver son indulgence, Mère Saint-Raphaël rappelait que « notre charité pour les défauts des autres doit se mesurer sur la charité de Notre-Seigneur pour nos propres défauts. Avec quel amour, quelle

« patience, Il nous supporte; avec quelle délicatesse il
« nous reprend; avec quelle lenteur Il nous punit... »
Et, de plus: « Les rechutes continuelles de nos élèves,
« malgré les avis qu'on leur donne, sont l'image de
« nos propres rechutes. Travaillons à nous amender
« si nous voulons corriger les autres... Le bon exem-
« ple, c'est l'aumône du coeur. » Aux élèves comme
aux maîtresses, elle adressait fréquemment cette prière:
« Chérissez les pauvres, les timides, les disgraciées de la nature; elles vous en sauront gré. »

Educatrice dans toute l'ampleur du terme, Mère Saint-Raphaël a laissé, dans l'esprit de ses élèves, des enseignements conformes à l'éducation qu'elle avait elle-même reçue. L'élévation de ses sentiments inspire les continuatrices de son oeuvre. Celles-ci ne cesseront de redire comme elle aux enfants qui leur son confiées: « L'âme d'une jeune fille doit ressembler à un lis par sa blancheur et son parfum. »

« La modestie est le plus ornement d'une jeune fille. Lorsque la pudeur brille sur son front, elle commande le respect et l'admiration. »

« Une jeune fille doit éviter toute lecture propre à nourrir son imagination de pensées vaines et frivoles; à plus forte raison, doit-elle éviter celle qui déposerait dans son coeur le souffle empoisonné qui en ternirait la pureté. »

« La jeune fille vertueuse est l'ange visible du foyer par son amour et son respect pour son père

« et sa mère, par son dévouement pour ses frères et
« soeurs, et par son aménité dans ses rapports avec la
« société. »

Enfin, sa douce philosophie ne dédaignait pas le
symbole : « L'âme des enfants est un parterre où
croissent toutes sortes de plantes. Cultivez ce parterre
avec amour ; arrachez avec un soin extrême les mau-
vaises plantes, arrosez et fortifiez les bonnes ; et ne
vous donnez de repos que lorsque vous aurez à offrir
au bon Dieu des fleurs et des fruits. » A elle-même,
elle se disait : « Si je n'ai pour but la gloire de Dieu
et le bien de ma communauté je travaille dans le vide. »
L'expression si juste et si simple de tant de vérité ne
suffit-elle pas à démontrer la sainteté de cette femme
au grand coeur ?

Cette sainteté, au témoignage même de ses con-
temporaines, Mère Saint-Raphaël l'avait conquise au
bout de l'épée ; elle eut à lutter toute sa vie contre les
défauts de son riche tempérament. Sa douceur et sa
grande bonté sous des dehors parfois austères sont
une merveille de la grâce.

Ses pensées et ses paroles, conservées dans le
texte de ses lettres et de ses conférences, constituent,
dans la mémoire de ses soeurs de cloître et de ses
chères élèves, une couronne d'or tressée avec amour
et reconnaissance autour de sa mémoire impérissable.





1931-1932—Elèves du Cours Supérieur—7ème et 8ème années.



1931-1932—Elèves Normaliennes.



Le Comité des anciennes élèves qui ont coopéré à la célébration des Noces d'Or de leur Alma Mater.



X

L'OEUVRE PORTE SES FRUITS

L'Ecole Ménagère Régionale et l'Ecole Normale.—Gloires de l'Alma Mater.—Noces d'Or du couvent et retour des anciennes en 1932.



LA reconnaissance officielle de l'enseignement ménager dans les programmes scolaires a été obtenue d'abord en Suisse, en 1895, par un arrêté ministériel accordant « une subvention à tout établissement, public « ou privé, qui se propose de développer l'enseignement « de l'économie domestique et l'instruction profession-
« nelle à donner à la femme. » L'arrêté stipule seulement que « l'on s'attachera à tenir compte, aussi large-
« ment que possible, des classes moins aisées de la « population. » Une très grande simplicité caractérise ces premières institutions que l'on peut partager en écoles ménagères proprement dites, écoles de domestiques, cours facultatifs de cuisine, et, écoles normales pour maîtresses d'écoles ménagères. En octobre 1895, l'Ecole secondaire de Fribourg intercalait les matières d'économie ménagère dans son programme d'enseigne-

ment classique. Les premières élèves qui se présentent au brevet sont des Ursulines françaises, des religieuses de la Visitation et des finissantes de l'Institut normal de Fribourg. Un cours normal rapide est organisé en 1901 pour former des institutrices ménagères compétentes. ¹

En Belgique l'enseignement ménager se développe rapidement. En janvier 1899, le ministre de l'industrie et du travail lui imprime un vigoureux élan par des subventions et un programme d'inspiration pratique. En 1902 la Belgique compte déjà 300 écoles ménagères apprenant aux jeunes filles leurs devoirs d'épouses et de mères de demain. Les éducateurs belges espèrent avec raison solutionner bien des problèmes d'économie sociale en inspirant à la femme une conscience parfaite de tous ses devoirs. En Belgique comme au Canada et comme ailleurs il est urgent d'obvier à la désertion des champs et du foyer, et l'on travaille à rendre la vie rurale et domestique plus attrayante et plus prospère. « La fermière a admis qu'il lui appartenait de contribuer efficacement au relèvement de la condition sociale de l'homme des champs en veillant à la bonne éducation de ses enfants, en améliorant l'alimentation, en rendant l'habitation plus hygiénique et en s'employant à faire apprécier davan-

¹ V. MAX TURMANN, « *Initiatives féminines* », pp. 106 à 124.

tage la vie à la campagne ». ¹ Cette affirmation de M. Paul de Vuyst, l'éminent sociologue qui dirige avec tant d'autorité la Commission Internationale d'Education Familiale, résume les premières conséquences de l'orientation ménagère imprimée à l'instruction primaire et professionnelle en Europe et en Amérique. La France, le Danemark, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis emboitent le pas. Et bientôt, partout, on a oublié le vieux préjugé qui laissait aux seuls soins maternels la préparation des jeunes filles à leurs obligations natives de reines du foyer.

Au Canada, la Province de Québec avait pris les devants. Depuis la création de l'École Ménagère Agricole de Roberval, en 1882, nos communautés enseignantes préparaient des maîtresses ménagères, dont la science et l'esprit pratique se traduisirent bien vite en une floraison de jeunes ménagères et de futures fermières émérites.

Sir Lomer Gouin avait dit : « Dans le développement de l'éducation technique nous n'avons pas voulu oublier les sciences ménagères, qui sont essentielles au bonheur et à la prospérité des familles... »

A Saint-Pascal de Kamouraska, les Dames de la Congrégation complétaient en 1905 leur magnifique institut classico-ménager. A Sutton, comté de Brome,

¹ P. DE VUYST, « *Rôle social de la Fermière* », préface.

les révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, et à Montebello, les révérendes Soeurs Grises de la Croix, se faisaient remarquer par la bonne tenue, l'entrain et les résultats de leur éducation ménagère. A Montréal, mademoiselle Jeanne Anctil avait pris en 1907, la direction d'une grande École Ménagère laïque patronée par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Peu après viendront les écoles ménagères supérieures et régionales de Saint-Damien de Bellechasse, de Sainte-Martine de Châteauguay, du Collège anglais Macdonald, de Gaspé, de Sainte-Ursule, des Soeurs Grises de Montréal, de Saint-Georges de Beauce, de Nicolet, de Mont-Joli, de Nominigüe, de Saint-Jacques-l'Achigan, du Cap-de-la-Madeleine et de Loretteville.

Aujourd'hui les couvents de cette province ont intercalé l'enseignement ménager dans leur programme primaire élémentaire, primaire complémentaire et primaire supérieur, v.g., jusqu'à la onzième année inclusivement. L'éducation familiale et l'agriculture y tiennent une large place. Et les maisons, où cet enseignement est donné par des maîtresses diplômées en économie domestique, sont reconnues officiellement et subventionnées comme écoles primaires ménagères. L'honorable Athanase David qui s'est fait le champion de la supériorité professionnelle au Canada français, en développant les sciences ménagères affirme que « la vraie prospérité du peuple lui viendra d'une formation supérieure ».

A date plus de 30,000 jeunes filles reçoivent ainsi une formation professionnelle qui les prépare à solutionner chez nous le problème aigu de la désertion des campagnes. Et M. Lionel Bergeron, secrétaire adjoint du Conseil de l'Instruction Publique et sous-ministre du Département, rappelle justement que la ruralisation de l'enseignement a pris un brillant essor depuis quelques années et que la diffusion de l'économie domestique s'accroît rapidement.¹

Quelques institutions, d'initiative municipale ou sociétaire, ont adopté un programme exclusivement ménager sous la juridiction de l'Instruction Publique. Ce sont : l'École Ménagère de la Fédération des Canadiennes-Françaises de Sherbrooke; les Ecoles pratiques de couture de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, de Montréal; l'École Ménagère municipale de Grand-Mère, comté de Saint-Maurice; l'École Ménagère municipale de Port-Alfred, comté de Chicoutimi.



Le programme spécial aux Ecoles Ménagères Régionales et le cours de perfectionnement qui s'ajoute au cours primaire complémentaire ont été mis en vigueur en 1922 par une décision du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

¹ V. « L'Événement », 7 novembre 1931.

Ces écoles ménagères supérieures ont les professeurs et l'outillage requis pour former des institutrices spécialisées et des maîtresses de maison. Un brevet de capacité en instruction ménagère, délivré à la fin de ces études, donne le droit d'enseigner dans les écoles complémentaires. Des cours abrégés de vacances donnés dans les Ecoles Ménagères Régionales, comme dans les écoles classico-ménagères, normales ménagères et d'enseignement primaire supérieur ménager, peuvent préparer certaines candidates, religieuses et institutrices laïques, au brevet de capacité en instruction ménagère. Pour ce faire, on y admet les religieuses en fonction depuis deux ans dans un pensionnat ou une école primaire, et, les institutrices laïques qui ont déjà le diplôme d'enseignement primaire et qui sont âgées d'au moins 21 ans.

Le programme des Ecoles Ménagères Régionales implique celui des écoles primaires élémentaires et complémentaires, et le cours de perfectionnement couvre au moins une année de trois trimestres, où sont enseignées les matières suivantes: religion, science du ménage, pédagogie familiale, travaux à l'aiguille, coupe et couture, blanchissage et repassage, art culinaire, anatomie, physiologie, hygiène, botanique, horticulture, floriculture, agronomie générale, sciences naturelles, chimie, physique et langue française.

Le titre d'École Ménagère Régionale a été reconnu à Roberval en février 1929. Et le jour n'est peut-

être pas loin où il faudra songer à élargir les cadres du pensionnat actuel, pour faire face à l'invasion souriante d'une jeunesse nombreuse et avide d'acquérir l'éducation si chère à Mère Saint-Raphaël.



Les premières démarches pour l'obtention d'une Ecole Normale annexée à l'Ecole Ménagère des Ursulines de Roberval avaient été faites en 1919. Malgré les instances réitérées de la communauté elle-même, des députés provincial et fédéral, de la Chambre de Commerce du Saguenay; ¹ malgré l'assentiment donné par Mgr Michel-Ths Labrecque, évêque du diocèse, et le plein consentement des directrices de l'Ecole Normale de Chicoutimi, le projet n'aboutit pas tout de suite. Mère Saint-Raphaël n'aura pas eu la joie d'en voir la réalisation, mais elle aura contribué par ses conseils et ses lumières à préparer les voies qui mènent au succès.

On pourrait croire qu'il est facile à toute communauté de quelque importance de faire des emprunts et de financer des entreprises coûteuses. Il n'en est pas ainsi. En vertu d'un décret du Saint-Siège, les communautés ne peuvent escompter ni s'endetter à moins d'avoir un revenu suffisant pour éteindre leurs

¹ Mémoire du 10 février 1918 à Sir Lomer Gouin, premier ministre et à l'honorable Jérémie Décarie, secrétaire provincial.

dettes et solder leurs intérêts à échéances fixes. Un seul moyen s'offrait aux Ursulines de maintenir l'oeuvre à la hauteur de ses destinées. Une Ecole Normale pouvait retenir le grand nombre des jeunes filles obligées jusque là à aller parfaire leurs études supérieures et prendre leurs brevets en dehors de la région.

Le problème fut sérieusement étudié à Québec. Le 12 juin 1924, à la suite du Congrès des commissaires d'écoles tenu à Roberval, le Surintendant de l'Instruction Publique et l'Inspecteur général des Ecoles Normales, se rendirent auprès des Ursulines pour discuter de nouveau cette question. Et, grâce à l'intervention de l'honorable Emile Moreau, ministre provincial et député du comté à la Législature, l'honorable Athanase David, secrétaire de la Province, accordait en 1925 l'autorisation définitive qui donnait corps aux derniers projets de Mère Saint-Raphaël. En juin 1926 le Surintendant de l'Instruction Publique présidait en personne, à Roberval, la collation des premiers diplômes de l'Ecole Normale des Ursulines et en faisait l'inauguration officielle. M. l'abbé Thomas Tremblay, principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Thomas Marcoux, chapelain, la révérende Mère Saint-Augustin, supérieure et toutes les religieuses Ursulines, faisaient à leurs visiteurs l'accueil le plus cordial et le plus distingué.

Depuis six ans l'Ecole Normale de Roberval a inscrit 146 élèves et remis 86 diplômes aux cours élé-

mentaire et supérieur. Formées dans le creuset de l'École Ménagère et ornées de tous les reflets d'une instruction supérieure par l'École Normale, les milliers de jeunes filles qui sont sorties de cette institution répandent, par l'enseignement et par la pratique, dans le « royaume du nord », les connaissances et les vertus que leurs éducatrices ont héritées de Mère Saint-Raphaël.

D'autre part, les dignes filles de la Fondatrice, malgré le silence et l'humilité de leur vie, sont fières à bon droit des fruits que porte leur dévouement. Et chaque jour, dans leurs prières, elles demandent à Dieu de leur garder cet idéal de foi, d'espérance et de charité, qui est la base inébranlable de la vraie éducation chrétienne.

Comme si la Providence voulait confirmer en grâces leur fidélité à la vocation héroïque qu'elles ont embrassée, Elle se plaît à reconnaître d'une façon éclatante l'élévation de leur esprit surnaturel. A l'heure où nous achevions ce récit des oeuvres de Mère Saint-Raphaël, une de ses élèves, religieuse ursuline au monastère de Roberval même, venait d'être guérie miraculeusement d'une longue et dangereuse maladie, par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.



L'École Ménagère de Roberval célèbre, en juin de cette année, ses Noces d'Or de fondation. Les Anciennes qui reviendront vers leur Alma Mater éprouveront un double sentiment de joie et de tristesse.

De joie parce qu'elles auront retrouvé, dans l'atmosphère où s'est épanouie leur adolescence, le souvenir immanent des affections chères, la beauté du paysage si souvent contemplant, la douceur maternelle des mains qui les ont guidées dès les premiers pas, et le charme insoupçonné des parfums dont s'enivraient l'enfance et la jeunesse.

De tristesse, aussi, à cause « des fronts absents et des regards éteints » ; car, la vie de pensionnat, où se développe un esprit familial propice au nivellement des natures et des caractères, tisse des liens d'amour filial et fraternel que la mort ne peut rompre entièrement mais qu'elle sensibilise parfois jusqu'à la douleur.

Celles qui furent contemporaines de Mère Saint-Raphaël se plairont à évoquer l'image lumineuse et transfigurée de sa grande âme d'apôtre et de son grand cœur de mère. Heureuses de se savoir plus près d'elle, les anciennes se réclameront de sa famille ; elles penseront la voir surgir au milieu d'elles, elles croiront l'entendre redire : « Mes chères enfants... »

Et d'être revenues, ainsi, comme autrefois, elles oublieront que les années accumulent sur nos épaules le fardeau de bien des peines, pour ne se ressouvenir que des joies pures du temps passé.



L'honorable M. Emile Moreau, ministre, député provincial;
L'hon. M. Cyrille-F. Delage, Surintendant de l'Instruction publique;
S. E. Mgr Ch-A. Lamarche, Evêque du diocèse de Chicoutimi;
M. Lionel Bergeron, Secrétaire de l'Instruction publique;
M. Georges-P. Marcotte, Maire de la ville de Roberval,
membres du Comité d'honneur.



M. l'abbé Olivier Martin, M. l'abbé J. E. Maurais, M. Alphonse Desilets, M. l'abbé Honorius Bois, M. l'abbé J. Ulric Couture, chargés de la direction officielle de l'enseignement ménager.



APPENDICE

I

L'agriculture actuelle et les arts ménagers au Lac Saint-Jean.

Nous ne voulons point porter au seul crédit de l'École Ménagère Agricole de Roberval tout le mérite et tous les fruits du progrès réalisé depuis cinquante ans, en matière d'agriculture et d'économie domestique dans la région du Nord.

Cependant, pour avoir parcouru le pays du Saguenay, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, en tous sens, et pour avoir étudié son histoire ancienne et actuelle, nous savons combien profonde a été l'influence éducative des Ursulines de Roberval. Il est peu de familles, peu de foyers, dans cette partie de la province, qui ne comptent une femme, une mère, une jeune fille formées par l'École Ménagère Agricole de Roberval, aux sciences et à la pratique ménagères et agricoles.

Le terrain était bien préparé à recevoir les idées nouvelles qui ont vu le jour au sein des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles, des coopératives, des groupements de fermières modèles, et autour des établissements colonisateurs de Mistassini et de Vauvert.

En 1892, dix ans après l'arrivée des Ursulines à Roberval, et encore avec le concours de M. l'abbé Lizotte et de M. Georges Audet, agent des terres de la Couronne, deux Pères Trappistes, d'Oka, Dom Antoine, prieur, et le Père Jean-Baptiste, venaient fonder sur les bords de la rivière Mistassini, le monastère cistercien qui a transformé, en peu d'années, le nord de la région.

En 1903, une trentaine de Frères-Ouvriers de Saint-François-Régis, établissaient à Péribonka l'Orphelinat Agricole dit de Vauvert. Situé dans le canton Racine, l'orphelinat reçoit les jeunes gens de toutes conditions qui veulent se préparer à devenir de bons colons et des agriculteurs éclairés.

En 1910 les Hospitalières de Chicoutimi fondaient une école ménagère élémentaire dans leur Hôtel-Dieu, pour l'éducation pratique de leurs orphelines. A leur tour les RR. SS. du Bon-Pasteur adoptaient officiellement le programme ménager en 1925, à Chicoutimi dans deux écoles dirigées par elles; puis, les RR. SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil faisaient reconnaître leur école ménagère locale de Saint-Félicien, en 1930 et celles d'Arvida et de Port-Alfred, en 1931.

Depuis 1915, après que furent établis les premiers Cercles de Fermières à Chicoutimi et à Roberval, on vit naître de nouveaux groupements de même esprit à

Sainte-Anne de Chicoutimi, à Péribonka et à Saint-Félicien. Chacun de ces cercles comptait un bon nombre d'anciennes élèves de l'École Ménagère Agricole de Roberval.

Faut-il ajouter que le Pensionnat et l'École Normale des religieuses du Bon-Pasteur de Chicoutimi, de même que l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval, fondé en 1918, ont recruté nombre de leurs vocations parmi les meilleures élèves sorties de l'École Ménagère Régionale ?

Bref, ce vaste pays du nord, qui pourrait être à lui seul toute une province, a largement bénéficié de l'oeuvre impérissable léguée par Mère Saint-Raphaël. Si le proverbe est vrai qui dit : « tant vaut la fermière, tant vaudra la ferme », les milliers de jeunes filles préparées par les Ursulines de Roberval à leur double rôle de ménagères et de fermières, peuvent réclamer leur part de mérite dans les progrès économiques et le bien-être familial qui caractérisent cette région.

L'agriculture est, depuis trois-quarts de siècle, la source principale et permanente de la richesse du peuple au pays du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Plus d'un million d'acres de terre y sont présentement en culture. Tous les produits du sol, tous les élevages, toutes les industries connexes de l'agriculture, rapportent avec abondance grâce à la coopération éclairée de la femme aux travaux du colon et du cultivateur.

Les développements industriels aboutissent bien souvent à des échecs ruineux. Leurs fruits sont problématiques, leurs résultats définitifs sont discutables. Mais la mise en valeur d'un sol fertile est de tout repos. L'aisance et le plein épanouissement de notre race n'ont point d'assises mieux assurées que dans l'agriculture. C'est l'enseignement de l'Histoire.

C'est aussi l'enseignement inculqué aux jeunes filles de toutes conditions, à l'École Ménagère de Roberval. Et quelle que soit la position sociale qu'elle occupe dans le monde, une ancienne élève de cette maison devient un apôtre de la vie rurale. C'est pourquoi nous avons foi en l'oeuvre que fondait avec une rare prévision, il y a un demi-siècle, la digne émule de Marie de l'Incarnation, Mère Saint-Raphaël, Ursuline de Québec.

II

Noces d'Or des Ursulines de Roberval les 21 et 22 juin 1932.
—Comités des Anciennes Elèves.—Bourse Saint-Raphaël.—Programme des Fêtes.—
Plaque commémorative.

Les grandes lignes du programme de ces fêtes ont été arrêtées comme suit: le 20 juin, arrivée des anciennes élèves à Roberval, et réunion à la salle de réception du couvent des Ursulines. Le 21, messe

pontificale le matin, à la chapelle, par S. E. Mgr Charles-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi; réunion à la salle de réception, séance académique, et programme récréatif par les élèves; à midi, grand dîner en l'honneur des anciennes et des invités; après-midi, visite de la maison, du jardin et des cours; le soir, bénédiction du Saint-Sacrement et Te Deum d'action de grâces.

Le même soir, la ville de Roberval offrira aux invités officiels et aux comités des fêtes un souper et une soirée civiques. Et le lendemain, 22 juin, une excursion autour du Lac arrêtera les visiteurs à Péribonka, où Maria Chapdelaine et ses vaillantes fermières serviront un dîner champêtre.

Les Noces d'Or du couvent de Roberval comportent la célébration du cinquantenaire de la fondation de l'enseignement ménager au Canada. Un comité d'honneur a accepté de patronner cet événement remarquable; il est formé de S. E. Mgr C.-A. Lamarche, évêque du diocèse; de Mgr Ph. Fillion, P.A., recteur de l'Université Laval; de l'hon. M. Émile Moreau, ministre provincial et député du comté à la Législature; de l'hon. M. Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture; de l'hon. M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique; de M. l'abbé J.-É. Lizotte, ancien curé de Roberval; de M. Lionel Bergeron, secrétaire de l'Instruction Publique; de M. l'abbé Joseph Ferland, aumônier des Ursulines du vieux monas-

tère de Québec; de M. Alphonse Desilets, directeur de l'enseignement ménager dans la province; de M. l'abbé Ths Tremblay, principal de l'École Normale de Roberval; de M. le Dr J. Constantin, D.H.P., médecin de la communauté; de M. l'abbé Ths Marcoux, chapelain; de M. Geo.-P. Marcotte, maire de la ville de Roberval; de M. l'abbé J.-Ulric Couture, inspecteur général des écoles ménagères; de M. J.-Ed. Boily, inspecteur régional des écoles primaires.

Un comité d'anciennes élèves a été formé pour aider à l'organisation de ces fêtes. Cette Union des Anciennes est constituée comme suit:- Madame Armand Tessier, (Alexina Marcoux), présidente, Roberval, Lac Saint-Jean, P.Q.; mesdames Ths-Louis Bergeron, (Alma Dionne) et Armand Lévesque, (Rose Brassard), de Roberval, vice-présidentes; Directrices des comités: Madame Errol Lindsay, (Alice Bilodeau), Roberval; madame L.-O. Otis, (M. Dumais), de Roberval; madame Léon-Mercier Gouin, (Yvette Olivier), 3466 rue McTavish, Montréal; Mlle Marie Taschereau, 1702 rue St-Hubert, Montréal; madame Léonidas Gagnon, (Rachel Savard), 78 rue Cartier, Chicoutimi; madame Emile Morrier, (Antoinette Lacombe), de Chicoutimi; madame Jos. Gagnon, (Mathilda Parent), de Chicoutimi; madame Athanase Guy, (Irène Brassard), 55 rue Saint-Louis, Québec; mademoiselle

Eva Bouchard, de Péribonka; Mesdames J. Art. Constantin (Lucienne Bernier) et J. T. Armand, (Rose-A. Gagné) de Montréal; Mme (Dr) A. Clark, (M. Hudson) et Mme J.-Eugène Gouin (Amélie LaRue) de Québec; Secrétaire générale: madame Alphonse Desilets, (Rolande Savard), 18 rue Sainte-Famille, Québec.

Des comités régionaux d'anciennes élèves ont été formés à Roberval, Chicoutimi, Québec, Montréal et Péribonka.

Pour assurer le succès des Noces d'Or et perpétuer la mémoire de Mère Saint-Raphaël dans le coeur des Anciennes et des élèves actuelles, le comité actif des fêtes de 1932 a entrepris de retracer les noms et les adresses des milliers de femmes et de jeunes filles qui sont passées par l'École Ménagère et l'École Normale de Roberval, depuis 1882.

Une souscription volontaire est perçue, parmi les anciennes élèves et les amis de l'éducation; la plus grande part sera laissée aux religieuses de la Maison. Ce sera la bourse dite « de Mère Saint-Raphaël ».

Enfin, une plaque commémorative, de marbre et de bronze, sera posée aux murs de la chapelle rappelant la célébration du cinquantenaire de fondation et la reconnaissance toujours vivace des anciennes élèves de Roberval.





À LA
MÉMOIRE
DE

MÈRE SAINT-RAPHAËL

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE
DE CETTE MAISON

HOMMAGE RECONNAISSANT
DES ANCIENNES ÉLÈVES

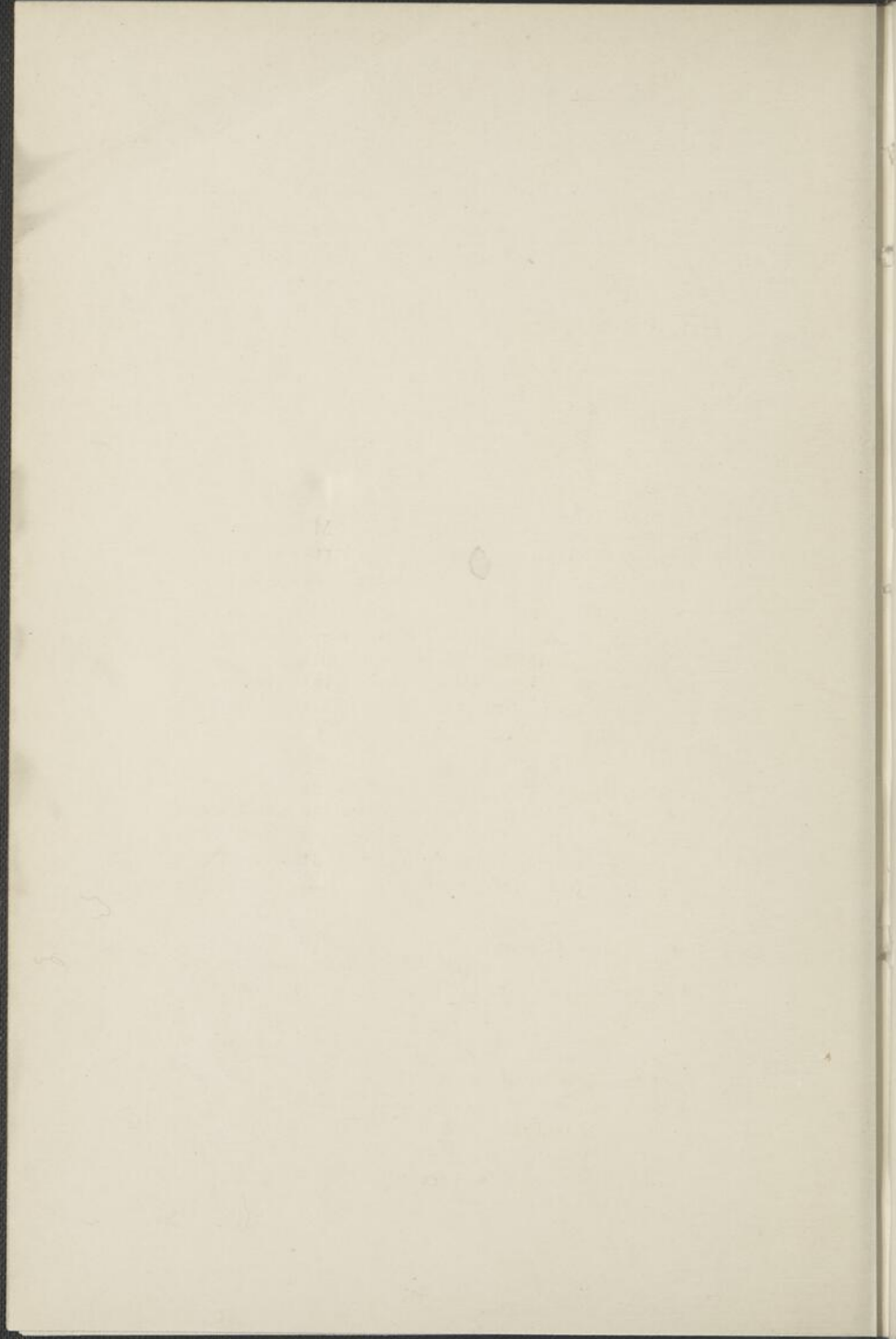
ET DES AMIS DU COUVENT DES URSULINES
DE ROBERVAL

EN LA FÊTE DES NOCES D'OR
DE FONDATION

LE 22 JUIN 1932



INDEX DES CHAPITRES



Index des chapitres

	Page
— Introduction , par l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique de la Province.....	9
I.—L'Attrait d'une Grande Oeuvre. —Enfance de Marie Eléonore-Malvina Gagné, à Saint-Michel de Bellechasse.—Education de famille et instruction soignée.—Dans la voie d'ascension.—1837-1861.....	13
II.—La Meilleure Part. —Vocation religieuse.—Aux Ursulines de Québec.—Formation disciplinaire, perfectionnement moral et intellectuel.—Préparation à la mission d'éducatrice.—Reflet du modèle.—1861-1881.....	23
III.—Une Femme Apôtre. —L'esprit d'apostolat de Mère Saint-Raphaël.—Une idée se fait jour.—Le coeur et la tête d'une femme.—A l'exemple de Marie de l'Incarnation.....	35
IV.—Le Champ d'Action. —La région du Saguenay et du Lac Saint-Jean, de 1828 à 1880.—Roberval, la colonisation, l'agriculture et l'industrie.—Le "Domaine du Roi" et le "grenier de la province".—L'organisation éducative et l'ins-truction.....	43

	Page
V.— Pour la Terre et le Foyer. —Triple idéal: l'autel, la famille, la patrie.—Fondation du monastère des Ursulines et de l'école ménagère agricole à Roberval.—M. l'abbé T.-V. Marcoux, chapelain. — Les fondatrices, vertus héroïques, premiers succès.—1882-1895.....	55
VI.— Mère Saint-Raphaël, Educatrice. —Le programme de Roberval et les applications de l'économie domestique.—Le pensionnat et l'école ménagère agricole.—Aide du Ministère de l'Agriculture.—1896.....	75
VII.— A l'Oeuvre et à l'Epreuve. —Le tragique incendie de 1897.—Reconstruction du couvent et de l'Ecole Ménagère.—Femme de courage et de réalisation. — Monsieur le curé Lizotte. — Besoins grandissants de l'oeuvre.....	89
VIII.— Nouvelle Ere de Progrès. —Le jubilé d'argent du monastère de Roberval en 1907.—Affluence d'élèves. — La chapelle neuve. — La ferme modèle.—M. l'abbé Olivier Martin et le Dr Jean-Charles Chapais.....	103
IX.— La Couronne d'Or. —Les cinquante ans de vie religieuse de Mère Saint-Raphaël, en 1913.—Le second incendie, en 1919. — Maladie et mort de la fondatrice, 1920.—Survivance de son oeuvre.....	113
X.— L'Oeuvre Porte ses Fruits. —L'Ecole Ménagère Régionale et l'Ecole Normale. — Gloires de l'Alma Mater. — Noces d'Or du couvent et retour des anciennes en 1932.....	139

Page

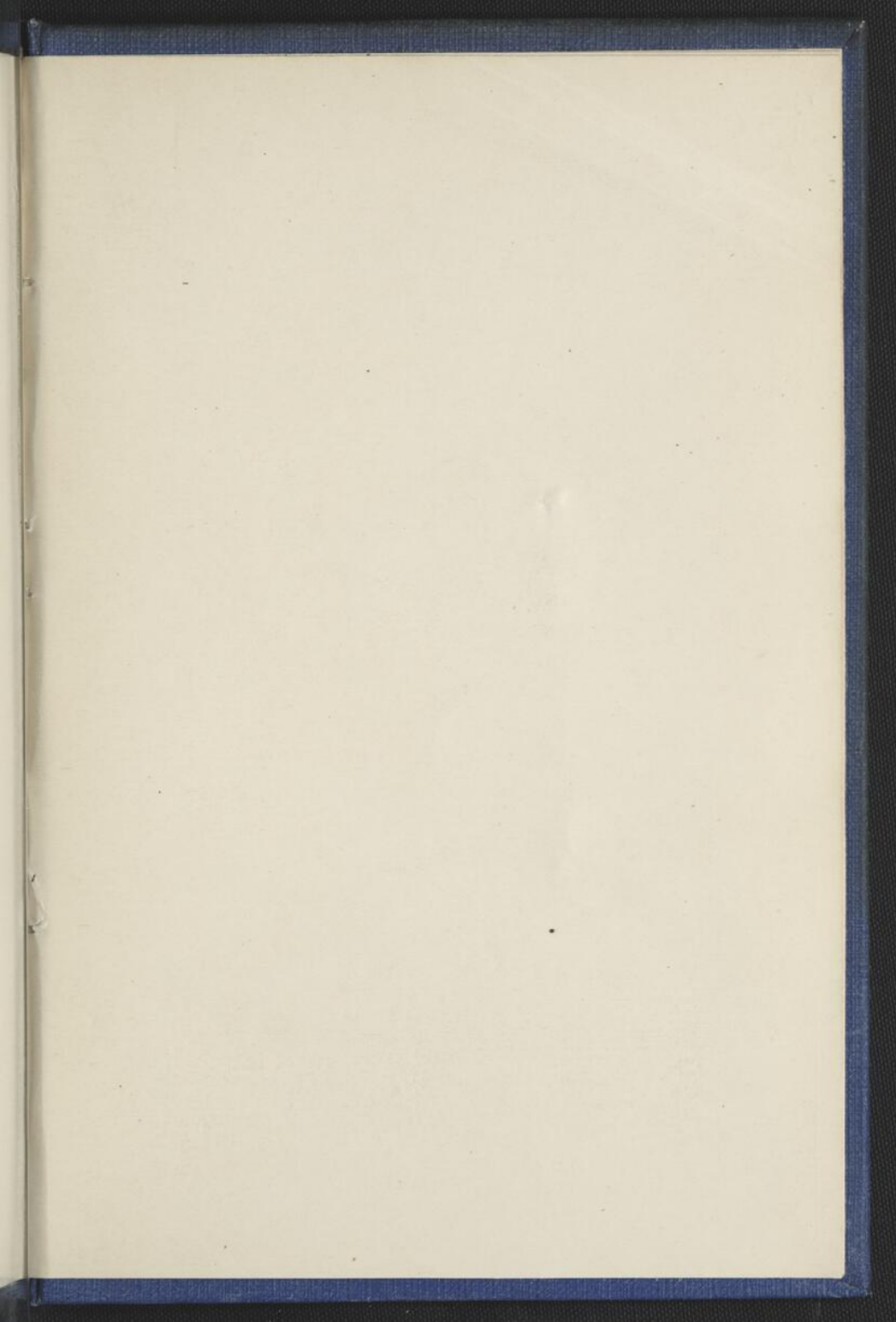
— Appendice. —L'Agriculture actuelle et les arts ménagers au Lac Saint-Jean. — Le Comité des Fêtes de 1932.....	151
—Index des chapitres.....	159

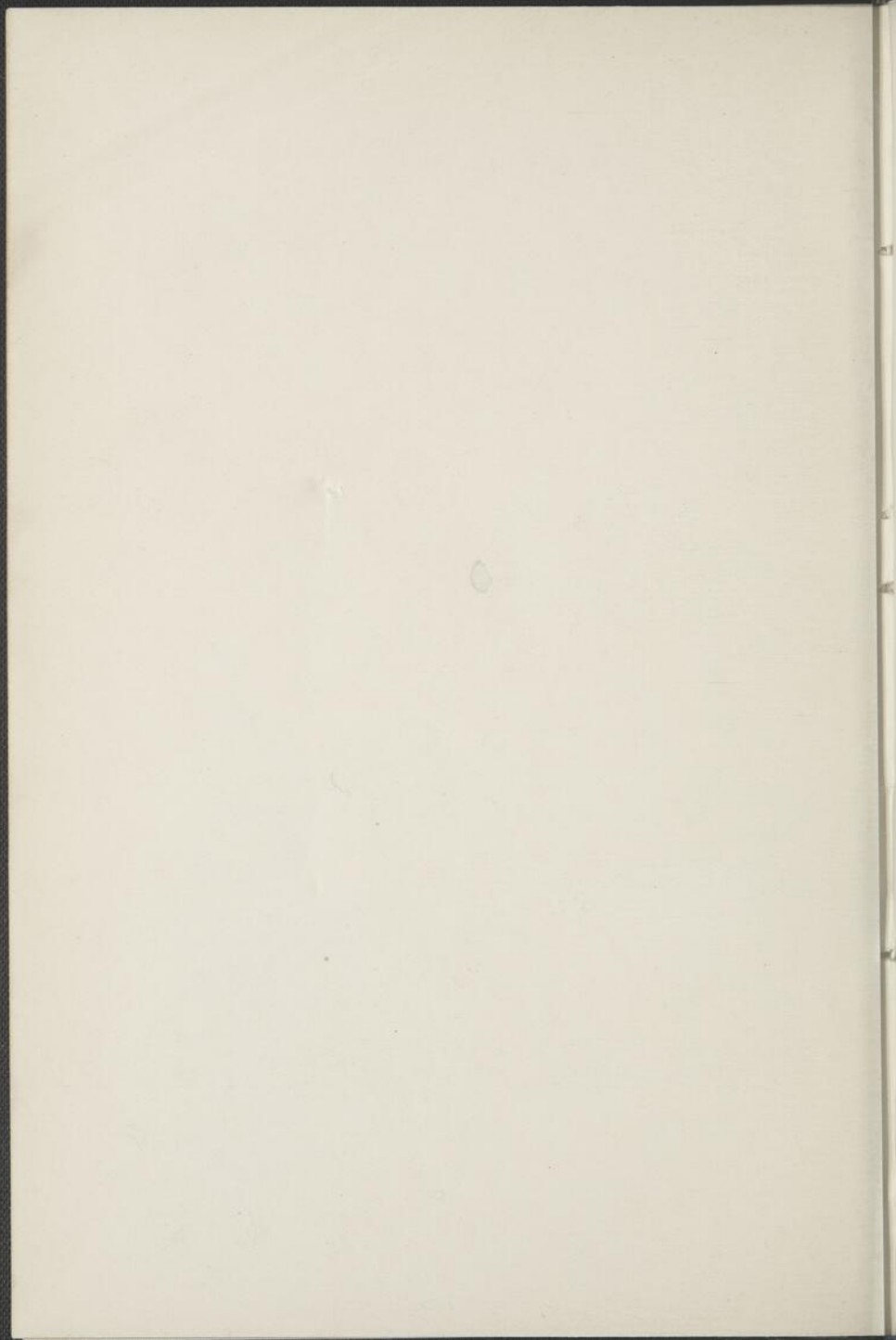


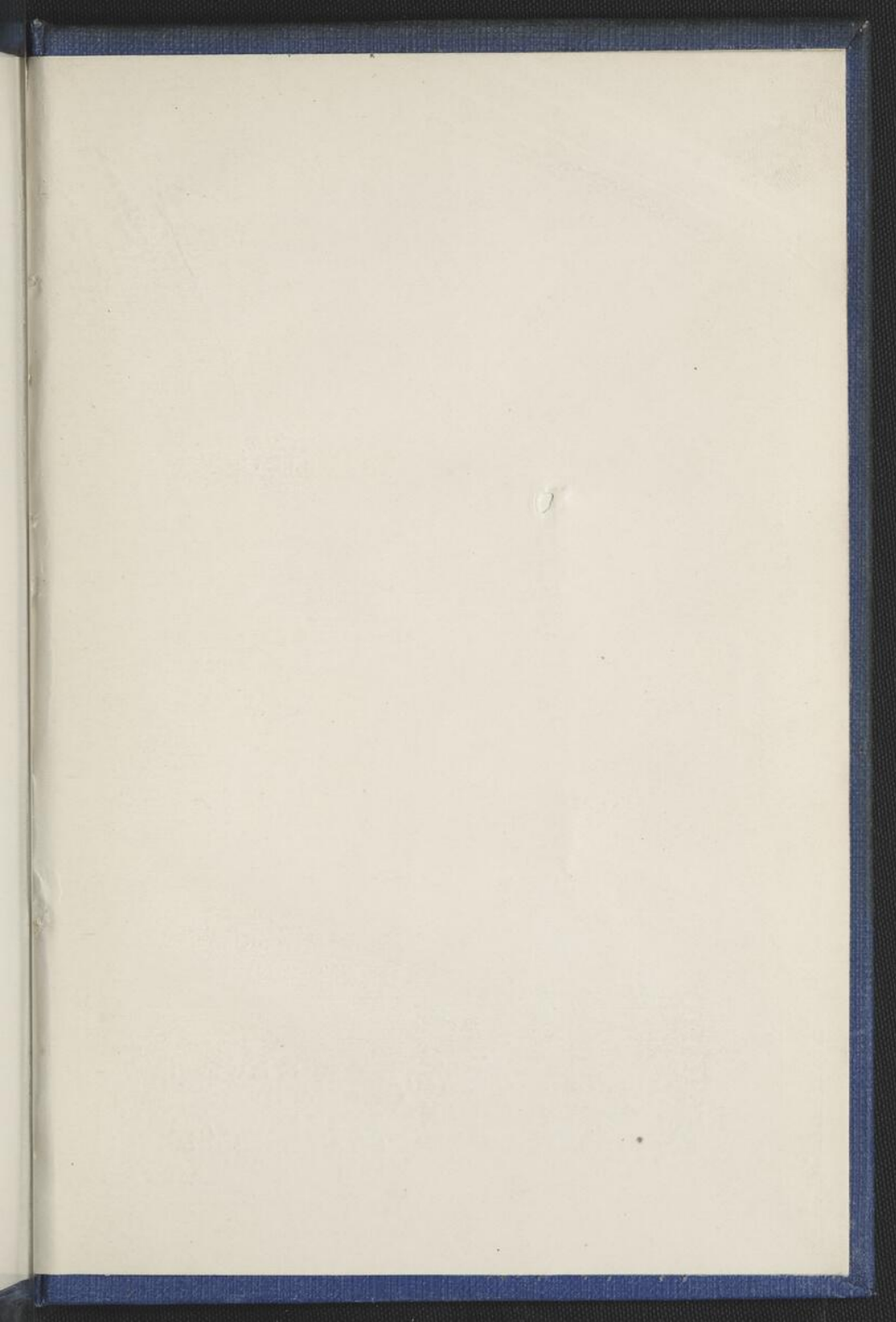
ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
CINQ AVRIL, MIL NEUF
CENT TRENTE-DEUX, PAR LA
MAISON D'IMPRIMERIE ET
D'ÉDITION

ERNEST TREMBLAY
RUE DU PONT, À QUÉBEC,
CANADA.









BNQ



C 000 030 278